

SA 223  
A 111  
1925/26  
FR  
e2

DOMINION DU CANADA

CINQUANTE-NEUVIÈME

RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

Ministère de la Marine et des Pêcheries

ANNÉE

1925-26



OTTAWA  
F. A. ACLAND  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1927

Prix, 25 cents.



DOMINION DU CANADA

CINQUANTE-NEUVIÈME

RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

Ministère de la Marine et des Pêcheries

---

ANNÉE

1925-26



OTTAWA  
F. A. ACLAND  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1926



*Au Général Son Excellence le Très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B.,  
G.C.M.G., M.V.O., Gouverneur général et commandant en chef du Canada.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Que j'ai l'honneur de lui soumettre, pour sa gouverne et celle du Parlement du Canada, le cinquante-neuvième rapport annuel de la direction des Pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,  
Le très obéissant serviteur,

P. J. A. CARDIN,  
*Ministre de la Marine et des Pêcheries.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,  
OTTAWA, juillet 1926.

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Rapport du sous-ministre:—	
Sommaire des pêches de 1925.....	5
Mise en application de la Loi relative à l'Inspection des Poissons.....	8
Inspection des fabriques de conserves et des conserves de poissons.....	9
Service de renseignements relatifs aux pêches.....	9
Service de la prime de pêche.....	9
Pisciculture.....	11
Comité nord-américain pour l'exploration de la mer.....	11
Traité relatif aux fletans du Pacifique.....	12
Office de Biologie marine.....	15
Observations relatives à l'histoire naturelle.....	16

## APPENDICES

1. Rapports émanant des inspecteurs de pêche.....	18
2. Rapport relatif aux travaux de l'Office de Biologie marine.....	84
3. Observations relatives aux homards américains.....	91
4. Echelles à poissons et démolition des barrages.....	93
5. Dépenses et recettes afférentes à l'administration.....	105
6. Entrées des navires de pêche américains.....	116
7. Sommaire des licences délivrées.....	120

# RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'honorable P. J. A. CARDIN,  
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le cinquante-neuvième rapport annuel de la direction des Pêcheries du département pour l'année close le 31 mars 1926.

Le rapport comporte les sujets suivants:

Sommaire des pêches de 1925.

Mise en application de la Loi relative à l'Inspection des poissons.

Inspection des fabriques de conserves et des conserves de poissons.

Service de renseignements relatifs aux pêches.

Service de la prime de pêche.

Pisciculture.

Comité nord-américain pour l'exploration de la mer.

Traité relatif aux fétans du Pacifique.

Office de Biologie marine.

Observations relatives à l'histoire naturelle.

Les appendices aux rapports sont les suivants:

Rapports émanant des inspecteurs de pêche.

Rapport relatif aux travaux de l'Office de Biologie marine.

Observations relatives aux homards américains.

Echelles à poissons et démolition des barrages.

Dépenses et recettes afférentes à l'administration.

Entrées des navires de pêche américains.

Sommaire des licences délivrées.

## SOMMAIRE DES PÊCHES DE 1925

Le rendement global des pêcheries du Canada au cours de l'année sous-  
revue a été supérieur à celui de l'année antérieure, cependant que la valeur  
marchande des produits a surpassé de près de \$3,500,000 celle de 1924.

Le tableau suivant établit, par province, la comparaison entre les valeurs  
marchandes de 1924 et 1925:

	1925	1924
Nouvelle-Ecosse.....	\$ 10,213,687	\$ 8,777,251
Nouveau-Brunswick.....	4,798,589	5,383,286
Ile du Prince-Edouard.....	1,598,119	1,201,772
Québec.....	3,044,919	2,283,314
Ontario.....	3,436,412	3,557,587
Manitoba.....	1,466,939	1,232,563
Saskatchewan.....	479,645	482,492
Alberta.....	458,504	339,107
Colombie Anglaise.....	22,414,618	21,257,567
Territoire du Yukon.....	15,370	18,773
	<u>\$ 47,926,802</u>	<u>\$ 44,534,235</u>

L'accroissement d'environ \$1,500,000 en valeur marchande enregistré pour  
la Nouvelle-Ecosse est attribuable au relèvement des prises de morue et de  
homards.

Dans la province du Nouveau-Brunswick, on signale un fléchissement dans  
les déchargements de morue, de sardines et d'éperlan avec décroissement cor-  
respondant en valeur commerciale et industrielle.

Dans la province de l'Île du Prince-Edouard, on enregistre une augmentation dans les prises de morue, de hareng et de homard, avec accroissement correspondant en valeur commerciale et industrielle.

On observe un accroissement marqué dans les prises et la valeur marchande des morues débarquées dans la province de Québec, cependant que les prises de saumons et de homards y furent aussi plus élevées.

Dans l'Ontario et la Saskatchewan les prises ont peu varié par rapport à l'exercice précédent, cependant qu'au Manitoba on note un relèvement dans les déchargements de poisson blanc et de tullipi. L'accroissement signalé pour l'Alberta est attribuable au relèvement des prises de sandre ou doré et de poisson blanc.

La Colombie-Anglaise dénote un accroissement en valeur de plus de 1 million, attribuable au relèvement des prises de hareng et à l'augmentation de la valeur marchande des saumons.

#### CÔTE ORIENTALE

*Morue, aiglefin, merluche et merlan.*—On a pêché 2,872,281 quintaux de ces poissons par comparaison à 2,433,234 quintaux en 1924. Chacune de ces espèces, à l'exclusion de la merluche, dénote un accroissement dans les prises de la Nouvelle-Ecosse. Au Nouveau-Brunswick la morue accuse un fléchissement mais les trois autres espèces manifestent un accroissement. L'Île du Prince-Edouard et Québec se signalent toutes deux par un accroissement dans les prises de morue d'environ 50 pour cent. Les quantités écoulées sur les marchés à l'état frais se sont chiffrées à 306,860 quintaux par comparaison à 331,421 quintaux l'année précédente, cependant que celles, expédiées à l'état fumé se sont élevées à 103,116 quintaux par comparaison à 78,287 quintaux en 1924.

La flotte côtière de Lunenburg se glorifie d'une campagne de pêche très fructueuse. On a ajouté cette année dix unités à la flotte de pêche. Cette flotte comporte maintenant dix chalutiers à vapeur avec ports d'attache en Nouvelle-Ecosse et dont la principale fonction est d'approvisionner les marchés de poissons frais.

*Maquereau, hareng et sardines.*—Les déchargements de ces trois espèces se sont chiffrés à 1,428,155 quintaux par comparaison à 1,600,179 quintaux pour l'exercice antérieur. Le fléchissement de quelque 60,000 quintaux dans les prises de hareng en Nouvelle-Ecosse fut plus que contrebalancé par des accroissements dans les autres provinces, de sorte que l'ensemble des déchargements, 923,428 quintaux, surpasse de 78,967 quintaux celui de 1924. Les quantités de hareng fumé manifestent de nouveau une augmentation, soit 89,404 quintaux cette année contre 71,366 quintaux pour l'exercice antérieur.

Les débarquements de maquereau se sont totalisés à 187,661 quintaux, chiffre inférieur de 27,929 quintaux à celui de l'exercice antérieur. En dépit de ce déclin, les prises n'en tiennent pas moins le deuxième rang en importance depuis 1910. La valeur marchande du maquereau fut faible en raison du fait que les exploitations, exercées par les pêcheurs américains, suffirent à approvisionner leurs propres marchés.

On a pêché 158,533 barils de harengs-sardines en regard de 270,064 barils l'année précédente. Ces poissons sont apparus par grandes bandes sur la côte du Maine et les pêcheurs de cet Etat les vendirent à des cours relativement faibles; il s'ensuit que l'écoulement du produit canadien ne s'est pas opéré aussi facilement qu'il en aurait pu être autrement.

*Autres poissons de mer.*—On a débarqué 21,767 quintaux de flétan et ce chiffre accuse un fléchissement des prises par rapport à l'année antérieure. Les déchargements d'espadon se sont chiffrés à 4,551 quintaux, soit moins qu'en 1924. On a pêché quelque 16,606 quintaux de petite morue et 11,893 quintaux de carrelet. Ces chiffres équivalent à un léger accroissement dans le cas de la petite morue et au double des quantités de carrelets, par rapport à l'exercice antérieur.

*Mollusques et crustacés.*—L'accroissement des prises de homard est très notable, soit 340,838 quintaux par comparaison à 272,213 quintaux en 1924. Les prises et leurs ventes se décomposent comme suit:

1925	Prises	Vendues dans le test	Vendues en conserve
	qtx	qtx	caisses
Nouvelle-Ecosse.....	170,698	63,525	53,745
Nouveau-Brunswick.....	65,894	10,991	27,236
Ile du Prince-Edouard.....	78,570	10,272	34,121
Québec.....	25,676	1,313	12,395

  

1924			
Nouvelle-Ecosse.....	115,275	34,550	40,831
Nouveau-Brunswick.....	68,303	26,024	23,548
Ile du Prince-Edouard.....	65,893	6,650	26,814
Québec.....	22,742	1,025	10,925

On a pêché 19,900 barils d'huîtres par comparaison à 27,319 barils l'année antérieure.

Les mactres se signalent aussi par un fléchissement, soit 28,459 barils par comparaison à 40,327 barils l'année précédente. On a déchargé 17,718 barils de pétoncles, ce qui représente un accroissement de 7,368 barils.

*Poissons anadromes.*—Les prises de saumon se sont chiffrées à 57,352 quintaux par comparaison à 57,561 quintaux l'exercice antécédent.

Les quantités d'éperlan pêchées sont tombées de 88,296 quintaux à 75,457 quintaux. Dans le Nouveau-Brunswick les prises de ce poisson accusent un décroissement prononcé.

On a pêché 56,781 quintaux de gasparot par comparaison à 31,401 en 1924. Les débarquements opérés en Nouvelle-Ecosse ont plus que doublé ceux de l'exercice antérieur, cependant qu'au Nouveau-Brunswick les prises de ce poisson se signalent par un accroissement notable.

#### PÊCHES FLUVIALES ET LACUSTRES

Les déchargements de poisson blanc se sont totalisés à 186,648 quintaux par comparaison à 167,706 quintaux en 1924. Seule la province d'Ontario se caractérise par un fléchissement dans les prises de cette espèce.

On a débarqué 86,877 quintaux de sandre ou doré par comparaison à 101,610 quintaux l'année antécédente. De plus, on a déchargé quelque 34,453 quintaux de sandre bleu dans la province d'Ontario. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à ceux de 1924.

Les déchargements de hareng se sont totalisés en Ontario à 45,555 quintaux environ par comparaison à 125,013 quintaux pour l'exercice antérieur.

#### PÊCHES DU PACIFIQUE

L'industrie des pêches de la côte occidentale, dont le rendement représente près de la moitié de la valeur globale marchande du poisson pour l'ensemble du Canada, s'est de nouveau exercée avec succès et se signale même par un accroissement d'environ un million et quart de dollars.

*Saumon.*—Les débarquements de saumon se sont totalisés à 1,873,376 quintaux par comparaison à 1,965,159 quintaux en 1924. Le nombre de caisses de conserves de saumon se chiffre à 1,720,622 par comparaison à 1,747,505 l'année précédente. Grâce toutefois au relèvement des cours, la valeur marchande du rendement en conserves s'est élevée à \$14,973,885, soit près de deux millions de dollars de plus qu'en 1924.

On a préparé 392,545 caisses de sockeye, soit un accroissement de 22,944 caisses. Le plus fort rendement en conserves fut celui du saumon chum, qui s'est chiffré à 607,337 caisses par comparaison à 570,497 caisses l'année précédente.

*Flétan.*—Les déchargements de flétan se sont totalisés à 318,240 quintaux, chiffre un peu inférieur à l'exercice antécédent au cours duquel on en a déchargé 331,382 quintaux. La valeur marchande de cette pêche a sensiblement décliné parce que les produits de flétan furent retenus dans les entrepôts frigorifiques dans l'expectative de pouvoir les écouler à des prix beaucoup plus élevés pendant la saison prohibée. Cette manœuvre des grands exploitants n'a pas réussi.

*Hareng.*—On a déchargé 1,437,875 quintaux de hareng par comparaison à 1,157,625 quintaux en 1924. 1,083,174 quintaux des prises furent salées au sel sec, ce qui représente le plus fort rendement de cet article jamais enregistré sur la côte du Pacifique.

*Pilchard.*—Les prises s'en sont totalisées à 318,973 quintaux par comparaison à 27,485 quintaux en 1924. Ce fort accroissement est attribuable au fait qu'on a pour la première fois permis aux exploitants d'utiliser les pilchards dans leurs usines d'engrais et d'huiles. Le rendement des usines s'est totalisé à 495,653 gallons d'huiles et à 2,083 tonnes d'engrais ou de poudres. Ces établissements sont situés sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

*Baleines et phoques.*—Les exploitations exercées par la société baleinière ne furent pas aussi fructueuses qu'en 1924. Le nombre des baleines tuées est tombé de 415 à 351. Le nombre des phoques à fourrure capturés s'est totalisé à 4,465 par comparaison à 2,232 l'année antécédente.

#### INSPECTION DES POISSONS

L'inspection de certaines espèces de poissons et des récipients dans lesquels ils sont écoulés sur les marchés s'exécute sous l'empire de la Loi relative à l'inspection des poissons. La loi exige que les paqueurs rendent leurs barils et leur poisson conformes aux dispositions qu'elle prescrit et revêt les inspecteurs du pouvoir d'examiner les poissons et les barils chaque fois et partout où ils le jugent nécessaire et même utile.

Au cours de l'année 1925-26, ce travail fut accompli par un personnel de deux inspecteurs inamovibles et de douze inspecteurs provisoires ou saisonniers sur la côte orientale, et de deux inspecteurs provisoires ou saisonniers sur la côte occidentale. Pendant l'année on a inspecté sur la côte atlantique plus de cinquante-deux mille récipients de diverses catégories contenant du hareng, du maquereau, du gasparot et du saumon salés. On a aussi examiné 62,000 caisses de hareng fumé, préparées pour l'exportation. De plus, on a inspecté 80,000 barils vides en vue de s'assurer s'ils répondaient ou non aux exigences de la loi avant de les passer aux mains des paqueurs.

Sur la côte occidentale le très important trafic de hareng salé au sel sec entre la Colombie-Anglaise et la Chine fut surveillé par les inspecteurs du département. Si le récipient est de la dimension réglementaire et rempli à sa pleine contenance de poissons parfaitement traités, l'inspecteur délivre à l'expéditeur de chaque envoi un certificat attestant la bonne qualité des produits, et les exportateurs sont si satisfaits de ce régime qu'ils ne songeraient jamais à opérer une expédition de hareng salé au sel sec sans se faire délivrer le certificat officiel. Pendant l'année sous revue on a inspecté 290,000 caisses de hareng salé au sel sec, d'une contenance de quatre cents livres chacune.

Grâce à l'existence de ce régime d'inspection la qualité des articles de poissons salés s'est beaucoup améliorée sur les deux côtes. A ne tenir compte que des perfectionnements apportés à la confection des barils fabriqués sur la côte orientale, il y aurait déjà lieu de déclarer que l'institution de notre régime d'inspection était pleinement justifiée.

## INSPECTION DES FABRIQUES DE CONSERVES ET DES CONSERVES DE POISSONS, DE MOLLUSQUES ET DE CRUSTACÉS

L'inspection des fabriques de conserves de poissons, de mollusques et de crustacés, de la substance alimentaire brute destinée à y être traitée, des procédés de mise en conserve, des conserves alimentaires elles-mêmes, des marques ou estampilles apposées sur les boîtes métalliques ou les bocaux de verre s'est exécutée cette année comme par le passé sous l'empire des dispositions de la Loi relative aux Viandes et Conserves alimentaires. Cette inspection est effectuée par le personnel des surveillants de pêche à l'emploi du département et fait partie intégrale de leur emploi.

Sur les côtes orientale et occidentale du Canada, on compte entre six et sept cents fabriques de grande ou de faible dimension où la substance des poissons, des mollusques et des crustacés est mise en conserve. Le résultat de l'inspection qui s'exerce depuis nombre d'années se traduit non seulement par une amélioration notable dans les opérations de mise en conserve au point de vue de l'hygiène mais encore par le relèvement de la qualité des conserves alimentaires. A l'instigation des inspecteurs, il ne se passe pas d'année sans que les exploitants n'apportent certains perfectionnements soit dans l'aménagement des fabriques soit dans leur matériel d'exploitation.

## SERVICE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PÊCHERIES .

L'administration de ce service comporte:—

1. Le recueil des éléments de statistique mensuelle relatifs aux pêches maritimes et la compilation de toutes ces données sous une forme abrégée pour leur mise en circulation chaque mois par la voie de la presse.

2. La publication d'un bulletin trimestriel renfermant la statistique détaillée. Le bulletin est distribué aux négociants, trafiquants, industriels et commerçants et à tous ceux qui sont directement intéressés dans l'industrie des pêches. Données et chiffres sont pratiquement tous recueillis par les surveillants de pêche dans l'accomplissement des autres devoirs inhérents à leur charge et sans majoration appréciable des frais d'administration.

3. Le recueil de renseignements relatifs aux réserves de boîte, jour par jour, sur certaines étendues de la côte pendant les mois de printemps et d'été. Ces renseignements sont communiqués aux fonctionnaires du département qui les transmettent quotidiennement par dépêche télégraphique à certains ports ou havres où ils sont affichés pour la gouverne des capitaines de navires de pêche et de ceux qui cherchent à se procurer de la boîte.

## SERVICE DE LA PRIME DE PÊCHE

Sous l'empire de la Loi relative à l'avancement des pêches maritimes et à la construction et à l'armement des navires de pêche, le département approprié annuellement une somme de \$160,000 au bénéfice des pêcheurs des Provinces maritimes. La liquidation des réclamations relatives à la prime de pêche s'effectue en vertu de règlements promulgués par intervalles par le Gouverneur général en son conseil.

En l'année 1924, les versements ont été effectués sur la base suivante:—

Aux propriétaires ou armateurs de navires de pêche ayant droit à la prime, \$1 par tonneau de registre; la prime versée au propriétaire d'un navire quelconque ne devant pas excéder \$80.

Aux pêcheurs en navire ayant droit à la prime, \$8.00 chacun.

Aux propriétaires de barques d'une mensuration non inférieure à 13 pieds de quille, \$1 par barque.

Aux pêcheurs en barque, ayant droit à la prime, \$6.30 chacun.

On a liquidé 9,979 réclamations relatives à la prime de pêche. L'année précédente on en avait liquidé 10,104.

Le montant global versé s'est chiffré à \$159,984.80 se décomposant comme suit:—

A 540 navires et leurs équipages . . . . . \$ 41,948 30  
A 9,439 barques et leurs équipages . . . . . 118,036 50

DÉPENSES AFFÉRENTES À LA LIQUIDATION DES RÉCLAMATIONS RELATIVES  
À LA PRIME DE PÊCHE 1925-26

Comtés	Barques	Hommes	Montants		Navires	Tonnage	Tonnage moyen	Hommes	Montants		Total des montants	
			\$	c.					\$	c.	\$	c.
<i>Nouvelle-Ecosse</i>												
Annapolis.....	141	256	1,753	80	1	44	44	10	124	00	1,877	80
Antigonish.....	131	200	1,391	00							1,391	00
Cap Breton.....	315	581	3,979	35	24	399	17	93	1,143	00	5,122	35
Cumberland.....	1	1	7	30							7	30
Digby.....	331	584	4,010	90	4	95	12	21	263	00	4,273	90
Guysboro.....	554	774	5,465	25	28	463	17	133	1,527	00	6,992	25
Halifax.....	945	1,246	8,798	85	68	924	14	275	3,124	00	11,922	85
Inverness.....	193	600	3,969	05	9	117	13	43	461	00	4,430	05
Kings.....	31	47	327	10							327	10
Lunenburg.....	479	591	4,203	00	123	6,570	53	1,621	19,538	00	23,741	00
Pictou.....	25	34	239	20							239	20
Queens.....	133	218	1,509	00	13	226	17	80	866	00	2,375	00
Richmond.....	343	647	4,419	45	22	373	17	90	1,093	00	5,512	45
Shelburne.....	459	913	6,212	55	16	389	24	127	1,405	00	7,617	55
Victoria.....	277	430	2,986	35	7	103	14	29	335	00	3,321	35
Yarmouth.....	134	304	2,049	20	8	454	57	112	1,350	00	3,399	20
<b>Totaux.....</b>	<b>4,492</b>	<b>7,426</b>	<b>51,321</b>	<b>35</b>	<b>323</b>	<b>10,157</b>	<b>31</b>	<b>2,634</b>	<b>31,229</b>	<b>00</b>	<b>82,550</b>	<b>35</b>
<i>Nouveau-Brunswick</i>												
Charlotte.....	255	448	3,086	75	2	13	6	2	48	30	3,135	05
Gloucester.....	249	692	4,617	35	200	3,036	15	871	10,007	00	14,624	35
Kent.....	54	95	652	50							652	50
Northumberland.....					1	21	21	6	69	00	69	00
Restigouche.....	1	2	13	60							13	60
Saint-Jean.....	33	47	329	80							329	80
<b>Totaux.....</b>	<b>592</b>	<b>1,284</b>	<b>8,700</b>	<b>00</b>	<b>203</b>	<b>3,070</b>	<b>15</b>	<b>879</b>	<b>10,124</b>	<b>30</b>	<b>18,824</b>	<b>30</b>
<i>Ile du Prince-Edouard</i>												
Kings.....	384	532	3,739	80	3	41	13	6	89	00	3,828	80
Prince.....	413	759	5,129	00	2	22	11	5	62	00	5,191	00
Queens.....	111	244	1,650	90							1,650	90
<b>Totaux.....</b>	<b>908</b>	<b>1,535</b>	<b>10,519</b>	<b>70</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>151</b>	<b>00</b>	<b>10,670</b>	<b>70</b>
<i>Québec</i>												
Bonaventure.....	392	745	5,093	55	2	23	11	5	63	00	5,156	55
Gaspé.....	2,293	4,847	32,838	80	7	125	18	32	381	00	33,219	80
Saguenay.....	658	1,226	8,398	60							8,398	60
Matane.....	104	168	1,164	50							1,164	50
<b>Totaux.....</b>	<b>3,447</b>	<b>6,986</b>	<b>47,495</b>	<b>45</b>	<b>9</b>	<b>148</b>	<b>16</b>	<b>37</b>	<b>444</b>	<b>00</b>	<b>47,939</b>	<b>45</b>
<b>Total général.</b>	<b>9,439</b>	<b>17,231</b>	<b>118,036</b>	<b>50</b>	<b>540</b>	<b>13,437</b>	<b>25</b>	<b>3,561</b>	<b>41,948</b>	<b>30</b>	<b>159,984</b>	<b>80</b>

## PISCICULTURE

Depuis la Confédération, le Canada s'est toujours distingué par l'importance qu'il a attaché à l'exercice des opérations piscicoles et dans l'état actuel des choses le service alevinal qu'il maintient n'est surpassé que par celui en existence aux Etats-Unis sous la direction de l'Administration centrale de cette contrée.

On compte ici trente-trois piscifactories principales, six piscifactories subsidiaires, quatre viviers à saumon et une station propre à l'incubation des œufs jusqu'au stade ocellé. Le rendement de ces établissements s'est chiffré en 1925 à 707,273,319 œufs et poissons réunis.

TABLEAU DONNANT, PAR ESPÈCE, LA STATISTIQUE RELATIVE AUX POISSONS ET AUX ŒUFS DE POISSONS EXPÉDIÉS DES PISCIFACTURES DURANT L'ANNÉE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 1925

Désignations des espèces	Œufs ocellés	Alevins	Alevins avancés	Digitales	Alevins d'un an et plus	Total des expéditions
<i>Salmo salar</i> —Saumon atlantique.....	732,800	8,763,898	7,336,000	7,907,460	4	24,740,162
<i>Salmo irideus</i> —Truite arc-en-ciel.....	35,000	366,000	39,500	106,455		546,955
<i>Salmo Clarkii</i> —Truite coupe-gorge.....	119,890	604,426		8,807		733,123
<i>Salmo rivularis</i> —Saumon steelhead.....		157,625		10,811		168,436
<i>Salmo rivularis kamloops</i> —Truite kamloops.....	2,020,500	276,910		2,124		2,299,534
<i>Salmo trutta lewensis</i> —Truite Loch seven.....		474,350	212,000	20,654		707,004
<i>Salmo fario</i> —Truite brune.....		74,570		33,930		108,500
<i>Oncorhynchus nerka</i> —Saumon sockeye.....	35,524,500	53,081,025	1,450,260	9,248,789		99,304,574
<i>Oncorhynchus tshawytscha</i> —Saumon de printemps.....	1,337,925	644,393		253,157	4	2,235,479
<i>Oncorhynchus kisutch</i> —Saumon coho.....	54,000	118,500				172,500
<i>Oncorhynchus keta</i> —Saumon chum.....	207,000					207,000
<i>Salvelinus fontinalis</i> —Truite tachetée.....	1,183,000	893,829	617,500	1,803,746	151	4,498,226
<i>Coregonus clupeiformis</i> —Poisson blanc.....		435,133,050				435,133,050
<i>Cristivomer namaycush</i> —Truite saumonée.....		10,535,472	5,053,000	2,563,441		18,151,913
<i>Argyrosomus ardi</i> —Cisco.....		11,199,755				11,199,755
<i>Stizostedion vitreum</i> —Sandre ou doré.....		105,715,000		900		105,715,900
<i>Perca flavescens</i> —Perche jaune.....		1,350,000				1,350,000
<i>Micropterus dolomieu</i> —Achigan noir.....				308		308
<i>Pomoxis annularis</i> —Crapet.....				900		900
	41,214,615	629,388,803	14,708,260	21,961,482	159	707,273,319

## COMITÉ NORD-AMÉRICAIN POUR L'EXPLORATION DE LA MER

Le comité a poursuivi l'exercice de ses importants travaux sans frais appréciables à la charge des gouvernements qui y adhèrent. Le comité fut constitué en 1921 avec quatre pays adhérents. Les Etats-Unis et le Canada y délèguent chacun trois représentants et la France et Terre-Neuve chacun un représentant. Sa fonction consiste à déterminer la nature des recherches qu'il convient d'exécuter en certains lieux où deux des pays adhérents au moins ont des intérêts mutuels, et à aviser aux moyens d'en effectuer la réalisation en commun en vue

d'éviter toute duplication des travaux, d'orienter les efforts et de compiler les données. Le comité se réunit d'ordinaire deux fois l'an, une fois au printemps, époque où on arrête le caractère des investigations qu'il convient d'entreprendre pendant l'été et une deuxième fois à l'automne, alors qu'on se communique les résultats et qu'on voit à les coordonner et à les compiler. L'assemblée du printemps s'est tenue à New-York et celle d'automne à Montréal.

Les recherches accomplies durant l'année furent le prolongement des études déjà entreprises relativement à l'histoire naturelle des morues, des aigleflins et des maquereaux. On a étiqueté un grand nombre de poissons, principalement des morues et des maquereaux, en vue de suivre leurs déplacements. On a aussi recueilli des données relatives à la température de l'océan et à la direction des courants marins, en s'efforçant de découvrir leur influence directe ou indirecte sur l'orientation des bancs de poissons. On a déjà réuni des faits d'un grand intérêt et on s'attend à voir sous peu paraître des rapports circonstanciés traitant de certains des sujets ci-haut désignés.

#### TRAITÉ RELATIF AUX FLÉTANS DU PACIFIQUE ET COMMISSION INTERNATIONALE CONSTITUÉE SOUS SON EMPIRE

Au large du littoral occidental de ce continent se trouvent les plus importantes pêcheries de flétan du monde bien que les réserves en aient sensiblement décliné par suite des excès de pêche. Les exploitations, exercées chaque année par les pêcheurs tant canadiens qu'américains produisent de cinquante à cinquante-cinq millions de livres de flétan, étêté et vidé.

Cette pêche s'est pour la première fois pratiquée en 1888 quand une goélette de pêche de Gloucester, Massachusetts, sur la foi de certaines rumeurs tendant à accréditer l'idée d'une abondance extraordinaire de flétan sur la côte occidentale, résolut de se rendre à Seattle par voie du cap Horn. Pendant les premières années d'exploitation, l'industrie ne se maintint qu'au prix des plus grandes difficultés, non pas à cause de l'insuffisance des ressources, car elles se révélèrent d'une merveilleuse richesse, mais bien par suite de l'éloignement et de la rareté des débouchés, puisque les quelques marchés d'importance se trouvaient tous à l'est du fleuve Mississippi. Toutefois, quatre ans plus tard en 1892, les moyens d'expéditions et d'écoulement des produits, s'étant sensiblement améliorés, l'industrie ne tarda à prendre de l'expansion. Les premières exploitations de pêche furent tentées au large du cap Flattery et de la côte occidentale de l'île Vancouver, mais elles s'étendirent bientôt jusqu'au détroit de Hécate où on constata la présence de bancs de flétan de la meilleure qualité, et avec cela si nombreux, qu'un navire pouvait en recueillir une pleine cargaison de 300,000 livres dans l'espace de deux jours quand le temps se montrait favorable. A cette époque-là on ne retenait que les seuls individus d'une taille convenable. Comme Vancouver offrait par voie ferrée les mêmes avantages que Seattle pour l'expédition des articles de flétan vers les marchés de l'Est et comme cette ville était beaucoup plus proche des lieux de pêche, la société "New England Fish Company", qui avait fait choix de Seattle comme port d'attache pour ses navires, résolut de fonder une base d'activité à Vancouver en 1894; de là date l'expansion des entreprises de pêche à Vancouver.

En raison de son apparence attrayante, de la saveur et de la fermeté de sa chair, aussi facile à conserver qu'à manutentionner et n'occasionnant que peu de pertes, la demande du flétan s'accrut rapidement tant au Canada qu'aux États-Unis. Avec les années les entreprises se multiplièrent si bien qu'en 1914 tous les lieux de pêche accusaient déjà des indices indéniables de dépeuplement. Force fut donc aux exploitants de se mettre à la recherche de nouveaux lieux. Dans ce but ils se portèrent de plus en plus vers le nord et aussi vers l'ouest jusqu'aux îles Shamagin. Toutefois chaque mouvement vers l'ouest tend à

prolonger la durée des expéditions, à occasionner une majoration des frais de production et à accroître le laps de temps qui s'écoule entre la capture des poissons et leur mise en vente.

Comme les lieux de pêche de flétan s'étendent de l'Orégon jusqu'à l'intérieur de la mer de Behring, il semble de prime abord que grâce à une aire de production aussi vaste, il n'y ait pas lieu de craindre l'épuisement des ressources. Mais il ne faut pas oublier que le plateau continental propre à la côte du Pacifique est très étroit et qu'ainsi les lieux appropriés à la pêche des flétans ne sont pas en fait aussi étendus qu'on serait enclin à le penser d'après leur longueur.

Tout en considérant que sur ce versant-ci du Pacifique la pêche ne se pratique qu'à partir des ports américains et canadiens il convient de faire observer ici que ni l'un ni l'autre des deux pays intéressés ne peut espérer en monopoliser jamais l'exercice parce qu'elle s'effectue surtout au delà de la limite des eaux territoriales.

En même temps il y va de l'intérêt des deux pays de sauvegarder ces pêcheries et de les maintenir dans une condition florissante. De là naquit l'idée de tenter la solution de ce problème par la création d'un corps public constitué dans ce but. C'est ainsi que fut formée en 1918, par l'initiative de chacun des gouvernements des deux contrées, la Conférence Canado-Américaine des Pêches, appelée à jeter les bases d'un plan d'action tendant à résoudre diverses questions communes aux deux nations. Les membres de la Conférence, après avoir recueilli des données et des faits sur les diverses étendues de la côte, proposèrent à l'unanimité que, pour des fins de conservation et pour les motifs ci-après exposés, il convenait de prescrire l'établissement d'une saison prohibée relative au flétan, s'étendant du 16 novembre de chaque année jusqu'au 15 février suivant, ces deux jours inclusivement, et que de plus il était opportun que les deux pays s'accordassent à instituer en commun une investigation relative à l'histoire naturelle des flétans.

Les motifs invoqués à l'appui de la création de la saison prohibée ci-haut désignée sont les suivants:—

1. A cette époque-là de l'année les conditions climatiques sont des plus défavorables aux exploitations et la totalité ou la presque totalité des pertes de vies et de navires survient pendant cette période.
2. C'est pendant cette période que se produisent la presque totalité des pertes d'engins et d'appareils, pertes souvent énormes. On prétend que 50 p. 100 du matériel de chacun des navires est détruit durant ce laps de temps. Quand on se souviendra que les navires de grande dimension mouillent chaque jour une étendue de ligne équivalente à 48 milles de longueur et que des hameçons sont attachés à ces lignes à des intervalles de dix pieds environ, on pourra se rendre compte de la gravité des pertes susceptibles d'être subies.
3. En dehors des pertes monétaires susceptibles d'être éprouvées par la destruction des engins et des appareils, et qui par elles-mêmes sont excessivement onéreuses, l'exercice de la pêche pendant la mi-hiver tend à chasser ces poissons des lieux de pêche. Comme les flétans saisissent l'appât avec avidité pendant la saison du frai, il est raisonnable de penser que des poissons s'enferment à la plupart des hameçons abandonnés à la dérive, ne tardent à mourir et à entrer en décomposition.
4. Les faits sont de nature à démontrer que 15 pour cent des prises annuelles sont opérées pendant ces trois mois; on estime à 10 pour cent des prises globales le nombre des poissons enferrés à des hameçons laissés à la dérive.
5. Les poissons, pêchés à cette époque, sont d'une qualité peu propre à l'alimentation et ne devraient pas être écoulés sur les marchés. Ils soit maigres et leur chair est flasque.

6. Il faut trois mois par année pour inspecter et armer convenablement les navires de pêche de sorte que ces trois mois de prohibition peuvent être employés avec utilité et profit.

Aucune divergence de vues appréciable ne fut signalée quant au bien-fondé de cette mesure de la part des intéressés de l'un ou de l'autre côté de la ligne-frontière mais comme elle était incorporée à un projet d'accord relatif à la solution de maintes questions en suspens, le Canada suggéra que le problème relatif au flétan fasse l'objet d'une étude en propre. Cette proposition ayant été acceptée, on s'empressa de rédiger le Traité en date du 2 mars 1923 relatif à la sauvegarde des flétans du Pacifique, qui fut, en l'espèce, le premier accord signé au nom du Canada par un représentant du gouvernement canadien seulement. Le traité fut ratifié le 21 octobre 1924 et est devenu effectif le premier du mois suivant.

Ce traité prescrit:—

- (a) La constitution ou formation d'une commission internationale de quatre membres, deux de chaque pays. Cette commission doit durer aussi longtemps que le Traité. La commission est appelée à instituer une investigation complète sur l'histoire naturelle des flétans du Pacifique et à présenter un rapport aux deux gouvernements à cet effet;
- (b) La création d'une saison prohibée relative à la pêche des flétans dans le Pacifique septentrional, à partir du 16 novembre de chaque année jusqu'au 15 février suivant, ces deux jours inclusivement. Cette saison fermée doit rester en vigueur pendant au moins trois ans; après quoi il est possible de lui porter modification par consentement mutuel des deux gouvernements, sur la proposition de la Commission internationale;
- (c) Le Traité doit rester en vigueur pendant cinq ans; et par la suite, pendant une période de deux ans après que l'une des parties contractantes aura notifié l'autre de son intention d'y mettre fin.

Le personnel de la Commission se compose des membres suivants:—

*Pour le Canada.*—W. A. Found, Directeur des Pêcheries; J. P. Babcock, Adjoint du Commissaire des Pêcheries pour la Colombie-Anglaise.

*Pour les Etats-Unis.*—Henry O'Malley, Commissaire des Pêcheries des Etats-Unis, le capitaine Miller Freeman, Éditeur du "Pacific Fisherman" et autres publications (Seattle).

La commission a tenu ses assemblées d'inauguration à Seattle et à Vancouver en novembre 1924. En raison de l'étendue des recherches et des difficultés inhérentes à leur réalisation on résolut:—

1. D'employer une personne compétente à titre de Directeur des Recherches;

2. De constituer un comité consultatif scientifique d'honneur destiné à être consulté au besoin par les membres de la Commission aussi bien que par le Directeur des Recherches, et auquel serait soumis le plan d'action conçu par le Directeur et toutes autres innovations jugées opportunes.

Ce comité consultatif est formé de deux membres pour le Canada et de deux membres pour les Etats-Unis, à savoir:—

*Pour le Canada.*—Dr A. McLean Fraser, professeur de zoologie à l'université de la Colombie-Anglaise et autrefois directeur de la station de biologie marine à la baie Departure, C.-A.; Dr W. A. Clemens, directeur actuel de ladite station de biologie marine.

*Pour les Etats-Unis.*—Professeur John N. Cobb, directeur du collège des Pêches à l'université de Washington; N. B. Schofield, directeur du service des Pêches marchandes de la Californie, San Francisco.

Inutile d'ajouter que la seule compensation dont bénéficieront jamais les membres du comité ne leur peut venir que du sentiment de satisfaction personnel, susceptible de naître chez eux à la pensée de contribuer par leurs efforts à la réalisation d'une œuvre éminemment utile pour les deux pays.

Comme Directeur des Recherches, on a eu recours à l'expérience et aux connaissances de M. W. F. Thompson, diplômé de l'université de Stanford et qui fut jadis directeur du laboratoire des Pêches de Californie. M. Thompson avait déjà consacré deux saisons à certaines observations relatives à l'histoire naturelle des flétans—1914-1916—à l'emploi du département des pêcheries de la Colombie-Anglaise. Il s'est révélé doué des qualités de travail et de compétence que recherchait la Commission. Il s'est mis énergiquement à l'œuvre de bonne heure en 1925 et depuis cette époque, l'investigation est conduite avec vigueur et sans interruption. Il a à sa disposition un personnel de cinq aides et la commission s'attend que les recherches seront suffisamment avancées à l'expiration des trois années de période prohibée pour lui permettre à cette époque de rédiger et de présenter un rapport aux deux gouvernements intéressés.

Le travail repose sur des données et des faits statistiques et biologiques. On a presque terminé un ouvrage comportant le relevé et la compilation de tous les éléments de statistique qu'on a pu recueillir depuis les débuts de l'industrie. Cette œuvre sera parachevée l'année prochaine. De même on a enregistré nombre d'observations, de faits et de données concernant la migration, la croissance et les caractères des flétans. On se propose d'apporter d'importants développements à cet aperçu du travail.

#### OFFICE DE BIOLOGIE MARINE

L'Office de Biologie marine qui fonctionne sous la direction du département fut créé en 1912 par un acte du parlement. Il exécute des recherches purement scientifiques à deux stations, dont l'une est située à Saint-André, N.-B., et l'autre à Nanaïmo, C.-A. Pendant dix ans l'Office ne fut composé que de scientifiques, dont deux désignés par le ministre et les autres par les universités où on s'adonne à des recherches biologiques. En 1923, l'acte fut amendé en vue de mettre l'office en contact plus intime avec les problèmes relatifs à l'industrie des pêches. En vertu de l'acte amendé l'office consiste maintenant et de scientifiques et de personnes versées dans la connaissance des questions pratiques de la pêche. Grâce à cette innovation, on a fondé sur les deux côtes des stations où on se propose d'appliquer à la solution des problèmes pratiques et économiques de la pêche le résultat de nos découvertes scientifiques antérieures et courantes.

La nouvelle station atlantique est située à Halifax, N.-E. Au cours de l'été dernier on l'a aménagée de façon à pouvoir l'occuper. Depuis on y a exécuté une somme de travail considérable et d'une valeur économique importante pour l'industrie des pêches.

La nouvelle station du Pacifique est située à Prince-Rupert, C.-A. A cette dernière station on n'a pas manifesté autant d'activité qu'à celle d'Halifax, en raison de certains différends qui se sont élevés à l'égard de l'emplacement désigné par le gouvernement provincial et aussi à l'égard du coût relatif à la construction du bâtiment. Ces différends sont maintenant réglés à la satisfaction de tous et les travaux y sont en voie de progrès. Entre temps, certaines sociétés de pêche de Prince-Rupert ont mis à la disposition des travailleurs scientifiques des locaux destinés à leur faciliter l'exécution d'essais et d'expérimentations ayant trait à la congélation et à la réfrigération des poissons.

En dehors de l'accomplissement des travaux ordinaires aux stations, l'Office a donné durant l'année de brefs et pratiques cours scientifiques aux surveillants de pêche et aux surintendants des piscifactoreries. Il a aussi, à la prière du département, institué un plan méthodique de recherches embrassant la période d'une

année relativement aux procédés et aux méthodes d'alevinage et de pisciculture actuellement en pratique dans ce pays, et cela par l'intermédiaire d'un comité de l'Office connu sous la désignation de comité des recherches.

L'Office et ses diverses sections se composent des membres suivants:—

Dr A. P. Knight, président, Kingston, Ont.

M. J. J. Cowie, Secrétaire-trésorier, Ottawa, Ont.

Dr Philip Cox, de l'université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B.

Dr C. J. Connolly, Collège Saint-François-Xavier, Antigonish, N.-E.

Dr C. H. O'Donoghue, de l'université du Manitoba, Winnipeg, Man.

Dr E. E. Prince, Ottawa, Ont.

Le Chanoine V. A. Huard, Québec, P.Q.

Dr A. H. Hutchinson, de l'université de la Colombie-Anglaise, Vancouver, C.-A.

Dr J. Playfair McMurrich, de l'université de Toronto, Toronto, Ont.

Dr W. T. McClement, de l'université de Queen's, Kingston, Ont.

Dr A. H. MacKay, Halifax, N.-E.

Dr R. F. Ruttan, de l'université McGill, Montréal, P.Q.

John Dybhavn, de Prince-Rupert, C.-A.

A. Handfield Whitman, Halifax, N.-E.

Les membres de l'Office ne reçoivent pas d'appointements, mais le gouvernement défraye les dépenses de voyage qu'ils effectuent pour assister aux assemblées ou pour exercer des travaux qui relèvent de la compétence de l'Office.

*Conseil de direction de l'Office.*—Dr A. P. Knight, M. J. J. Cowie, Le Chanoine Huard, Dr J. P. McMurrich, Dr E. E. Prince, Dr R. F. Ruttan.

*Comité de l'Atlantique.*—M. A. Handfield Whitman, président, Dr A. H. McKay, Dr C. J. Connolly, Dr A. G. Huntsman, secrétaire.

*Comité du Pacifique.*—M. John Dybhavn, président, Dr A. H. Hutchison, Dr C. H. O'Donoghue, Dr W. A. Clemens, secrétaire.

*Comité des Recherches.*—Dr W. A. Clemens, Dr A. H. Leim, Dr C. H. O'Donoghue, Dr Philip Cox.

Directeur de la station Atlantique.—Dr A. G. Huntsman.

Directeur de la station du Pacifique.—Dr W. A. Clemens.

On trouvera à l'appendice No 2 un rapport détaillé des travaux accomplis par le personnel de l'Office.

#### OBSERVATIONS RELATIVES À L'HISTOIRE NATURELLE

Pendant l'été et l'automne de 1925, le naturaliste du département a exécuté les investigations suivantes:

Etude sur les huîtres américaines, surtout en ce qui a trait à la formation et à la maturité des éléments sexuels à l'intérieur des organes de reproduction.

Observations relatives aux marées à Bouctouche et aux environs, en rapport avec les lieux où peuvent vivre les huîtres pendant l'hiver, avec les aliments propres à ces mollusques et avec les parasites susceptibles de les infester.

Observations relatives à la distribution géographique des huîtres dans le détroit de Northumberland.

Observations relatives aux moules et aux mactres à coquille molle.

Observations relatives à la condition présente des gisements de pétoncles à la baie Mahone.

Observations relatives aux homards géants comme reproducteurs.

Observations relatives à la ponte des éperlans.

A l'appendice No 3 de ce rapport on trouvera au complet les données et les faits recueillis par le naturaliste relativement aux homards géants comme reproducteurs.

Pendant l'année, j'ai le regret d'avoir à le déclarer, vingt-neuf pêcheurs ont perdu leur vie dans l'exercice des exploitations de pêche: vingt sur la côte orientale et neuf sur la côte occidentale.

Votre obéissant serviteur,

A. JOHNSON,  
*Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.*

## APPENDICE N° 1

## RAPPORTS ÉMANANT DES INSPECTEURS DE PÊCHE

## RAPPORT DE WARD FISHER, INSPECTEUR-CHEF DE LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—ANNÉE 1925

Les prises globales déchargées pendant l'année se sont chiffrées à 249,000,000 de livres, soit un accroissement de 28,000,000 de livres par comparaison aux prises de 1924.

L'ensemble des valeurs marchandes pour toutes les espèces de poisson et de leurs produits réunis, s'est chiffré à \$10,213,687, soit \$1,436,436 de plus qu'en 1924.

Ces chiffres démontrent que les pêcheries furent exploitées avec des résultats satisfaisants tant pour les pêcheurs que pour les négociants. Les conditions se montrèrent favorables dès l'ouverture de la campagne par suite de la clémence de la température et de l'absence de glaces sur la côte. Il en est résulté que les exploitations côtières de printemps ont commencé environ deux semaines plus tôt que d'habitude.

Bien que les prises de maquereau, 11,799,000 livres, aient été les plus importantes depuis 1910, il n'en reste pas moins que les pêcheurs n'en ont profité que dans une faible mesure à cause de la congestion des marchés américains, résultat des pêches merveilleuses effectuées au large des côtes de cette dernière contrée. Il en fut de même l'année précédente alors que les prises furent presque égales à celles de la dernière saison.

On signale un accroissement considérable dans les prises de carrelet et de raie, poissons qui antérieurement à 1924, étaient un objet de rebut. Depuis lors on a découvert en Grande-Bretagne des débouchés pour ces pleuronectes et la majeure partie des prises y sont expédiées. On a débarqué près de 700,000 livres de raie d'une valeur marchande de \$23,380.

Les prises de pétoncles se sont élevées à 12,404 barils, soit un accroissement de près de 5,000 barils par rapport à l'année antécédente. Des nouveaux gisements, sis dans le golfe de Fundy, on a extrait 8,187 barils de pétoncles tandis que des anciens gisements de Chester on n'a retiré que la moitié de ce rendement. Le développement des nouveaux gisements, propres au golfe de Fundy, est d'autant plus remarquable qu'on n'y comptait que trente-cinq pêcheurs licenciés en activité contre près de 200 dans l'arrondissement de Chester. D'autres gisements d'une vaste superficie existent dans la baie de Fundy et des recherches récentes ont démontré que maintes autres aires propres à la côte orientale recèlent des gisements très importants de ce mollusque recherché. On est à créer de nouveaux débouchés pour l'écoulement de ces mollusques et à agrandir les marchés déjà en existence. Les pêcheurs et les négociants ont bénéficié de prix rémunérateurs pour leurs expéditions de pétoncles.

## SUCCÈS REMPORÉS DANS L'EXERCICE DE LA PÊCHE DES HOMARDS

Comme les prises de homard s'étaient révélées les plus faibles jamais enregistrées dans les annales de la pêche, on commençait à craindre que les pêcheries de ce crustacé ne fussent en plein déclin et qu'il deviendrait nécessaire de prendre des mesures radicales pour sauvegarder l'industrie.

Par bonheur, les déchargements de 1925 dénotent un accroissement substantiel par rapport à l'année antécédente, soit 170,698 quintaux par comparaison à

115,275 quintaux en 1924, soit encore un accroissement de 55,432 quintaux. A quelques exceptions près, l'augmentation fut générale par tout l'arrondissement. De même les prix dont ont bénéficié les pêcheurs se sont révélés plus élevés que ceux de l'exercice antécédent.

Le tableau suivant donne la totalité des prises et leur valeur marchande par comparaison à 1924.

	Prises de 1925		Prises de 1924	
	Qtx	Valeur	Qtx	Valeur
Inverness.....	11,156	168,928	8,675	116,134
Richmond.....	6,721	98,540	4,097	35,530
Cap-Breton.....	10,875	162,444	10,295	139,782
Victoria.....	5,026	89,126	5,471	93,341
Halifax.....	5,176	92,728	3,112	65,344
Guysboro.....	11,650	184,527	7,272	103,152
Antigonish.....	7,664	134,673	6,413	93,935
Pictou.....	16,840	265,139	12,302	159,676
Colchester.....	638	9,557	680	8,950
Cumberland.....	7,952	121,076	7,104	94,707
Lunenburg.....	2,327	32,182	1,224	23,452
Queens.....	5,751	77,923	2,727	43,004
Shelburne.....	24,811	448,454	15,785	304,693
Yarmouth.....	39,977	836,152	23,591	458,860
Digby.....	11,941	265,514	5,658	135,335
Annapolis.....	1,043	23,500	695	21,552
Kings.....	150	4,500	174	6,960
	170,698	3,014,963	115,275	1,904,407

Les accroissements ci-haut indiqués rendent compte dans une large mesure de l'augmentation substantielle de la valeur marchande globale des pêches par comparaison à 1924. Les quantités de homard expédiées à l'état vivant aux Etats-Unis et à l'intérieur du pays vont s'accroissant d'année en année et indubitablement tendent à amoindrir le rendement en conserves. Plus de 63,000 quintaux de homard furent expédiés à l'état vivant l'année dernière, soit près de 20,000 quintaux de plus qu'à partir de 1921. De Yarmouth, arrondissement occidental, on a expédié par vapeurs aux Etats-Unis 25,000 quintaux de homard en plus des 12,000 quintaux expédiés par semailles. Les quantités globales, employées à la mise en conserve dans l'arrondissement occidental, se sont chiffrées à 35,000 quintaux, ce qui est inférieur aux quantités expédiées à l'état vivant.

## PÊCHES DE LA MORUE ET DE L'AIGLEFIN

Les pêches de la morue et de l'aiglefin se rapprochent par tant de traits communs, surtout en ce qui a trait à la morue et à l'aiglefin frais, fumés et séchés qu'on est fort excusable de les réunir sous une seule rubrique. La pêche de ces deux espèces s'est révélée très fructueuse l'année dernière, l'ensemble des déchargements étant le plus considérable depuis cinq ans. Les débarquements s'en sont chiffrés à 173,195,600 livres se décomposant en 140,832,800 livres de morue et en 32,371,200 livres d'aiglefin.

Le tableau suivant ne manque pas d'intérêt en ce qu'il fournit l'idée de la façon dont on a disposé des prises.

## MORUE

	Prises	Fraîche	Fumée	Séchée
	Qtx	Qtx	Qtx	Qtx
1921.....	1,415,190	74,620	16,456	319,660
1922.....	1,560,271	61,691	21,201	372,699
1923.....	1,048,943	75,970	30,888	219,405
1924.....	1,129,801	116,907	28,435	220,263
1925.....	1,408,238	97,866	51,226	300,932

## AIGLEFIN

	Prises	Frais	Fumé	Séché
	Qtz	Qtz	Qtz	Qtz
1921.....	259,195	114,247	39,917	10,741
1922.....	298,593	112,931	49,281	15,109
1923.....	297,023	132,202	51,481	12,551
1924.....	320,804	144,915	45,386	19,052
1925.....	323,718	148,935	45,103	16,818

Il convient de faire observer ici que durant la dernière période de cinq ans les quantités de morue fumée ont plus que triplé par rapport au rendement antérieur cependant que les quantités d'aiglefin n'ont pas varié. D'un autre côté les quantités d'aiglefin écoulées sur le marché à l'état frais sont passées de 11,424,700 livres à 15,123,300 livres.

L'expansion du trafic en poisson frais et fumé, trafic qui embrasse dans son extension le hareng et le maquereau, coïncide avec l'excellente réclame qu'on a faite des produits de mer, soutenue du reste par un relèvement sensible dans la qualité de certains des articles. Les produits frais et fumés se signalent particulièrement par l'amélioration de leurs qualités alimentaires. Les perfectionnements apportés aux moyens de transport n'ont pas été non plus sans faciliter beaucoup l'écoulement des produits.

On trouvera une preuve des bons effets résultant de l'activité déployée par les négociants en vue de créer de nouveaux débouchés et d'agrandir les marchés déjà en existence, dans le fait qu'en dépit d'un accroissement sensible dans les débarquements, les commandes provenant des marchés américains et canadiens n'en ont pas moins excédé l'offre des articles pendant une partie considérable de l'année.

L'expansion et l'importance du négoce de poisson frais et fumé nous sont nettement démontrées par le fait qu'environ 1,000 fourgons de ces articles furent expédiés de Mulgrave et d'Halifax seulement, sans compter de fortes quantités expédiées comme chargements inférieurs à un fourgon complet, et plus de 7,000,000 de livres écoulées par messageries.

Les perspectives relatives à l'expansion de ce commerce sont des plus rassurantes.

## SUCCÈS REMPORTÉS PAR LA FLOTTE DE PÊCHE DE LUNENBURG

La flotte de pêche de Lunenburg, composée de 74 navires, a remporté les plus éclatants succès jamais enregistrés dans les annales de la pêche eu égard au nombre d'unités en activité. Les déchargements se sont totalisés à 264,725 quintaux, soit une moyenne de 3,577 quintaux par unité. La palme du succès revient à la goélette *W. E. Knock*, capitaine William Deal, qui se glorifie de prises de 6,418 quintaux.

On se formera une idée juste de l'importance des exploitations quand on saura que le prix moyen par quintal fut de \$7.25, soit une somme totale supérieure à \$2,000,000. Rarement, si jamais, depuis la fondation de la flotte, pareil succès n'a couronné les efforts de ceux qui se sont livrés à la pêche.

L'année s'est ressentie des bons effets résultant des exploitations avantageuses accomplies par la flotte en 1924 alors qu'elle ne comptait que soixante-quatre unités. Le renouveau d'intérêt suscité par ces succès s'est traduit par un accroissement de 12 unités dans le nombre des navires de la flotte, et par l'activité qui s'est manifestée aux chantiers de construction maritime. Quelque vingt nouvelles goélettes furent lancées des chantiers de la rive sud, à l'ouest de Halifax. Environ 10 autres étaient en construction à la fin de l'année et les commandes en existence étaient jugées suffisantes pour tenir les chantiers en activité pendant toute l'année de 1926. Environ soixante-quinze pour cent des 20 nouveaux navires furent construits dans les chantiers du comté de Lunenburg ce qui a contribué grandement à la prospérité de ce comté.

Il convient cependant de faire observer ici qu'on ne parviendra à écouler avec profit et facilité les articles de pêche, au fur et à mesure de leur accroissement en production, que par le perfectionnement des procédés de salage et de fumage. Les perfectionnements sont devenus nécessaires non seulement pour conserver notre emprise sur les marchés, actuellement monopolisés par Lunenburg, mais aussi pour se créer de nouveaux débouchés et rivaliser avec avantage avec nos concurrents étrangers. Lunenburg se rend pleinement compte de cette nécessité et lors de la prochaine saison on verra la réalisation de maints projets à cet égard.

#### ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE

Avec l'expansion du trafic des poissons frais et fumés, on ne tarda pas à constater que les moyens de manutention et d'entreposage ne répondaient plus aux soins que nécessite la manipulation des produits. Halifax qui devient vite le chef-lieu de l'industrie ressent vivement la nécessité de perfectionner et d'agrandir ses moyens de manutention, d'entreposage frigorifique et d'emmagasinement. On y projette la construction d'un entrepôt frigorifique aussi spacieux que moderne non pas destiné à l'usage des seuls négociants d'Halifax mais à celui de tous ceux faisant affaire le long de la côte.

La société *Maritime Fish Corporation* a l'intention d'ériger un atelier à Dartmouth, près Halifax, afin de répondre aux exigences du trafic des poissons frais d'une façon plus satisfaisante qu'à son entrepôt actuel à Canseau.

#### FLOTTE DE CHALUTIERS À VAPEUR

Pour faire face aux exigences du trafic de poisson frais et de poisson fumé surtout pendant l'hiver, la flotte des chalutiers à vapeur, formée de six unités, fut portée à dix unités par l'addition du *Viernoe* opérant pour le compte de la *National Fish Company*, et du *Lord Beaconsfield*, du *Lord Shaftesbury* et du *Lord Darling* pour le compte de la *Maritime Fish Corporation*. Les dix chalutiers sont de registre anglais ou canadien.

#### PROBLÈMES RELATIFS AUX PÊCHEURS CÔTIERS

Il est manifeste que les conditions, issues de la remarquable expansion du trafic des poissons frais et fumés, tendent à transformer l'ancien régime industriel de la pêche. Il est clair que les pêcheurs isolés ne sont plus ni en mesure de profiter des marchés; ni, sur une grande étendue du littoral, de traiter convenablement leur poisson. Sans ressources monétaires et sans matériel pour sécher et saumer le poisson, leur situation est certes devenue des plus précaires, cependant que leurs confrères plus fortunés de Lockeport, de Liverpool, de Yarmouth et d'autres chefs-lieux peuvent disposer de leurs prises au flanc même du navire et de la barque pour de l'argent comptant sans aucun des travaux relatifs à la manutention et à la préparation des poissons.

Les procédés d'exploitation se sont profondément transformés. Autrefois 20 pour 100 des prises de morue, de hareng et de maquereau étaient écoulées sur les marchés à l'état séché ou saumuré par les pêcheurs eux-mêmes qui étaient tenus de consacrer une grande partie de leur temps à l'exécution de ces opérations. Ce régime tend maintenant à disparaître en raison de l'accroissement rapide du négoce de poisson frais. Aujourd'hui, en effet, sur une étendue importante de la côte les pêcheurs disposent de leurs prises au flanc même du navire ou de la barque ou encore à la relève de leurs casiers ou de leurs filets, et généralement à des cours si faibles que leurs exploitations leur sont improfitables, excepté à des endroits où les gros négociants se trouvent à leur portée. Pour tout dire, la

raison pour laquelle tant de nos pêcheurs ont abandonné leur métier consiste en ce qu'ils ont trouvé impossible d'y gagner leur vie dans les conditions en existence dans les dix dernières années ou plus.

L'introduction du bateau-moteur et des procédés modernes a laissé en arrière une multitude de pêcheurs dispersés le long de la côte. En 1882 le nombre des petits bateaux, actionnés à la rame ou mus à la voile se chiffrait à 12,000 montés par plus de 22,000 hommes tandis qu'à présent on compte près de 6,000 bateaux-moteurs en activité équivalent à un placement d'argent d'environ un million et demi de dollars. La valeur globale des 12,000 bateaux en 1882 n'était que de \$328,000.

Le bateau à rames ou le voilier sont de manœuvre trop laborieuse pour convenir aux besoins du jour. Nos ancêtres, durs au travail et de vie simple ressentaient moins vivement que nous la tendance au bien-être, le goût des profits rapides et l'attrait des commodités de la vie, toutes choses aujourd'hui essentielles à la génération actuelle dans sa marche vers le succès et la prospérité.

L'abandon de la main-d'œuvre a été plus que contrebalancée par l'introduction d'un matériel plus perfectionné, par l'amélioration des procédés de préparation et de manutention et par la rapidité et l'importance des bénéfices réalisés.

Les prises de morue par exemple sont passées de 61,000,000 de livres en 1882 à 113,000,000 de livres en 1924 cependant que les prises de l'aiglefin ont doublé.

Tout en déplorant le déclin de notre population de pêcheurs, il n'en convient pas moins de signaler que l'industrie se trouve dans une condition plus rassurante que jamais auparavant par suite de la création des chefs-lieux de commerce de poisson frais. Les poissons de mer deviennent de plus en plus recherchés du consommateur et malgré l'accroissement des moyens d'entrepôt et de mise en conserve et la création d'une flotte de chalutiers à vapeur modernes, il est encore difficile de faire face aux exigences du trafic surtout pendant l'hiver.

Il semble que les problèmes relatifs aux pêcheurs côtiers ne peuvent être résolus que de deux façons. Premièrement en généralisant l'usage du petit navire de pêche de 10 tonnes ou plus et celui de la grande goélette de 40 à 70 tonnes destinés à permettre aux pêcheurs de séjourner sur les lieux de pêche durant plusieurs jours successifs sans rentrer au port; et deuxièmement en rattachant ou affiliant nombre de pêcheurs côtiers aux chefs-lieux de pêche ou à la flotte des goélettes. C'est ainsi que l'année dernière la flotte de Lunenburg a dû embaucher environ 400 pêcheurs de Terre-Neuve pour compléter les équipages chargés de la manœuvre de ses navires. Il n'est pas facile pour plusieurs de nos pêcheurs de rompre avec la coutume. Pendant des générations, ils furent leurs propres maîtres et presque libres de toute influence étrangère de sorte que ce n'est pas sans répugnance qu'ils consentent à s'employer soit sur la flotte soit dans les établissements échelonnés le long de la côte.

En ce qui a trait à la nécessité d'armer des navires et des barques de plus fort tonnage et à l'amélioration des procédés de manutention, il sera intéressant de consulter la statistique suivante qui comporte les déchargements effectués à Lockport l'année dernière, attendu que ce port a construit une flotte de petites goélettes et de gros bateaux-moteurs susceptibles d'opérer l'année durant:—

## LOCKEPORT 1925

	Morue	Aiglefin	Pêche côtière	Pêche du large
	livs	livs	livs	livs
Janvier.....	213,500	164,000	377,500	
Février.....	278,000	241,500	456,500	63,000
Mars.....	304,000	111,000	134,800	280,500
Avril.....	221,000	141,500	35,500	327,000
Mai.....	312,000	41,800	353,800	
Juin.....	411,500	122,500	468,500	44,000
Juillet.....	632,000	6,000	444,600	188,000
Août.....	511,000	3,600	244,600	270,000
Septembre.....	284,500	141,000	352,500	73,000
Octobre.....	215,000	91,500	306,500	
Novembre.....	515,000	471,500	563,500	423,000
Décembre.....	183,000	121,500	304,500	
	4,080,500	1,652,000	4,042,800	1,668,500

Le tableau ci-dessus démontre que près de cinq millions et trois-quarts de livres de morue et d'aiglefin furent déchargées à Lockeport, plus de quatre millions provenant des pêcheries côtières. Outre les quantités totales inscrites au tableau, certaines prises importantes, opérées par des navires de gros tonnage, furent déchargées à Halifax, Liverpool et autres ports.

## PERTES DE VIE

La nature hasardeuse des exploitations accomplies par les pêcheurs a été démontrée d'une façon tragique par le nombre des pertes de vie signalées l'année dernière, telles qu'elles apparaissent dans la nomenclature suivante:—

(1) Ernest Brown, de Stoney Island, Ile Cap-Sable, s'est noyé le 11 mars, en pêchant dans une petite embarcation dans la baie de Barrington.

(2) Kenneth Brown, de Stoney Island, Ile Cap-Sable, s'est noyé le 11 mars, en pêchant dans une petite embarcation au large de l'île Stoney.

(3) Carl Nielson fut lancé par-dessus bord du chalutier *Lemberg* de la "National Fish Company" au cours d'une forte tempête, alors que le chalutier se dirigeait du banc de pêche vers Halifax.

(4) Richard Schanare, de East River, comté de Lunenburg, se noya le 14 mars en pêchant sur les bancs de l'Ouest à bord de la goélette *Mary H. Hirtle*.

(5) Freeman Feener, de Lunenburg, s'est noyé le 27 avril pendant qu'il pêchait sur les bancs de l'Ouest à bord de la goélette *Jean Smith*.

(6) William Newport, de Garnish, Terre-Neuve, se noya le 6 mai en pêchant sur le banc Quero à bord de la goélette *Vera P. Thornhill*.

(7) Charles Grundy, de Garnish, Terre-Neuve, se noya le 5 mai en pêchant sur le banc Quero à bord de la goélette *Vera P. Thornhill*.

(8) Belden Cox, côte sud, Ile Cap-Sable, se noya le 6 mai pendant qu'il pêchait à bord d'un dori au large de l'île Spectacle, comté de Yarmouth.

(9) Bernard Cox, côte sud, Ile Cap-Sable, se noya le 6 mai pendant qu'il pêchait dans un dori au large de l'île Spectacle, comté de Yarmouth.

(10) Richard Hynick, de Blue Rocks, Lunenburg, se noya le 21 août de la goélette *Douglas J. Mosher*, en stationnement dans le port de Queensport, comté de Guysboro.

(11) John Cook, de South Ingonish, Cap-Breton, se noya le 8 décembre quand son dori chavira par gros temps dans une tentative pour atteindre la goélette *Julia F. C.*

## SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES PAR CROISEURS

L'année dernière s'est caractérisée par l'exercice d'une surveillance très active et en fait la plus énergique exécutée depuis longtemps. La saison d'hiver fut particulièrement hasardeuse et fatigante. Les conditions relatives aux mouvements des glaces et la violence des tempêtes survenues ont rendu sigulièrement pénible l'exercice des entreprises de pêche. Le capitaine Barkhouse du *Arras* et le capitaine Cousins du *Arleux* méritent toute notre reconnaissance pour le zèle et la vigilance qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Les journaux de bord donnent un aperçu de la nature des travaux exécutés.

## CROISEUR "ARRAS" CAPITAINE BARKHOUSE

Le *Arras* fut mis en service à Liverpool N.-E. le 21 mai et y subit les réparations annuelles.

9 juin.—Le navire prend la mer et arrive à Halifax pour s'approvisionner le 10 juin.

18 juin.—Se rend exercer la surveillance sur les lieux de pêche sis entre Halifax et Shelburne.

22 juin.—Retourne à Halifax pour faire ses préparatifs en vue d'une croisière aux Grands Bancs au large de Terre-Neuve à titre de navire-hôpital au bénéfice des pêcheurs de la flotte de pêche de Nouvelle-Ecosse.

26 juin.—Prend la mer et localise la flotte de pêche le 28 juin. Le navire séjourne avec la flotte des Grands Bancs jusqu'au 4 juillet, date à laquelle il se rend aux Bancs de l'Ouest, Middle Ground, Quero et aux lieux de pêche de l'île de Sable.

9 juillet.—Arrive dans les eaux de Terre-Neuve et entre en contact avec la flotte des Grands Bancs. Le navire séjourne avec la flotte en donnant les soins et traitements médicaux à tous les pêcheurs malades ou invalides.

24 juillet.—Découvre la goélette *Delawand II* échouée au large de l'entrée du port Hollyrood. Réussit à renflouer la goélette sans avaries. Reste en contact avec la flotte jusqu'à ce que toutes les unités soient retournées à leur port d'attache ou soient parties pour les Bancs de l'Ouest, le 30 août. Se dirige vers l'ouest de conserve avec la flotte, arrivant à Sydney-Nord le 1er septembre.

Pendant la campagne de pêche sur les Grands Bancs on a enregistré 115 cas de maladie et quatre cas où les patients durent être conduits à l'hôpital de Saint-Jean.

2 septembre.—Se rend à l'île Saint-Paul pour étalonner la station indicatrice de direction.

3 septembre.—Se dirige vers l'ouest pour surveiller la station propre à la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse.

26-27 septembre.—Étalonne la station indicatrice de direction à Yarmouth puis se rend surveiller la station s'étendant de Halifax à l'Île-du-Prince-Edouard. Reste en surveillance à cette station jusqu'au 7 novembre.

8 novembre.—Prend la direction de l'ouest. Découvre la goélette *Eldora* en train de couler bas dans les lacs de Bras d'Or. Place l'équipage à la disposition du navire en danger pour aider à la manœuvre des pompes, et remorque la goélette.

9 novembre.—Abandonne la goélette *Eldora* à D'Escousse, Cap-Breton, puis prend la direction de l'ouest et arrive à Halifax le 10 novembre.

11 novembre.—Exerce la surveillance sur la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse; croise entre Halifax et Shelburne pour secourir au besoin les navires et tenir les havres et les ports libres de glaces. Séjourne en ces lieux jusqu'au 31 mars 1926.

Pendant l'hiver le *Arras* a prêté main-forte à 53 goélettes et à deux vapeurs qu'il a libérés des glaces et il a empêché la formation des glaces dans les ports quand la chose était nécessaire.

Pendant l'année on a compté 37 navires de pêche américains dans les diverses stations où le *Arras* a exercé la surveillance. Ces navires furent visités 53 fois.

Très peu de représentations sont parvenues à notre connaissance touchant la pêche illicite par des navires de pêche étrangers et pas une seule plainte n'a été portée contre les agissements des chalutiers à vergues ou à panneaux opérant sur les Grands Bancs de Terre-Neuve.

Pendant l'année, le *Arras* a parcouru 13,993 milles, a tenu la mer pendant 1,546 heures et a consommé 1,107 tonnes de charbon.

CROISEUR "ARLEUX", CAPITAINE COUSINS

21 mars.—Le *Arleux* achève ses réparations et se rend à Halifax pour s'y approvisionner.

27 mars.—Prend la direction de l'ouest vers Lunenburg, Liverpool, Lockeport et Shelburne pour y exercer la surveillance. Les pêcheurs déclarent que les prises de homard sont abondantes le long de la côte.

31 mars à 2 avril.—Poursuit l'exercice de la surveillance. A cette date se porte à la recherche de la goélette de pêche *Opitza*, de Lockeport. A 6 h.s. reçoit message que la goélette est rentrée au port.

23 avril.—Se porte sur les lieux de naufrage du vapeur *Raifuka Maur* (de nationalité japonaise) et se met à la recherche des cadavres des membres d'équipage.

24 avril.—Recherche des cadavres de l'équipage dans les environs du lieu du sinistre. A 3.30 h.s. entre en rapport avec le *Wistariat*. La mer est trop tumultueuse pour permettre la poursuite des recherches. Le *Wistaria* se rend à Halifax à 8.30 h.s. Le vent devient violent. Tempête du N.-E. Se dirige vers la côte de la Nouvelle-Ecosse et arrive à Shelburne à 6.30 h.s. le 25 avril.

2 mai.—Prend la direction de l'est. Se trouve à 3.30 h.s. au large de Little Hope; recueille le bateau-moteur de la goélette *Cape Dor*. Se dirige vers Liverpool pour remettre le bateau à la Douane.

3 mai.—Se porte au secours de la goélette désemparée *Cape Dor* et retire l'épave de la route maritime. Après avoir remorqué la goélette deux milles, brise son gouvernal. Se dirige vers Liverpool.

6 mai.—Se dirige vers l'épave et la remorque dans la baie de Liverpool.

8 mai.—L'épave est dynamitée par le *Festubert*.

11 mai.—Se dirige vers Halifax pour s'approvisionner.

16 mai.—Prend la direction de l'ouest à la rencontre de la flotte américaine de navires porteurs de sennes attendue sur la côte de la Nouvelle-Ecosse.

21<sup>er</sup> mai.—A Shelburne, aborde le navire américain porteur de sennes *Lucia*, le premier à paraître sur la côte.

27 mai.—Au large de Sambreau, accompagne 15 navires américains porteurs de sennes. Aucun banc de maquereau en vue.

30 mai.—Croise à l'est de conserve avec la flotte. Plusieurs navires porteurs de sennes prennent des maquereaux au large de Liscomb et retournent à leur port d'attache avec leurs cargaisons. Les pêcheurs côtiers au filet font de bonnes prises de maquereau.

2 juin.—Croise au large du Canseau avec la flotte de navires porteurs de sennes. Aucun banc de maquereau en vue.

5-7 juin.—Croise entre Canseau et Louisbourg de conserve avec les navires porteurs de sennes. Plusieurs navires porteurs de sennes prennent des maquereaux.

17 juin.—Les derniers navires porteurs de sennes s'éloignent de la côte. Les grands bancs de maquereau semblent avoir fait leur apparition avant l'arrivée des navires porteurs de sennes.

18 juin.—Arrivée à Halifax.

20-27 juin.—Exécute certains travaux pour le ministère de la Marine et des Pêcheries à Darmouth.

8-14 juillet.—Aux chantiers maritimes à Halifax, curage de la chaudière à vapeur, etc.

15 juillet.—Croise vers l'ouest dans la direction de Lockeport et de Shelburne pour surveiller les navires de pêche américains à la recherche de la boitte en dedans de la limite de trois milles.

31 juillet.—11.55 h.m. Se rend au quai de l'Etat, à Shelburne pour aider à combattre un incendie qui s'est déclaré sur le quai.

1er août-3 août.—Croise entre Liverpool et Shelburne. Abondance des harengs. Grande flotte des bateaux côtiers de pêche en exploitation entre Liverpool et Shelburne.

4 août.—Croise dans la direction de Yarmouth où nous arrivons à 6.15 h.s.

7 août.—Navigue de conserve avec le bateau de pêche aux pétoncles *Jessie May* avec les gardes-pêche Torrie et D'Entremont à bord; se dirige vers Mud Islands à la recherche des gisements de pétoncles. Ne découvre aucun gisement de pétoncles.

8 août.—Exerce des opérations de dragage sans découvrir de pétoncles. A. 4.15 h.s.; arrivons à Pubnico.

10 août.—Se rend à Yarmouth, arrivée à 11.25 h.m.

11 août.—Le bateau de pêche aux pétoncles *Jessie May* forcé de stationner à Yarmouth par suite d'avaries aux machines. Prend la place du *Arleux* entre la bouée sud-ouest de la passe et le cap de Yarmouth. Les gardes-pêche Torrie et d'Entremont et M. McRae du bateau de pêche aux pétoncles *Jessie May* se trouve à bord. Ne découvre aucun gisement de pétoncles.

12 août.—Opère entre le haut-fond Lurcher et l'île Brier où on découvre un gisement de pétoncles de bonne qualité. Ce gisement n'a pas encore été exploité par les pêcheurs.

18 août.—Recherche des gisements de pétoncles au sud-ouest de l'île Brier à environ 6 milles. Découvre de vastes gisements de pétoncles.

19 août.—Se dirige vers Shelburne pour surveiller les navires de pêche américains.

21 août.—Recherche des gisements de pétoncles au large de Shelburne et de Lockeport sans localiser aucun gisement de ces mollusques.

24 août.—Croise vers l'est et arrive à Halifax.

28 août.—Se porte dans la direction de Canseau et du détroit de Northumberland.

31 août.—Arrive à Pointe-du-Chêne.

2 septembre.—Se rend réprimer la pêche illicite des homards au large de Richibouctou, N.-B. A 10.45 h.m., saisit un bateau-moteur chargé de homards pêchés illicitement à 2 milles au nord de la ligne de démarcation. Remorque le bateau-moteur jusqu'à la Pointe-du-Chêne et le remet entre les mains du garde-pêche LeBlanc, à Shédiac.

Le *Arleux* exerce la surveillance entre Richibouctou et la baie Miramichi détruisant un grand nombre de casiers à homards et autres appareils de pêche au homard. De grandes quantités de homards illicites sont vendues aux fabriques en opération dans d'autres arrondissements où la saison est ouverte. Ce genre de braconnage doit être réprimé coûte que coûte. On pourrait mettre fin à ce genre de braconnage en annexant au *Arleux* un bateau-moteur rapide quand il est de surveillance dans cette station car l'eau de l'étendue est trop peu profonde pour lui permettre de s'approcher des lieux illicitement exploités. Il doit stationner et croiser au large. Beaucoup de braconnage s'exerce à proximité du rivage.

Le *Arleux* séjourne dans cet arrondissement jusqu'au 30 septembre date à laquelle il retourne sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse.

2 octobre.—Arrive à Halifax. Stationne à Halifax.

7 octobre.—Se porte vers l'ouest, direction de Grand-Manan, et du golfe de Fundy pour y exercer la surveillance. Les pêcheurs déclarent avoir effectué de bonnes prises le long de la côte.

20 octobre.—Étalonne le poste indicateur de direction de Saint-Jean, N.-B.

22 octobre.—Arrivée à Yarmouth.

23 octobre.—Croise vers l'est.

27 octobre.—Arrivée à Halifax.

3 novembre.—Se dirige vers l'ouest pour y réprimer la pêche illicite. Peu de maquereaux pêchés au large de Lunenburg.

7 novembre.—Trois navires américains porteurs de sennes apparaissent sur la côte. Croise de conserve avec ces navires porteurs de sennes jusqu'à Sambreau. Les bancs de maquereau ne se montrent pas.

7-13 novembre.—Un certain nombre de navires porteurs de sennes opèrent entre Sambreau et l'île Cross, Lunenburg.

19 novembre.—Les navires porteurs de sennes ont quitté la côte sans prendre de maquereaux.

20 novembre.—Stationne à Shelburne. Officiers et membres d'équipage assistent au service funèbre célébré à bord du *Tempa* en l'honneur des officiers et des marins du navire américain *Morrell* noyés dans le port de Shelburne le 16 novembre.

21 novembre.—Remorque à Shelburne le *Athena* qui faisait eau et met la goélette dans le bassin.

23 novembre.—Se dirige vers l'est et arrive à Halifax pour y nettoyer la chaudière à vapeur.

1er décembre.—Se dirige vers l'ouest en exercice d'inspection jusqu'à Yarmouth; surveille les navires de pêche américains.

12 décembre.—Croise dans la direction de l'est et arrive à Halifax le 14 décembre.

16 décembre.—Croise dans la direction de Canseau pour y sauvegarder la flotte de pêche d'hiver.

17 décembre.—Croise dans la baie de Chédabouctou de conserve avec les unités de la flotte, originaires d'Arichat, de Petit-de-Grat et de Canseau.

19 décembre.—Remorque les goélettes côtières *Carl Richard* et *Speed* dans la baie Inhabitant. A 3.3 h.s. remorque dans Canseau la goélette de pêche *Hockkomock* dont les machines sont avariées.

30 décembre.—Remorque la goélette côtière *John Halifax* dans le goulet de Canseau. Accompagne la flotte de pêche dans la baie de Chédabouctou. A 6.15 h.s. se rend à la recherche d'un bateau de pêche de Dover ayant perdu sa route. A 8.00 h.s. reçoit une dépêche par sans fil annonçant que le bateau est revenu sain et sauf à Canseau.

31 décembre.—Remorque de Canseau au canal Saint-Pierre la goélette côtière *J. E. Garland* dont les voiles étaient avariées. Brise la glace dans le canal et revient se joindre à la flotte.

3 janvier.—Brise la glace dans Sheet Harbour et prête main-forte au vapeur *Urter*, transporteur de pâte à papier, pour lui permettre de se frayer un chemin à travers la glace dans sa marche vers la Rivière-de-l'Ouest.

6 janvier.—Brise la glace dans la Rivière de l'Est et remorque la goélette côtière *Flora* après l'avoir retirée des glaces.

7 janvier.—Se dirige vers l'est dans la direction de Canseau. Arrive à Canseau à 5.15 h.s.

9 janvier.—Brise la glace dans le goulet de Canseau et porte secours au *Robert Cann* et au *S.S.C.D.* 98 leur aidant à se frayer un chemin à travers la glace jusqu'à Mulgrave.

11 janvier.—Remorque le navire charbonnier *Linda Pardy* de port Malcoln à Guysboro et se dirige vers Canseau.

La saison de pêche relative à l'aiglefin est terminée à Canseau et les bateaux de pêche sont désarmés. La saison de pêche à l'aiglefin a été peu fructueuse en raison de la rareté des bancs et de l'inclémence de la température en décembre.

13 janvier.—Se dirige vers l'ouest et arrive à Goldboro.

14. janvier.—Se dirige vers l'ouest avec le *Westport* à sa remorque. Arrive à Sheet Harbour à 3.55 h.s. Brise la glace dans Sheet Harbour pour en retirer le navire *Urter* porteur de pâtes à papier, retenu captif dans les glaces dans la rivière de l'Ouest.

15 janvier.—Brise la glace dans Sheet Harbour. Retire des glaces la goélette *Cecial B* et mouille la goélette au quai de l'Etat.

16 janvier.—Brise la glace dans Sheet Harbour et dans la Rivière de l'Ouest.

17 janvier.—1 h.s. Retire la vapeur *Urter*, porteur de pâtes à papier, de l'emprise des glaces. Le vapeur poursuit son voyage.

18 janvier.—Brise la glace dans la rivière de l'Est et pratique une route navigable conduisant au quai des bateaux à vapeur.

20 janvier.—Prend la direction de l'Ouest avec le *Westport III* à sa remorque. Arrive à Halifax à 5.15 h.s.

25 janvier. — Prend la direction de Lunenburg. A 2.15 h.s. brise la glace dans le port de Lunenburg et en retire les navires.

27 janvier. — Tente de renflouer la goélette *Dorothy M. Smart* échouée sur le côté ouest du port. Plusieurs tentatives infructueuses sont faites, rupture du câble de halage.

31 janvier. — Réussit à renflouer la goélette.

1er février. — Le navire est mouillé au quai de la voie ferrée à Lunenburg. Le navire est désarmé pour exécution des réparations.

#### SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES PAR NAVIRES GARDE-PÊCHE

Le navire garde-pêche *Mildred McColl* fut mis en surveillance dans les eaux d'Halifax et de Guysboro pendant les mois de mai, juin et juillet, pour y réprimer la pêche illicite des homards et prêter main-forte aux surveillants de pêche cantonnés dans l'accomplissement de leurs devoirs. En juin et juillet de même qu'en novembre, ce navire fut appelé à exercer la surveillance dans le comté de Lunenburg, un arrondissement voisin.

Le 3 août, ce navire se rendit de Halifax à Pugwash, comté de Cumberland, pour y surveiller la pêche des homards dans l'arrondissement de pêche d'automne, détroit de Northumberland. En cours de route il a accompli divers travaux de surveillance le long de la côte. Arrivé à Pugwash avant l'ouverture de la saison, il prit à bord les bouées indicatrices de la ligne de démarcation des arrondissements d'automne et de printemps, pour les mouiller selon l'alignement voulu. Grâce à la surveillance exercée dans cet arrondissement par le *Mildred McColl* la pêche illicite a été réduite à son minimum dans cet arrondissement. Ce fait est parfaitement reconnu par ceux qui s'intéressent à l'industrie.

On a effectué des exercices quotidiens de surveillance le long de la ligne de démarcation de pêche aussi bien que parmi les bateaux de pêche en activité. Ce navire a aussi contribué à l'exécution des recherches et des investigations relatives à la localisation des gisements des pétoncles dans le voisinage.

A la fin de la saison les bouées indicatrices de la ligne de démarcation de pêche furent relevées et remises à l'atelier et le navire se rendit le 20 octobre à Halifax pour y exercer la surveillance dans le comté d'Halifax. Il fut désarmé aux chantiers maritimes d'Halifax le 20 janvier.

## BATEAU-GARDE-PÊCHE "A", CAPITAINE BAKER

Le bateau garde-pêche "A" entreprit son travail de surveillance habituel le 9 juin. Ce bateau a rendu des services très satisfaisants pendant l'année dernière et a maintenu une vigilance active le long de la côte entre Pubnico et le fond du golfe de Fundy. Il s'est révélé d'un grand secours dans la répression de la pêche illicite des homards.

## RAPPORT DE J. F. CALDER, — ARRONDISSEMENT N° 1 — NOUVEAU-BRUNSWICK — ANNÉE 1925

Cet arrondissement embrasse les comtés de Charlotte, Saint-Jean, Albert et les eaux du golfe de Fundy propres au comté de Westmoreland.

## SOMMAIRE DES PRISES ET DE LEURS VALEURS MARCHANDES — ANNÉE 1925

		Valeurs marchandes.....\$	
Morue.....	19,364 qtx		39,627
Aiglefin.....	16,539 "	" "	29,532
Merluche.....	59,643 "	" "	74,602
Merlan.....	28,804 "	" "	38,022
Flétan.....	131 "	" "	1,829
Carrelet.....	722 "	" "	2,311
Raie.....	215 "	" "	587
Plie.....	10 "	" "	10
Hareng.....	171,812 "	" "	187,486
Sardines.....	158,259 brls	" "	1,016,325
Gasparot.....	17,800 qtx	" "	38,920
Saumon.....	3,150 "	" "	56,627
Alose.....	3,600 "	" "	38,368
Eperlan.....	366 "	" "	7,118
Mactres.....	11,507 brls	" "	62,812
Bucardes.....	201 qtx	" "	563
Homard.....	5,701 "	" "	195,153
Vigneaux.....	1,091 "	" "	5,008
Algues.....	3,800 "	" "	6,840

La valeur globale marchande des prises se chiffre à \$1,854,792 par comparaison à \$2,022,373 en 1924.

## MORUE

On signale un fléchissement considérable dans les prises de morue par comparaison à l'exercice antécédent, soit 19,364 quintaux en regard de 29,124 quintaux en 1924. Toutefois les prises de morue, effectuées pendant l'année actuelle, soutiennent avec avantage la comparaison avec celles d'une année moyenne car il convient de ne pas oublier que les prises de 1924 furent exceptionnellement fructueuses.

## AIGLEFIN

L'aiglefin s'est révélé abondant. Les prises s'en sont chiffrées à 16,539 quintaux cependant que 14,892 quintaux furent pêchés en 1924. Les déchargements d'aiglefin furent les plus importants enregistrés depuis nombre d'années.

## MERLUCHE

On a accompli de très fortes prises de merluche, la production globale de ce poisson étant de 59,643 quintaux par comparaison à 49,356 quintaux l'année précédente.

## MERLAN

On signale un accroissement très important dans les débarquements de merlan par comparaison avec l'année antérieure: 28,804 quintaux pour 1925 en regard de 8,391 quintaux en 1924. Les prises de l'année actuelle se sont presque élevées au niveau de celles de 1923. Cette pêche avait pratiquement manqué en 1924. Les résultats de cette année sont de nature à nous rassurer quelque peu sur l'avenir de cette pêche.

## HARENG

Les prises de hareng se sont totalisées à 171,812 quintaux. La majeure portion du poisson fut fumé par les pêcheurs de Grand-Manan. C'est là un chiffre considérable de production. L'opération des écluses a de fait fourni un rendement illimité. L'ensemble de ces déchargements représente la limite des quantités susceptibles d'être manutentionnées et traitées par les pêcheurs. On a fumé de fortes quantités de hareng à Grand-Manan mais les articles se sont vendus à des prix plutôt désavantageux. Au début, le hareng en caisse fut coté sur le marché à 3¼ cents la livre pour tomber plus tard à 2¼ cents la livre. Il est regrettable qu'il n'existe pas de plus nombreux débouchés pour notre hareng fumé. Ce poisson est préparé selon les meilleurs procédés possibles et on devrait pouvoir en disposer facilement. Et cependant chaque fois que la production augmente, le marché ne tarde pas à devenir congestionné, de sorte qu'à un rendement intensif correspondent infailliblement des cours inférieurs à ceux en existence lors d'une faible production.

## SARDINES

On n'a disposé que de 158,259 barils de sardines en 1925 par comparaison à 269,643 en 1924. Ces chiffres ne comportent pas les quantités de sardines qui furent vendues aux écluses. Il est indubitable qu'il s'est pêché plus de sardines au moyen des écluses l'année dernière qu'en toute autre année de l'histoire de l'industrie. Les harengs-sardines furent exceptionnellement abondants le long de la côte du Maine. Les pêcheurs de l'Etat du Maine ont offert leurs prises à des cours inférieurs au prix d'exportation en existence de ce côté-ci de la frontière, soit \$10.00 le boucaut, de sorte que les paqueurs américains leur en ont acheté des quantités beaucoup plus importantes que l'année dernière. Il ne faut pourtant pas en conclure que nos pêcheurs à l'écluse se sont trouvés désavantagés par l'introduction de la clause relative à la vente pour l'exportation incorporée dans leur licence, parce que sans cette prescription, il n'est pas du tout probable qu'ils eussent bénéficié de plus de \$2.00 le boucaut. D'où il s'ensuit que tout en disposant de quantités beaucoup plus importantes de poisson, nos pêcheurs auraient réalisé des recettes inférieures à celles dont ils ont bénéficié par l'opération de ladite clause.

## SAUMON

On signale un accroissement appréciable dans les prises de saumon pour l'année actuelle: soit 3,150 quintaux par comparaison à 2,750 quintaux en 1924.

## MACTRES

On a pêché 11,507 barils de mactres par comparaison à 23,907 barils l'année précédente. Les quantités de mactres vendues durant l'année sont entièrement subordonnées à la demande de ce poisson. En 1924, les marchés de mactres en conserves furent favorables, ce qui a incité les fabricants de conserves des deux côtés de la ligne-frontière à acquérir de nos pêcheurs des approvisionnements considérables de ces mollusques. Cette année, les marchés manifestèrent peu d'activité et ces mollusques furent difficiles à écouler.

## ALOSE

La migration de printemps des aloses fut exceptionnellement abondante. Les pêcheurs en ont pêché 3,600 quintaux à Lorneville et dans le port de Saint-Jean. C'est la plus importante pêche d'alose effectuée depuis nombre d'années. Les pêcheurs ont réalisé de fortes sommes au cours de la brève période où ils s'adonnèrent à l'exercice de cette branche de la pêche.

## GASPAROT

On signale un léger accroissement dans les prises de gasparot par comparaison à l'année antécédente, soit 17,800 quintaux en regard de 15,000 quintaux en 1924.

## HOMARDS

On signale un léger fléchissement dans les prises de homards, soit 5,701 quintaux par comparaison à 6,022 quintaux l'année antécédente. Les cours furent cependant plus élevés qu'en 1924 et les pêcheurs ont de ce fait réalisé \$195,153 en regard de \$173,969 pour l'exercice précédent.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR A. L. BARRY,—ARRONDISSEMENT N° 2  
—NOUVEAU-BRUNSWICK—ANNÉE 1925

Cet arrondissement embrasse cette partie du Nouveau-Brunswick confinant à la Baie-des-Chaleurs, golfe Saint-Laurent, ainsi que le détroit de Northumberland, y compris les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et le côté du détroit propre au comté de Westmoreland.

La valeur marchande globale des pêches de 1925 s'y est chiffrée à \$2,909,562 par comparaison à \$3,327,738 pour l'année antécédente, soit un décroissement de \$418,176. Le tableau suivant établit la comparaison entre les exploitations de pêche de cette année et celles de l'année précédente:

	1925		1924		
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	
		\$		\$	
Morue.....	qtx	186,180	472,386	230,042	571,416
Hareng.....	"	200,898	197,868	217,054	200,528
Maquereau.....	"	16,707	63,968	13,845	49,166
Gasparot.....	"	16,395	24,323	5,630	6,881
Achigan.....	"	477	6,820	868	11,520
Saumon.....	"	26,377	231,825	30,317	363,583
Eperlan.....	"	46,326	711,031	63,748	841,414
Homards.....	"	60,193	874,569	62,281	1,029,595
Aiglefin.....	"	1,647	3,014	1,746	3,798
Merluce et lingue.....	"	7,249	12,544	7,622	14,816
Traite.....	"	161	2,266	179	2,360
Anguille.....	"	406	2,750	221	2,050
Petite morue.....	"	13,056	41,517	13,375	50,209
Mactres.....	brls	7,989	25,634	9,537	40,678
Huitres.....	"	12,038	88,693	17,201	103,040
Alose.....	qtx	2,222	14,284	3,704	35,797
Carrelet.....	"	231	704	28	42
Perche.....	"	146	876	22	64
Pétoncles.....	"	11	88	.....	.....
Poissons divers.....	"	45	45	94	94

## MORUE

On signale un décroissement de 43,862 quintaux dans les prises de morue et un fléchissement correspondant en valeur. La morue s'est montrée abondante dans la Baie-des-Chaleurs mais en raison des tempêtes survenues en juillet et en septembre, on n'a pas pu retirer de la présence des grands bancs de morue observés tous les avantages possibles. Les prix se sont maintenus élevés durant toute l'année: les pêcheurs reçurent jusqu'à \$8.00 le quintal, avec toute facilité d'écouler leurs produits.

## HARENG

On signale un décroissement et dans les prises et dans la valeur commerciale et industrielle des harengs. Les bancs de printemps furent quelque peu tardifs, ce qui a nui aux pêcheurs de homard en quête de boîte. Mais dans l'ensemble les harengs fréquentèrent par grandes bandes les côtes et si la température s'était révélée favorable, on en aurait pris de bien plus fortes quantités.

## MAQUEREAU

Ce poisson manifeste un accroissement et dans les prises et dans la valeur. On a armé pour cette pêche un plus grand nombre de bateaux que l'année précédente.

## GASPAROT

Les prises de gasparot ont plus que doublé par rapport à celles de l'année précédente avec augmentation correspondante en valeur. L'écoulement des gasparots sur les marchés s'est effectué avec facilité pendant toute la campagne de pêche.

## ACHIGAN

Il est regrettable de voir périliter la pêche des achigans dans cet arrondissement. Dans la rivière Miramichi, les prises ont perdu toute importance. Les pêcheurs attribuent la cause du fléchissement à l'opération des filets à éperlan dont plus de deux milliers furent mouillés dans la rivière et la baie Miramichi seules. Les pêcheurs se montrent respectueux du règlement relatif à la libération des jeunes achigans, mais quand la température est réellement basse, ces derniers ne survivent pas à l'influence du froid sur leur organisme.

## SAUMON

On signale un léger décroissement dans les prises de saumon mais les prix s'en sont maintenus profitables durant toute l'année et les produits de saumon se sont écoulés avec facilité. La pêche au filet le long de la Baie-des-Chaleurs fut très fructueuse durant la première partie de la campagne cependant que les pêcheurs au filet traînant ou dérivant, opérant au large de Miramichi, n'ont guère eu à se louer des résultats de leurs entreprises. Les phoques communs ont aussi causé de grands dégâts: un des pêcheurs au filet dérivant déclare avoir constaté l'existence dans son filet de cinquante têtes de saumons dont les troncs avaient été dévorés en une nuit par ces mammifères marins. Le régime relatif à l'expédition outre-mer des saumons congelés assure toujours aux pêcheurs l'existence de marchés propres à l'absorption de leurs prises.

## ÉPERLAN

Les prises d'éperlan en 1925 n'équivalent qu'aux deux tiers de celles de 1924. Les prises de décembre 1925 se sont caractérisées par leur importance de sorte que le décroissement de l'année est imputable à l'insuccès des exploitations exercées en janvier et février de la campagne 1924-25. On observe cette année une diminution dans le nombre des pêcheurs ce qui est probablement attribuable aux pertes monétaires subies par certains d'entre eux au cours de l'année antécédente.

L'introduction des filets dits "box-nets" à Cocagne et Bouctouche a contribué au relèvement des exploitations par la suppression de la pêche au dard ou à la foène, pratiquée par certains pêcheurs trop pauvres pour se pourvoir de filets à poche. Ces pêcheurs exerçaient leurs exploitations sur des lieux très propices à l'usage des "box-nets", de sorte que s'étant pourvus de cet excellent appareil de pêche, ils sont parvenus à améliorer leur condition d'une façon très appréciable.

## PÊCHE DES ÉPERLANS AU FILET FLOTTANT

Les pêcheurs soulèvent des objections sérieuses contre l'usage du filet flottant avant l'ouverture de la saison relative au filet à poche. On impute au filet flottant la rareté des éperlans à Richibouctou et à Shédiac. Les pêcheurs croient que le filet flottant chasse les éperlans des lieux de pêche. Il est certain que la période d'emploi des filets flottants marque pour les phoques communs et les goélands une époque d'abondance en aliments recherchés, et comme les poissons capturés par cet engin sont généralement de forte taille, les plus beaux spécimens de l'espèce se trouvent de ce fait perdus pour la consommation. Les pêcheurs de Bouctouche furent presque unanimes à insister pour qu'on mette fin à l'usage du filet flottant et on a jugé bon d'accéder à leur demande. On s'attend bien que les pêcheurs de Richibouctou nous présentent l'année prochaine une requête identique, de sorte qu'on peut prédire d'ores et déjà la disparition prochaine de cet appareil de pêche.

## HOMARD

Les prises de homard furent légèrement inférieures à celles de l'année précédente aussi bien que leur valeur commerciale et industrielle. L'importance des déchargements a varié avec les diverses sections de l'arrondissement. La pêche de printemps, pratiquée dans la partie septentrionale, fut très fructueuse, cependant que celle, exercée dans les limites de l'étendue méridionale de l'arrondissement, et qui ne commence pas avant le milieu d'août, a presque entièrement manqué. Le nombre des fabriques de conserves de homard est tombé de 143 à 138, mais chaque année on apporte des perfectionnements notables à l'aménagement et au matériel d'exploitation des établissements. C'est ainsi qu'un seul garde-pêche signale l'installation de trois nouvelles chaudières à vapeur et de quatre autoclaves. La pêche et la mise en conserve illicites des homards constituent encore des problèmes dont la solution s'impose dans certains quartiers de cet arrondissement, et la faute en retombe sur les fabricants qui persistent à acheter des homards illicites. Aussi longtemps qu'ils ne se seront pas déterminés à mettre fin au négoce illégal des homards, ces fabricants n'auront pas lieu de se plaindre de la rareté des homards.

## AIGLEFIN

On signale un décroissement considérable dans les prises et la valeur de l'aiglefin. Cette pêche n'est cependant pas une des pêches importantes de l'arrondissement.

## MERLUCHE ET LINGUE

Les pêches de la merluche et de la lingue ont peu varié par rapport à l'année précédente et il en est de même pour leur valeur commerciale ou industrielle.

## ANGUILLE

On observe une augmentation appréciable dans la pêche des anguilles surtout dans la rivière Grande-Tracadie. On rapporte que leur nombre a diminué dans la rivière Eel, ce qu'on attribue aux déprédations commises par les grues et les hérons contre les jeunes anguilles.

## ALOSE

On signale un décroissement dans les déchargements de l'alose.

## PETITE MORUE

On a pêché à peu près la même quantité de petite morue mais la valeur marchande de ce poisson a déchu par rapport à 1924. L'introduction des filets dits "box-nets" à Cocagne et à Bouctouche a donné naissance à un négoce jus-qu'alors inexistant à ces endroits et qui est, en l'espèce, le négoce de la petite morue.

## TRUITE

Les prises de truite ont peu varié par rapport à l'année antérieure.

## MACTRES À COQUILLE DURE ET À COQUILLE MOLLE

L'absence de débouchés pour ces coquillages a amené un déclin et dans leurs prises et dans leur valeur commerciale et industrielle. On a commencé à les mettre en conserve dans la section méridionale de l'arrondissement. Ces mollusques semblent être abondants mais par suite de la faiblesse des prix en cours, les pêcheurs parvinrent à peine à réaliser les gages ordinaires d'une journée de travail.

## HUÎTRES

Les prises d'huîtres accusent un déclin avec décroissement correspondant en valeur marchande. Les huîtres de Malpèque et de Bouctouche sont encore susceptibles de s'écouler facilement sur les marchés mais elles sont aujourd'hui moins recherchées que jadis par suite des expéditions d'huîtres de qualité inférieure à titre de produits de Malpèque et de Bouctouche. Pour relever l'industrie, il semble qu'il soit devenu nécessaire d'établir un règlement régissant la confection et l'emploi de barils destinés à contenir ces mollusques pour l'expédition. Ce règlement aurait pour effet de forcer les expéditeurs ou les importateurs à n'employer que des barils-étalons avec leurs noms estampillés sur la surface extérieure de ces récipients. Les mollusques ne manquent pas et la seule mesure à prendre pour assurer le succès monétaire de cette industrie consiste à classer les huîtres selon leurs qualités alimentaires antérieurement à leur expédition.

## PÉTONCLES

On n'a jamais déployé de grands efforts pour agrandir l'industrie des pétoncles dont les gisements sont probablement d'une très vaste étendue dans la Baie-des-Chaleurs. Un pêcheur a donné à entendre qu'il projetait de s'adonner à d'actives exploitations l'année prochaine et si le succès couronne ses efforts, on s'attend à ce que d'autres pêcheurs suivent son exemple.

A l'exception du braconnage exercée contre les homards et les saumons dans les rivières Miramichi, les règlements ont été bien observés. On pense que certaines lourdes amendes imposées à nombre de trafiquants clandestins en saumon auront pour effet d'assurer la sauvegarde des salmonidés remontant les cours d'eau pour frayer. Les poursuites judiciaires sont tombées de 42 en 1924 à 17 en 1925. Elles se décomposent comme suit:—Pêche illicite, 9; possession de poisson illicitement pêché, 3; pêche avec maille illicite, 2; négligence à enlever les pieux des rivières, 1; ingérence dans les fonctions d'un garde-pêche, 1; déchargement de homards-femelles œuvées, 1.

Les confiscations sont passées de 97 en 1924 à 111 en 1925. Cet accroissement est attribuable au redoublement d'énergie et d'activité déployées par les gardes-pêche adjoints dans leur résolution de purger la rivière Miramichi de tout appareil illicite à saumons.

Les pêcheurs de l'arrondissement méridional propre à la pêche des homards insistèrent fortement pour que la date d'ouverture de cette pêche soit avancée. Cette faveur leur ayant été refusée par le département, ils prirent parti de s'insurger contre la détermination des autorités, mouillèrent nombre de filets et capturèrent des quantités importantes de homard. La prompt intervention des gardes-pêche, qui saisirent la majeure partie des prises (environ cinq tonnes), mit fin à ce braconnage. On a aussi effectué la saisie de grandes quantités de matériel quand les pêcheurs persistèrent à tendre leurs appareils après la fermeture de la saison de pêche dans l'arrondissement septentrional.

Environ vingt nouveaux bateaux furent ajoutés à la flottille déjà constituée. La flottille a éprouvé cependant des dégâts considérables au cours de l'orage survenu en juin dernier. Dans la Baie-des-Chaleurs une barque fut même perdue avec les quatre pêcheurs qu'elle portait à son bord.

Je tiens à faire observer ici que les propriétaires de scieries ne manquent plus maintenant de prendre les dispositions voulues pour empêcher que la sciure de bois ou autre rebuts ne tombent ou ne glissent dans les cours d'eau. On n'a signalé cette année aucun cas de négligence volontaire et tous semblent avoir à cœur de sauvegarder les rivières de toute pollution ou contamination.

Les échelles à poissons fonctionnent toutes assez bien, à l'exclusion possible d'une d'entre elles sise à Kouchibouguac et que les exploitants projettent de rendre franchissable aux poissons.

En juillet dernier, pour la première fois, on a fait des efforts tendant à la destruction des phoques communs qui fréquentent l'embouchure de la rivière Miramichi où ils dévorent de grandes quantités de saumons et déchirent nombre de filets. Un canon Lewis, deux fusils et quantité de munitions nous furent expédiés par le ministère de la Défense nationale et avec l'aide de M. Lewis, un ex-cannonnier de la Grande Guerre, on est parvenu à massacrer un bon nombre de ces mammifères marins, en les surprenant au temps où ils se reposaient au soleil sur le rivage, à marée basse. Le résultat de cette campagne de chasse s'est traduit par la dispersion des attroupements de phoques. On a effectué environ 5,000 décharges d'armes à feu. On espère reprendre ce travail l'année prochaine à une date plus hâtive, de façon à rencontrer les troupeaux de phoques dès leur apparition dans la baie. Il convient de poursuivre cette œuvre d'extermination, car ces animaux se multiplient rapidement et deviennent chaque année de plus en plus hardis. Certains lieux de pêche, autrefois très recherchés, ne sont plus fréquentés par les pêcheurs parce que ces derniers ne se soucient guère d'y aller exposer leurs filets aux déprédations des phoques communs.

## RAPPORT DE L'INSPECTEUR H. E. HARRISON—ARRONDISSEMENT N° 3—ANNÉE 1925

L'arrondissement n° 3 embrasse les comtés de Kings, Queens, Sumbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska.

Presque toute la pêche de cet arrondissement est effectuée durant les mois où la glace est absente. Les quantités de poisson, pêchées à travers la glace ne sont pas d'une grande importance. Les étendues d'eau les plus vastes de l'arrondissement se libèrent de leur nappe de glace plus tôt que d'habitude. Le fleuve Saint-Jean devint libre de glace vers le 1er avril et un bateau à vapeur, en partance de Saint-Jean, atteignit Fredericton le 5 du mois. Dans le cours de ce mois-là, le ciel se montra nuageux et la température froide. Les eaux atteignirent leur hauteur maximum pendant la première semaine de mai et vers la fin du mois leur surabondance avait disparue; toutefois les fortes pluies survenues en juillet contribuèrent à élever encore le niveau des eaux.

Les premiers poissons frais apparurent le 4 avril sur le marché de Fredericton. C'étaient des gasparots, extraits de la rivière Oromocto près de Fredericton. Quelques aloses furent pêchées dans le fleuve Saint-Jean inférieur vers le 15 mai et on signale une assez abondante montée de saumons vers le 24 mai. Les aloses ne remontent pas la rivière Miramichi sud-ouest en amont de la ligne de marée. Les gasparots ne fréquentent pas mon arrondissement avant le 1er mai environ et les saumons et les truites de mer peu avant le 20 mai.

Les quantités et la valeur marchande des gasparots pêchés furent un peu supérieures à celles de 1924. L'écoulement de ce produit s'est effectué avec plus de facilité que par les années antérieures, mais vu l'absence de débouchés importants lors des dernières années, les pêcheurs avaient laissé détériorer leurs filets.

Ils ne furent donc pas en mesure de fournir au marché de très forts approvisionnements de gasparot car la plupart n'en prirent que les quantités suffisantes pour subvenir au besoin de leurs familles en gasparot frais, fumé et salé. On rapporte que les gasparots se montrèrent très abondants dans les eaux inférieures du fleuve Saint-Jean et ses tributaires. On en a signalé une montée assez abondante dans les eaux centrales et une migration considérable dans la rivière Miramichi sud-ouest.

La pêche des achigans n'a pas été importante en 1925. A la clôture de l'année tout tend à démontrer l'abondance de ces poissons dans la baie de Belle-Isle et il est probable que les prises de 1926 seront importantes à en juger par le nombre de licences délivrées à la fermeture de la saison 1925. Il y a douze ans qu'on n'a pas effectué une pêche fructueuse d'achigans dans le fleuve Saint-Jean et il faut encore remonter vingt autres années dans le passé pour constater l'existence d'une année d'abondance. Il est difficile d'assigner une cause à cette périodicité des migrations.

Les quantités d'anguilles pêchées accusent un léger fléchissement mais un accroissement relatif en valeur marchande. Si les pêcheurs pouvaient en tout temps bénéficier des prix en cours pour l'anguille en 1925, il est bien probable qu'ils ne manqueraient pas de pratiquer cette pêche avec énergie, et cela non seulement à leur profit mais aussi au profit des pêcheurs d'aloses et de saumons, car les anguilles dévorent nombre de saumons et d'aloses retenus captifs dans les filets. Les eaux du fleuve Saint-Jean semblent pulluler d'anguilles.

La pêche des chevesnes s'est exercée avec vigueur en 1925 et s'est traduite par un accroissement appréciable tant dans les quantités que dans leur valeur marchande. Cette pêche s'est développée en ces dernières années et j'ai confiance qu'elle continuera à acquérir de l'importance. Les prises sont expédiées aux marchés américains car la consommation de ce poisson est très faible dans mon arrondissement. Les fermiers l'utilisent comme aliment pour leurs porcs.

On enregistre un décroissement d'environ 50 pour 100 dans les quantités et la valeur marchande des sandres ou dorés, pêchés et vendus pendant l'exercice. Cette condition peut s'expliquer par le fait que la pêche ne fut pas poursuivie aussi régulièrement qu'en 1924 à cause des difficultés inhérentes à l'écoulement des sandres ou dorés sur les marchés. Il se peut que certains consommateurs se soient détournés de ce poisson pour le chevesne. Vu l'inactivité relative de la pêche des sandres ou dorés en 1925, on prévoit qu'elle sera plus profitable quand on la reprendra car les individus de l'espèce se seront accrus en taille et en nombre.

Il n'est pas sans intérêt de signaler ici un nouvel accroissement appréciable dans les quantités de saumons pêchés cette année. Bien que l'augmentation ne soit pas aussi substantielle que celle de 1924 par rapport à 1923, elle n'en fournit pas moins une preuve suffisante des bienfaits résultant des piscifactures dont l'exploitation rend possible l'introduction de grandes quantités de jeunes saumons dans les divers cours d'eau. Cette augmentation témoigne aussi du fait qu'on est parvenu à assurer enfin une sauvegarde efficace des saumons en croissance et des saumons adultes lors de leur ascension vers les eaux supérieures pour se reproduire. On nous représente parfois que les surveillants de pêche ne font pas leur devoir et que les saumons sont illicitement pêchés en grand nombre. Ces reproches émanent le plus souvent de pêcheurs-amateurs à la ligne peu fortunés qui sont enclins à attribuer leur déveine à la présence de braconniers se servant de filets, de dards ou de foënes. Il n'est pas un garde-pêche qui refusera d'admettre la survenance accidentelle et peut-être même fréquente d'actes de braconnage mais en raison du nombre restreint d'hommes à notre emploi et de la vaste superficie des eaux à surveiller c'est encore merveille qu'il ne se capture pas plus de saumons illicitement. On signale un accroissement considérable dans le nombre des licences délivrées en 1925 à cause sans doute des bons

résultats de 1924 et du fait qu'avec trois sous, une feuille de papier et une enveloppe on peut se faire délivrer une licence. Mais plusieurs personnes se font délivrer une licence ou un permis sans bien songer à l'utiliser, d'autres encore après avoir tenté l'aventure sans succès pendant une brève période de temps cessent toute exercice de pêche. Et c'est pourquoi les gardes-pêche m'affirment que l'augmentation du nombre des licences n'est pas un indice d'exploitations excessives de pêche au saumon. On sait la cause de l'accroissement des prises dans les plus importants sous-arrondissements—Kings et York,—cependant que l'accroissement du nombre des licences s'est fait sentir dans les comtés de Kings, York et Carleton avec décroissement dans les comtés de Queens, Sunbury et Victoria. Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que le poids moyen des saumons pêchés fut considérablement plus élevé que celui des dernières années. Une forte proportion d'entre eux pesaient de dix à vingt livres, un nombre appréciable de vingt à vingt-cinq livres et quelque-unes de vingt-cinq à trente-deux livres, ce qui dans une large mesure rend compte de l'accroissement du poids global. Les pêcheurs se sont plaints que la température leur avait été défavorable dans le cours de la campagne, mais dans l'ensemble, leurs exploitations semblent avoir été suffisamment fructueuses. Il incombe aux surveillants de pêche de voir à ce qu'un bon pourcentage des poissons reproducteurs atteignent les frayères, et si je suis bien renseigné, ce but a été réalisé. Permettez-moi de réitérer ici ma proposition relative à la dimension de la maille. Je le répète il serait sage à mon avis d'exiger que la maille des filets à saumon ne soit pas inférieure à 6 pouces en carré ou extension au moment de l'emploi. Pareille mesure permettrait à un plus grand nombre de poissons de faible taille de s'échapper des filets; et finalement ce serait les pêcheurs qui en bénéficieraient. Il y aurait aussi moins de pêcheurs à la ligne à déplorer le fait de prendre des saumons marqués de l'empreinte du filet.

Les prises d'alose en 1925 indiquent de deux choses, l'une: ou que cette pêche est dans un état de prospérité ou que l'opération des filets et des écluses ou pares clayonnés, posés dans le port de Saint-Jean, n'a pas été fructueuse. Mais si je suis bien renseigné les pêcheurs du port de Saint-Jean ont opéré de très importants déchargements, de sorte que les pêcheries semblent être en bonne condition. Tous les intéressés font des vœux pour le maintien de cet état de choses. Les prises de 1924 furent à peu près 100 pour 100 plus élevées que celles de 1923 et les prises de 1925 plus de 25 pour 100 plus fortes que celles de 1924, cependant que la délivrance des licences pour les années 1923, 1924 et 1925 fut respectivement de 219, 221 et 230. Les arrondissements où on a réalisé des augmentations notables sont les régions extrême nord et sud des eaux du fleuve Saint-Jean, soit la rivière Kennébécasis et le fleuve Saint-Jean à Grand Falls. Dans le premier quartier l'accroissement par rapport à 1924 fut plus de 100 pour 100 et dans la dernière étendue de plus de 250 pour 100, cependant que dans l'aire centrale, soit les comtés de Queens, Sunbury et York, (le comté de Carleton ne renferme aucun lieu de pêche propre à l'alose), les prises se révélèrent quelque peu inférieures à 1924. Les aloses sont apparues dans les eaux d'aval du fleuve Saint-Jean pendant la première semaine de mai, dix jours ou deux semaines plus à bonne heure que d'habitude et les quantités pêchées durant la saison furent si importantes que le garde-pêche Bell rapporte que les pêcheurs cessèrent leurs exploitations avant la fermeture de la saison ou avant la fin de la montée, attendu que le marché semblait être devenu congestionné d'articles de ce poisson. Quand l'eau baisse et s'échauffe, les anguilles deviennent gênantes et comme la pêche se pratique dans ces eaux au moyen de filets fixes, plusieurs aloses sont dévorées avant la relève des filets. En ce qui a trait à l'écoulement des articles d'alose sur les marchés, une condition quelque peu similaire s'est fait sentir dans l'arrondissement du garde-pêche Robertson malgré qu'il n'y eut que quatre filets en exploitation et que la saison fût très courte. Ce ne fut en

effet qu'en juin que les poissons atteignent Grand-Falls et la saison fut des plus tardives. Les prises n'en furent pas moins relativement considérables et les pêcheurs trouvèrent difficile de disposer d'une partie de leurs prises.

Il est possible que quelques-unes des aloses pêchées avaient déjà frayé avant d'être capturées et il est probable que leur chair était devenue flasque et molle, après un si long parcours à partir de la mer. Elle ne pouvait en tout cas posséder ni la fermeté ni la saveur propres à la substance des aloses extraites des eaux d'aval et particulièrement des eaux saumâtres et froides du port.

La pêche des esturgeons accuse un nouveau décroissement, soit 30 pour 100 par rapport à 1924 et 50 pour 100 par rapport à 1923. On a opéré plus de filets en ces trois dernières années que durant plusieurs exercices antérieurs et il est possible que l'espèce ne suffise pas à se reproduire. On trouve un grand nombre de jeunes esturgeons dans ces eaux d'une mensuration de 18 pouces à trois pieds de longueur, mais ils semblent ne croître que lentement et on les juge de nulle valeur marchande. Les quantités d'œufs ou de caviar recueillies furent négligeables et les pêcheurs ont déclaré n'avoir pas reçu d'offres pour cet article de sorte qu'ils n'ont pu encore en disposer.

Les quantités et la valeur marchande globales des pêches de l'arrondissement durant les années 1924 et 1925 se décomposent comme suit:—

Années.	Qtz.	Valeur marchande.
1924.....	3,716	\$ 33,698
1925.....	3,975	34,235

soit un accroissement de 259 quintaux et de \$537 pour 1925.

#### MATÉRIEL DE PÊCHE

Années.	Valeur.
1924.....	\$ 15,676
1925.....	14,425

Le poids et la valeur marchande globales des pêches domestiques, effectuées pendant la même période, se décomposent comme suit:—

#### PÊCHES DOMESTIQUES

Années.	Qtz.	Valeur.
1924.....	473	\$ 8,845
1925.....	454	8,780

soit un léger accroissement tant en poids qu'en valeur pour 1925.

Il ressort des divers rapports émanant des surveillants de pêche cantonaux que les truites ne furent pas aussi abondantes, en certains arrondissements du moins, qu'elles se sont montrées l'année antécédente. Bien que cet énoncé soit susceptible d'être conforme aux faits, il n'est cependant pas accepté comme preuve positive que les truites soient aussi rares qu'il semble au premier abord. Les pêcheurs à la ligne m'ont rapporté que les poissons semblaient être rares, tout en se plaignant en même temps de la température et des conditions hydrographiques. La température fut froide et le niveau des eaux variable. Il est donc très possible que les truites ne se soient pas laissées aisément tenter par l'appât naturel ou artificiel. C'est là la véritable explication; du reste cette condition n'en vaut que mieux pour les truites. Il y a donc tout lieu de prévoir que la pêche sera profitable cette année si les conditions se prêtent à l'exercice de la pêche à la ligne. Il me semble que la pêche des truites n'est pas pratiquée avec

autant d'entraîn que par le passé, après le mois de juin, en certains arrondissements du moins. Cela tient au fait qu'on a découvert de nouvelles fosses à saumon et qu'après le mois de juin on délaisse les truites pour les saumons. Cette condition est très avantageuse aux truites. Quant aux saumons ils sont fort capables de subir sans danger les exploitations de pêche à la ligne. Le fleuve n'est en général le théâtre d'aucune exploitation de pêche à la ligne pour les truites: truites de mer ou truites mouchetées, mais il existe plusieurs de ses tributaires, surtout dans la région du fleuve Saint-Jean inférieur, où on peut opérer à la ligne de belles prises de truites mouchetées. La pêche des saumons à la ligne sur le fleuve Saint-Jean fut assez fructueuse en certains endroits mais passable seulement en d'autres. Il est souvent difficile de rendre compte de ces variations. Les pêcheurs les expliquent d'emblée et ouvertement en affirmant que les gardes-pêche ne font pas leur devoir et que leur manque de vigilance donne lieu au massacre des saumons au moyen de filets, de dards et de foënes. Mais c'est un fait reconnu que les saumons ne se laisseront pas aussi facilement tentés par la mouche ou autre appât artificiel en certaines circonstances que dans d'autres. Prenons par exemple deux fosses voisines, renfermant un nombre égal de saumons au repos dans chacune d'entre elles. Certains jours se révéleront très propices à la pêche à la ligne dans l'une de ces fosses et tout à fait désavantageux dans la fosse voisine; en une autre occasion c'est le contraire qui se produira. Bien que la pêche des saumons à la ligne n'ait pas été fructueuse en 1925 à une certaine fosse sise dans les environs de Fredericton, elle n'y fut pas moins excellente en 1923. La même pêche ne fut pas profitable dans les fosses situées plus en amont du fleuve en 1923 mais elle y fut très abondante en 1925; et cependant les poissons extraits des fosses sises plus en amont dans le fleuve eurent à franchir la fosse sise près de Fredericton. La température et les conditions hydrographiques constituent donc des facteurs importants du comportement des saumons. Les conditions se sont révélées identiques dans les arrondissements de la Tobique et de la Miramichi, mais à la fin de la saison, la pêche à la ligne s'est révélée très profitable dans cette étendue des eaux de cette dernière rivière, relevant de ma juridiction. Les poissons n'ont pas atteint les eaux supérieures avant la clôture de la saison. Un grand nombre en firent l'ascension tard à l'automne parce que le niveau de l'eau était alors très élevé.

Les membres du Club Tobique prétendent qu'ils ne bénéficient pas d'une juste part des saumons qui remontent le fleuve Saint-Jean et la rivière Tobique pour frayer. Je ne vois pas comment il serait possible de remédier à cette condition à moins de faire cesser presque toute pêche des saumons au filet entre Fredericton et l'embouchure de la rivière Tobique. Si nous avions à notre emploi un plus grand nombre de gardes-pêche adjoints, on pourrait peut-être réprimer quelques actes de braconnage, mais je ne crois pas que le braconnage se soit beaucoup pratiqué dans ces dernières années. Le nombre de saumons pêchés par les membres du Club ci-haut désigné n'est pas important mais si je suis bien renseigné ses membres exercent surtout la pêche en juin et en juillet et point ou très peu en août. Leur campement est fermé le 15 août de chaque année. Leur saison d'activité est donc très brève, cependant que certains pêcheurs à la ligne exercent la pêche jusqu'au dernier août, d'autres jusqu'au 15 septembre, et quelques-uns même jusqu'au dernier septembre, mais assurément sans profit car on ne trouve pas de saumons propres à la consommation dans les rivières à cette dernière époque. Je proposerais que la pêche des saumons à la ligne ne se termine pas plus tard que le 15 septembre et il conviendrait même d'y mettre fin le dernier août. Quant à la pêche des saumons au filet je suis d'avis qu'elle devrait finir le 15 août de chaque année. Il me semble que les pêcheurs de profession aussi bien que les pêcheurs amateurs devraient se contenter de périodes de pêche raisonnables.

## ÉCHELLES À POISSONS

Les échelles en existence dans les diverses rivières sont en bon état de fonctionnement mais plusieurs d'entre elles sont peu utilisées. La plupart ont été érigées pour permettre aux saumons d'atteindre les sources de certains cours d'eau qui n'ont plus l'importance de jadis au point de vue de la pêche et que très peu de saumons cherchent à remonter aujourd'hui. Nombre de ces dispositifs de franchissement furent construits pour aider les truites à franchir certains barrages ou autres obstacles mais je ne vois pas comment elles peuvent être utiles sous ce rapport. On a effectué des travaux en béton à l'extrémité d'aval de l'échelle à poissons de la rivière Nashwaak à Marysville la saison dernière, et on espère que cet ouvrage demeurera en autant qu'il est possible d'en assurer la permanence. Les saumons de la montée d'automne—seule époque où ces poissons semblent remonter la rivière Nashwaak—n'éprouvent aucune difficulté à franchir la digue. La digue sise à Forest City, comté de York, fut reconstruite la saison dernière par ses propriétaires qui y ont aussi rétabli le passage à poissons. La société, qui exploite cette digue, est connue sous la désignation de "Eastern Pulpwood Company". L'échelle à poissons a été déclarée très efficace, c'est du moins ainsi que l'a qualifiée un fonctionnaire, à l'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère des Terres et des Mines. On affirme que cette échelle à poissons est nécessaire pour permettre aux saumons du lac Grand de descendre vers les eaux sises au bas de la digue pour frayer et pour plus tard remonter vers le lac, qui est d'une grande superficie et où les poissons séjournent durant le reste de l'année.

## POURSUITES JUDICIAIRES

Pendant l'année les poursuites judiciaires se sont chiffrées à dix-neuf dont sept contre la contamination des eaux et le reste contre la pêche illicite. De toutes les actions intentées deux furent déboutées par le magistrat; une en rapport avec la pêche illicite et l'autre avec la contamination ou pollution des eaux. On a imposé des amendes d'un montant de \$400 lequel se décompose comme suit:—\$275 versés au receveur général du Canada; \$15 au Club Tobique à titre de demandeur, \$90 à titre de sentences ajournées et une amende de \$20 restée non-acquittée.

## CONFISCATIONS

On a enregistré vingt-six confiscations de matériel d'exploitation d'une valeur approximative d'au moins \$95.68 dont \$68 proviennent de la vente des objets. Il reste encore de faibles quantités d'effets à disposer le cas échéant. Il convient de faire aussi mention des engins et appareils qui furent détruits, tels que dards, foënes, flambeaux et filets déchirés. On estime leur valeur à environ \$35.00.

## RAPPORT DE S. T. GALLANT, INSPECTEUR DES PÊCHERIES—ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE—ANNÉE 1925

## ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

La valeur globale marchande des pêches de la province de l'Île-du-Prince-Edouard s'est totalisée pour l'année 1925 à \$1,598,119, soit un accroissement de \$396,347 par rapport à 1924.

Le tableau suivant est intéressant en ce qu'il établit la comparaison entre les prises et valeurs marchandes de 1925 et celles de l'année précédente:

Désignations des produits	1924		1925	
	Quantités pêchées	Quantités vendues	Quantités pêchées	Quantités vendues
		\$		\$
Morue.....	qtx 41,036	81,885	61,483	150,135
Aiglefin.....	" 418	554	968	1,652
Merluche et lingue.....	" 15,430	27,081	14,939	22,981
Hareng.....	" 37,716	58,664	64,942	82,703
Maquereau.....	" 7,646	37,448	6,220	23,246
Perche.....	" 6	6		
Flétan.....			21	210
Gasparot.....	brls 300	600	84	225
Saumon.....	qtx 62	1,550	90	1,800
Eperlan.....	" 14,273	133,747	17,595	142,496
Truite.....	" 91	1,092	107	1,328
Bonite.....			975	4,875
Caplan.....	brls 90	270	138	552
Anguille.....	qtx 785	7,835	320	3,311
Petite morue.....	" 1,295	2,911	2,555	6,336
Mactres.....	brls 797	4,973	1,560	9,758
Hultres.....	" 7,945	63,840	5,278	52,780
Langues et noues.....	qtx 63	1,458	48	960
Huile de foie de morue, médicinale.....	gals		25	50
Huiles de morue.....	" 2,050	557	7,030	2,109
Huiles de poisson autres que l'huile de morue.....	"		1,800	900
Homard.....	qtx 65,893	777,301	78,570	1,088,712

## MORUE

La morue est apparue par grands bancs de bonne heure en mai ce qui est inaccoutumé sur cette étendue-ci de la côte, mais comme les pêcheurs se livraient alors à la pêche des homards, ils n'ont pas pu profiter de cet avantage avant le mois de juin. Cette pêche s'est alors exercée avec beaucoup de succès et on a enregistré un accroissement et dans les prises de la morue et dans leur valeur marchande.

## AIGLEFIN

On signale un accroissement et dans les prises et la valeur marchande de l'aiglefin.

## MERLUCHE ET LINGUE

Les prises et la valeur marchande de la merluche et de la lingue accusent un fléchissement.

## HARENG

La pêche des harengs a commencé de bonne heure dans la saison et les fabricants de conserves de homard ont réussi à se pourvoir d'un approvisionnement suffisant de boitte. On observe un accroissement et dans les prises et dans leur valeur commerciale.

## MAQUEREAU

Le maquereau s'est montré rare et la pêche ne s'en est pas exercée sur une aussi vaste échelle que les autres années. Les cours restèrent faibles et on signale un décroissement et dans les prises et leur valeur commerciale.

## SAUMON

Cette pêche ne s'est exercée qu'à Saint-Pierre et on observe un accroissement accentué dans les prises. Je crois voir là un indice d'une nouvelle expansion de cette branche de l'industrie des pêches dans les baies de Richmond et d'Alberton.

## ÉPERLAN

La saison s'est ouverte le 15 octobre pour la pêche des éperlans au filet flottant et on en a accompli de bonnes prises jusqu'au 1er décembre, date à laquelle la glace a commencé à se former sur les rivières et à entraver les exploitations de pêche.

La pêche au filet à poche s'est ouverte le 1er décembre et dans certaines localités on a effectué quelques-unes des plus fortes prises jamais enregistrées dans les annales de pêche de la province.

Il y a eu un accroissement dans les prises et dans la valeur marchande des éperlans.

## HOMARDS

En 1924, on avait fait remonter aux conditions climatiques défavorables, qui s'étaient prolongées jusqu'en mai, la cause de la diminution des déchargements de homards, de sorte qu'en 1925 on s'attendait à un relèvement de cette pêche vu l'existence d'une température propice aux exploitations dès le début de la campagne; et cependant comme on en pourra juger par le tableau figurant ci-dessus, l'accroissement ne fut guère sensible. Je professe l'opinion que les réserves de homards se dépeuplent graduellement ce que j'attribue au fait que, depuis la fin des hostilités, le travail ayant été rare, les pêcheurs ont dû recourir en plus grand nombre qu'auparavant à la pêche des homards comme moyen de subsistance. Il semblerait donc que les excès de pêche aient amené le déclin graduel signalé depuis deux ans.

On a aussi observé que sur certaines étendues de côte, on met en conserve de très fortes quantités de homard de quatre à six pouces de longueur; cette pratique ne peut amener que le dépeuplement des réserves à brève échéance, par suite de l'insuffisance du nombre de homards reproducteurs qu'on laisse ainsi parvenir à maturité. On signale un accroissement prononcé dans les débarquements de homards géants, mais je tiens à faire observer ici que ce fait ne se produit que depuis deux ou trois ans et il est difficile de prévoir les effets qu'aura leur pêche sur l'avenir des colonies.

Je pense qu'on devrait aviser aux moyens de fixer une taille-limite et en faire une disposition essentielle du Règlement. A mon avis ni les pêcheurs ni les fabricants de conserves ne s'opposeraient activement à l'introduction d'une mesure législative destinée à arrêter une taille-limite de six pouces. Si pareille clause était incorporée au règlement, on ne tarderait pas à enregistrer d'ici peu d'années une augmentation substantielle dans les prises et je reste convaincu que les pêcheurs ne manqueraient d'exiger bientôt l'institution d'une taille-limite de sept ou huit pouces. L'établissement d'une taille-limite amènerait indubitablement de bons résultats.

## HUÎTRES

On enregistre un fléchissement et dans les prises et dans la valeur commerciale des huîtres. Le décroissement signalé dans les quantités extraites des bancs n'est pas l'indice d'un déclin dans les réserves naturelles mais peut être attribué au fait que les négociants se sont abstenus d'acheter toutes huîtres ne répondant pas aux besoins des marchés. Grâce à cette détermination, les huîtres provenant de la côte de l'Île-du-Prince-Edouard trouvèrent à s'écouler facilement jusqu'à la fin de la saison à des prix avantageux et pour les expéditeurs et pour les pêcheurs qui furent ainsi bien récompensés de leurs efforts.

Jamais auparavant la Rivière-de-l'Est et ses tributaires, la Rivière-de-l'Ouest et ses tributaires, la rivière Seal et la rivière Vernon n'ont été aussi abondamment fertilisées de naissain. Il convient de faire mention ici d'un banc, sis dans le voisinage du quai Cranberry, Rivière-de-l'Est, et qui fut curé durant

l'été de 1924. Il est aujourd'hui littéralement tapissé d'un lit de naissain issu de la ponte de cette année. Le curage de ce lieu fut effectué à titre d'essai mais l'opération s'est révélée très féconde en bons résultats.

Dans la baie de Richmond, un homme seul parvint à extraire quatre barils d'huîtres de bonne dimension d'un gisement sis dans la rivière Bedford, tributaire de la baie Richmond. On trouve aussi des huîtres à la source des tributaires. Il faut conclure de ce fait que les crues de printemps en nettoyant le lit des rivières, à leur source même, permettent au naissain d'adhérer aux divers haut-fonds ou massifs rocheux qui s'y trouvent. Il en est tout autrement dans la baie proprement dite laquelle, par les années passées, était regardée comme un lieu propice à la multiplication des huîtres, mais où on ne rencontre plus d'huîtres vivantes maintenant.

Certaine personne qui s'intéresse depuis vingt-cinq ans aux choses relatives à l'industrie des huîtres dans la baie de Richmond écrit ce qui suit:—A mon avis les gisements d'huîtres ne recouvreront jamais leur ancienne importance à moins qu'on n'opère le curage ou ratissage des bancs. Il existe actuellement dans la rivière Bideford des quantités suffisantes d'huîtres pour y fertiliser tous les lieux propices à la multiplication de ces mollusques, si les bancs étaient assez propres pour permettre au naissain de se fixer au roc.

C'est en juin qu'il conviendrait d'exécuter l'opération du curage car les huîtres expulsent leurs œufs durant le mois de juillet.

#### SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Les tentatives habituelles de pêche illicite des homards se sont renouvelées et on s'est vu de ce chef contraint d'armer et mettre en service de nouveaux bateaux garde-pêche.

Le nombre total des confiscations pour contravention des  
règlements de pêche durant l'année fut de . . . . . 34  
Le nombre total de poursuites judiciaires intentées fut de . . . . . 9

On a effectué les saisies suivantes d'engins:—

Année	Cordage	Casiers	Ancres
1925 . . . . .	13,998 brasses	2,798	40

#### SERVICE DE SURVEILLANCE ACCOMPLI PAR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE "RICHMOND" "DAISY" ET "UPPERHAND".

Le navire de surveillance *Richmond* fut placé sous le commandement du capitaine Baglole avec Fred McKinnon comme second, le navire de surveillance le *Daisy* eut pour commandant le capitaine Costain et le navire *Upperhand*, fut confié au capitaine Henry Doyle. Les capitaines et leur second se sont montrés très zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs, et ont fait tout en leur pouvoir pour réprimer la pêche illicite et le braconnage.

#### OBSERVATIONS

Durant l'été, on a construit des échelles à poisson dans la digue de la scierie Laird à la source de la rivière Morell; dans la digue de la scierie Campbell, à la source de la rivière New Glasgow; dans la digue de la scierie Dixon, à Desable; et dans la digue de la scierie établie à la source de la rivière Vernon. Ces dispositifs de franchissement permettront aux poissons de remonter jusqu'à la source des cours d'eau pour frayer et on s'attend qu'ils contribueront à repeupler les pêcheries fluviales ci-haut désignées. S'ils se révèlent aussi féconds en bons résultats qu'on l'anticipe, il conviendra d'établir ailleurs un certain nombre d'autres passages à poissons.

## ILES-DE-LA-MADELEINE

La valeur globale marchande des pêches aux Iles-de-la-Madeleine s'est chiffrée à \$714,250 pour l'année 1925, soit un accroissement de \$124,753 par rapport à 1924.

Le tableau suivant établit la comparaison entre les prises et valeurs marchandes de 1924 et celles de 1925:—

Désignations des produits	1924		1925	
	Quantités pêchées	Quantités vendues	Quantités pêchées	Quantités vendues
		\$		\$
Morue..... qtx	53,144	153,141	70,020	176,423
Hareng..... "	119,748	77,006	153,780	92,651
Maquereau..... "	37,515	121,588	41,105	112,024
Eperian..... "	50	150	40	120
Anguille..... "	30	210	20	140
Mactres..... brls	2,175	12,800	2,700	16,300
Homards..... "	17,605	223,123	20,601	309,718
Animaux marins, phoques à fourrure et communs..... Nombre	109	130	912	1,185
Encornet..... brls			75	750
Langues et noues..... qtx			25	175
Huiles de morue..... gals	3,000	1,185	8,781	3,410
Huiles de phoque..... "	327	164	2,604	1,354

## MORUE

La morue s'est facilement écoulee sur les marchés et la pêche s'en est exercée avec plus d'activité que l'année dernière. On signale un accroissement tant dans les prises que dans leur valeur marchande.

## HARENG

Le hareng est apparu par grands bancs et on enregistre une augmentation de ce poisson tant dans les prises que dans leur valeur marchande. Une forte portion des prises furent soumises à l'opération du fumage ou saurissage et comme le poisson ainsi traité s'est révélé de qualité supérieure, on a pu l'écouler avec facilité, tout en réalisant des prix avantageux.

## MAQUEREAU

On signale une augmentation tant dans les prises de maquereau que dans leur valeur marchande. En raison de l'insuffisance des moyens de transport, il est impossible de vendre ces poissons sur le marché à l'état frais; il faut donc les trancher et les saler, et comme les prises de maquereau sont très considérables, il est pratiquement impossible de les préparer avec soin. Il s'ensuit que les articles de maquereau sont de qualité inférieure et mal cotés sur le marché.

## MACTRES

On enregistre un accroissement tant dans les prises de mactres que dans leur valeur marchande.

## HOMARD

On signale un accroissement dans les prises de homard aussi bien que dans leur valeur marchande.

A la demande des pêcheurs et des fabricants de conserves, la date d'ouverture de la pêche des homards fut portée du 1er mai au 10 mai et il ressort de certaines conversations et entretiens tenus entre des agents de l'autorité et des pêcheurs ou fabricants que cette modification s'est révélée très avantageuse à tous les intéressés.

## OBSERVATIONS

Le paquebot-poste *Lovatt* a accompli son premier voyage aux Iles-de-la-Madeleine le 12 avril, soit la traversée la plus hâtive depuis nombre d'années. Ce bateau comporte tout l'aménagement voulu pour le transport des voyageurs et le public se déclare très satisfait du service qu'il fournit. Le capitaine et son équipage se montrent très zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs.

RAPPORT DE J. B. SKAPTASON, INSPECTEUR DES PÊCHERIES—  
MANITOBA—ANNÉE 1925

Le rendement global de toutes les espèces de poisson réunies indique pour 1925 un accroissement de 12,342 quintaux et de \$234,376 en valeur marchande par rapport à 1924.

1923		1924		1925	
Quantités	Valeur marchande	Quantités	Valeur marchande	Quantités	Valeur marchande
qtx	\$	qtx	\$	qtx	\$
154,090	1,020,595	177,898	1,232,563	190,240	1,466,939

Cet accroissement est presque entièrement attribuable à l'augmentation du nombre des pêcheurs en activité. L'accroissement notable, signalé à l'égard de certaines espèces de poisson, telles que le poisson blanc et le tullipi est contrebalancé par le décroissement du sandre ou doré. Cet état de choses n'est pas le propre d'un de nos lacs en particulier mais s'applique également à tous.

## MARCHÉS

Les conditions du marché se sont révélées propices à l'exercice de la plupart des branches de la pêche et dans l'ensemble les cours surpassèrent de  $\frac{1}{2}$ c. la livre ceux de 1924. Parmi les principales espèces, c'est le sandre ou doré qui fournit le plus fort pourcentage d'augmentation à l'égard du prix, soit 3 cents la livre. Cet avantage est contrebalancé par un abaissement de 13,533 quintaux dans le rendement du poisson.

Le prix du tullipi ne s'est accru que de  $\frac{1}{2}$  cent la livre. Si cependant on établissait une comparaison entre les deux hivers 1924-25 et 1925-26, la divergence dans les cours serait beaucoup plus accentuée. Dans la première de ces deux saisons en effet le tullipi fut un article peu apprécié sur le marché et une forte portion des assortiments durent être déposés en entrepôt frigorifique pour n'être écoulés que l'été suivant.

Bien que la saison actuelle se caractérise par des facilités exceptionnelles d'écoulement et que les cours doublent, et même en certains cas triplent ceux de la saison antécédente, il n'en reste pas moins que pareille divergence dans les prix n'affecte que d'une façon partielle le résultat financier ou monétaire de 1925 parce que la majeure portion des prises de novembre et de décembre ne sont écoulées qu'après le premier janvier.

La seule espèce de poisson dont la valeur marchande ait décréu est l'esturgeon dont le prix tomba de 9 cents. Cet état de choses est dû aux importants approvisionnements d'esturgeon importés de Russie pendant l'année et écoulés sur les marchés américains. On peut cependant affirmer sans crainte que ces importations n'influeront pas sur le marché une autre année car la qualité des articles russes ne peut soutenir la comparaison avec le produit du Manitoba et ne répond pas aux besoins de la population.

Le tableau suivant fournit la valeur comparative des prix en cours pour les principales espèces de poissons marchands écoulés sur les marchés au cours des trois dernières années.

	1923	1924	1925
Silures ou poissons-chats..... la livre	10-0	11-1	10-6
Laqualche fraîche..... "	5-0	4-4	4-2
Perche..... "	8-6	10-6	11-2
Sandre ou doré..... "	8-4	8-5	11-5
Brochet..... "	3-7	3-5	4-0
Esturgeon..... "	47-3	50-0	40-9
Truite..... "	7-5	10-0	9-0
Tullippi..... "	5-5	3-6	4-1
Poisson blanc..... "	7-1	9-7	9-5
Prises globales..... "	6-6	6-9	7-7

Le sous-arrondissement de Le Pas embrasse toutes les eaux, sises au nord des lacs Winnipeg et Winnipégosis, ainsi que la Grande-Rivière-Saskatchewan.

La production d'hiver de ce sous-arrondissement, tout en restant importante en poisson blanc, n'en est pas moins caractérisée par un décroissement appréciable dans la production du maquereau, de pair avec d'autres étendues d'eau.

La moyenne des prises pour chacun des pêcheurs en exercice est légèrement plus faible qu'en 1924. Le lac Moose a fourni la majeure partie des prises et les pêcheurs en activité à cette nappe d'eau ont remporté des succès pendant la campagne d'hiver.

Le lac Clearwater qui pour la première fois, fut livré à la pêche depuis sa fermeture en 1913, n'a pas répondu à notre attente; il y eut cinq hommes qui pêchèrent dans cette nappe d'eau et ils n'ont pas pu atteindre la limite des prises fixée à 25 tonnes. Cette étendue d'eau ne semble pas s'être repeuplée pendant les douze années où elle est restée close à toute pêche.

Le lac Cold ou Kississing fut exploité pour la première fois. Ce lac est sis à 120 milles au nord de Le Pas. La pêche y fut fructueuse mais à 3 cents la livre le tarif de transport est prohibitif et si les pêcheurs sont parvenus à réaliser des bénéfices ce n'est que grâce à des cours exceptionnellement élevés.

Le lac Moose s'est caractérisé par des exploitations d'été très restreintes pour le poisson blanc car l'existence d'une barre de sable en travers du chenal au débouché du lac tend à entraver sérieusement l'exercice des exploitations de pêche.

Les exploitations relatives à la pêche de l'esturgeon sur la rivière Nelson ont peu varié par rapport aux années antérieures malgré la présence d'un nouvel exploitant M. Skuli Sigfusson sur la scène des opérations de pêche. Les prises ont considérablement fléchi par rapport à l'année précédente. L'étendue, sise entre le lac Cross et les rapides Kettle, dont la limite des prises fixée à 100,000 livres fut atteinte dès la première partie d'août en 1924, n'a fourni cette année que 65,000 livres. Cet état de choses est attribuable à deux facteurs: la tardiveté du printemps avec délai correspondant dans l'exercice des exploitations et certaine crue prématurée des eaux de la Nelson dont l'apport de sédiments, de limon et de détritrus rendit difficile aux pêcheurs la manœuvre de leurs filets qu'ils résolurent de relever définitivement de bonne heure en juillet. Les exploitants Purvis Bros. et S. Sigfusson ont extrait 21,000 livres du lac Playgreen.

Dans la Grande-Rivière-Saskatchewan et dans les lacs Cumberland et Cedar, la pêche des esturgeons n'a pas été aussi fructueuse que les années antérieures. Le nombre des pêcheurs en exercice y a décréu et les prises par exploitant ont aussi fléchi. On attribue, en partie, ce résultat aux crues et à l'apport de sédiments et de détritrus charriés par le puissant courant qui résulte des crues.

Mais le garde-pêche cantonal est d'avis que les poissons y diminuent en nombre et si la saison prochaine fournit de nouveaux indices de dépeuplement, il conviendra de prendre des mesures pour y mettre fin à la pêche pendant un certain nombre d'années.

Le lac Winnipégosis accuse cette année un fléchissement accentué dans la production, soit de 7,489 quintaux pour toutes les espèces. Cette diminution est assez également répartie entre toutes les principales espèces qui peuplent le lac. Le poisson blanc, le sandre ou doré et le brochet accusent un décroissement d'environ 15 pour 100 par comparaison à 1924. L'élévation des prix fit plus que contrebalancer le fléchissement des prises. Malgré une chute de trois quarts de million de livres dans le rendement par rapport à 1924, il n'en reste pas moins que les pêcheurs réalisèrent \$11,076 de plus pour leurs produits.

L'étendue du lac qui semble avoir souffert le plus est celle sise au nord de Duck Bay à l'extrémité méridionale du lac. C'est dans ces eaux qu'on pratique la pêche d'été des sandres ou dorés depuis l'automne de 1921 et plusieurs attribuent le déclin graduel des prises, surtout celles du sandre ou doré, dans les trois ou quatre dernières saisons, aux exploitations exercées pendant l'été et proposent la fermeture définitive du lac pendant l'été.

La saison relative au poisson blanc propre au lac Winnipégosis s'étend depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 15 août avec une limite de prises de 1,000,000 livres. Aucun des exploitants ne fit de tentative pour s'approprier une part de cet avantage.

*Lac Manitoba.*—La production globale est légèrement plus élevée qu'en 1924, en raison d'un accroissement de 126 dans le nombre des exploitants. On enregistre un déclin tant pour le sandre ou doré que pour la perche cependant que toutes les autres espèces manifestent un accroissement substantiel. Le déclin, enregistré dans les prises du sandre ou doré, n'est pas plus accentué que celui signalé aux autres lacs. On peut donc dire que le lac se maintient suffisamment prospère en dépit des excès de pêche auxquels il est soumis. Bien que la saison d'hiver 1925-26 ait débuté sous des auspices très favorables, telles que la congélation hâtive de l'eau et l'abondance des poissons dès le commencement des exploitations, il n'en reste pas moins que la survenance d'une tempête le 26 novembre dont l'effet fut de rompre la couche de glace, a causé la perte de près de 3,000 filets dans la partie méridionale du lac Manitoba. Cette malencontreuse circonstance a non seulement entraîné une lourde perte financière pour les pêcheurs mais a retardé et désorganisé leurs exploitations.

*Lac Winnipeg, pêche d'été.*—Les exploitations relatives à la pêche des poissons blancs dénotent un relèvement prononcé dans les prises par rapport à 1924 et quand on sait qu'une des cinq compagnies entre lesquelles se répartissent les 3,000,000 livres de poisson blanc d'été ne s'est livré à aucune exploitation, on peut sans crainte affirmer que la production est presque égale à celle de la saison de 1922.

Le tableau suivant établit la comparaison entre la statistique propre aux cinq dernières années:

1921	1922	1923	1924	1925
qtx	qtx	qtx	qtx	qtx
29,270	24,724	14,554	12,311	20,195

Dans les rapports antécédents, on a fait mention de l'accroissement apparent des poissons dans l'étendue connue sous la désignation de "lac intérieur", à partir de l'extrémité méridionale de l'île Swampy. Ce relèvement s'est maintenu pendant l'été et l'automne de 1925. A souligner la différence de 3,135 quintaux entre

les prises globales d'été de poisson blanc, telles qu'enregistrées dans les relevés-statistiques et les chiffres ci-haut énumérés. Cette différence est attribuée aux déchargements de poissons blanc opérés à l'extrémité méridionale du lac pendant les exploitations relatives à la pêche du sandre ou doré.

Le lac se signale par une nouvelle chute dans la production des sandres ou dorés. Malgré l'augmentation du nombre des exploitants, les prises n'en sont pas moins tombées d'une moitié, soit 19,530 quintaux en 1924 par comparaison à 10,626 quintaux en 1925. Ce fléchissement vient à la suite d'un abaissement de 40% dans la production de 1924 en regard de celle de 1923. On a déjà souligné le fait que tous les lacs de la province enregistrent un fléchissement dans les prises du sandre ou doré. Mais le lac Winnipeg a jusqu'ici souffert dans une plus large mesure que toute autre nappe d'eau.

La pêche des esturgeons exercée dans les baies sises vis-à-vis les rivières Berens et Pigeon aussi bien que dans la baie Travers accuse un fléchissement en production de près de 25% malgré une augmentation dans le nombre des pêcheurs. On est d'avis que le temps viendra bientôt où il sera jugé nécessaire, en vue de sauvegarder les pêcheries d'esturgeon dans le lac, d'en interdire de nouveau tout accès aux exploitants.

Entre les exploitations d'hiver, celles du tullipi sont les plus marquantes. Bien que les prises aient été beaucoup plus abondantes, elles ne rendent qu'en partie compte de la grande différence enregistrée dans les résultats monétaires des deux années. Un autre facteur du changement réside dans la congélation hâtive du lac à l'automne, ce qui a permis de transporter par voie ferrée un plus fort pourcentage de poisson d'hiver avant la fin de l'année. Les exploitations relatives au tullipi, effectuées durant la saison d'hiver 1924-25, avaient été les plus désastreuses depuis des années tant à l'égard des cours qu'à l'égard des prises. La saison actuelle promet d'être plus avantageuse; les prises se rangeront au-dessus de la moyenne et les prix seront exceptionnellement élevés, rivalisant même avec les cours des dernières années de la période des hostilités mondiales.

Nos nappes et étendues d'eau sont de plus en plus recherchées par les étrangers comme l'indique l'accroissement annuel des licences délivrées pour la pêche à la ligne. Les lacs Killarney et Rock, sis à une courte distance de la frontière américaine, comptent parmi les lacs les plus fréquentés.

Les chiffres suivants fournissent une idée de l'accroissement du nombre des permis de pêche à la ligne délivrés aux non-domiciliés, pendant les cinq dernières années.

1921-22	1922-23	1923-24	1924-25	1925-26
18	22	37	118	249

Le réempoissonnement des lacs du sud et de l'ouest de la province au moyen d'alevins de sandre ou doré, en provenance de la pisciculture de Gull Harbour a été poursuivi comme par les années précédentes. Le lac Killarney a aussi reçu une expédition de 600 jeunes achigans à petite bouche en échange d'autres alevins provenant de la Commission des Pêches et des Chasses de Dakota-Nord.

On a enregistré 53 poursuites judiciaires en rapport avec divers délits commis dans la province contre les règlements relatifs à la pêche:

Usage de filets illicites . . . . .	16
Pêche sans licence . . . . .	5
Pêche dans une étendue prohibée—Ecluses Saint-André . . . . .	1
Possession du poisson en temps prohibé . . . . .	13
Pêche en temps prohibé . . . . .	8
Pêche dans une étendue prohibée—Lac Winnipégosis . . . . .	10
Amendes perçues . . . . .	\$567.00

On a aussi enregistré 93 confiscations dont 182 filets flottants.

Le fruit dérivé de la vente d'objets confisqués s'est chiffrée à \$353.76.

M. Wm A. Found, directeur des pêcheries, a parcouru l'arrondissement de bonne heure en septembre. Une journée de son séjour fut consacrée à une assemblée tenue avec les surveillants de pêche de la province convoqués dans ce but.

La deuxième journée fut entièrement consacrée aux pêcheurs et aux représentants et agents des sociétés de pêche.

Ces assemblées se sont révélées très fécondes en bons résultats par suite des échanges de vues et de propositions qui s'y sont faites.

## RAPPORT DE G. C. MacDONALD, INSPECTEUR DES PÊCHERIES,— SASKATCHEWAN — ANNÉE 1925

Pendant l'année la production du poisson en Saskatchewan s'est totalisée à 61,971 quintaux, soit un accroissement de 1,286 quintaux par rapport à l'exercice antécédent. On enregistre une augmentation de 2,585 quintaux de poisson blanc et de 307 quintaux de truite, mais d'autre part on signale un décroissement de 660 quintaux de sandre ou doré et de 1,140 quintaux de brochet, avec des variations insensibles pour les espèces communes. L'accroissement de poisson blanc est fait de 254 quintaux, provenant du lac Jackfish, de 2,381 quintaux, provenant du lac Ile-à-la-Crosse, de 319 quintaux, provenant du lac Doré, de 1,026 quintaux provenant du lac La Ronge, de 160 quintaux, provenant du lac Green et de 667 quintaux, provenant du lac Peter Pond. On enregistre un décroissement de 447 quintaux de poisson blanc au lac Pierce, de 128 quintaux au lac Makwa, de 629 quintaux au lac Turtle, de 529 quintaux au lac Waterhen, de 282 quintaux au lac Okemasis, de 134 quintaux au lac Cream et de 289 quintaux au lac Lowes. Les prises de truite ont augmenté au lac Ile-à-la-Crosse de 32 quintaux, au lac La Plonge de 127 quintaux, au lac La Ronge de 358 quintaux, et ont déchu de 181 quintaux au lac Pierce et de 59 quintaux au lac Cream. Le décroissement des prises de brochet et de sandre ou doré est attribué à la congélation hâtive des lacs en novembre ce qui a forcé les pêcheurs à exercer leurs exploitations dans des étendues d'eau trop profondes, et cela dès l'ouverture de la campagne de pêche.

### SAISON D'HIVER

Au cours de la campagne de pêche d'hiver, la production s'est totalisée à 57,587 quintaux d'une valeur marchande de \$438,668, soit un décroissement de 2,126 quintaux de poisson et une augmentation de \$2,618 en valeur marchande par comparaison à l'exercice antérieur. Le rendement en poisson blanc s'est accru de 3,454 quintaux et celui de la truite de 347 quintaux. Cet accroissement est en grande partie attribuable au lac Ile-à-la-Crosse, au lac Peter Pond et au lac La Ronge. On signale un décroissement de 656 quintaux de doré et de 1,183 quintaux de brochet.

### SAISON D'ÉTÉ

Le rendement, dérivé de la campagne de pêche marchande d'été, s'est totalisé à 4,384 quintaux d'une valeur marchande de \$40,977, soit un décroissement de 840 quintaux et de \$5,465 par comparaison à l'exercice antérieur.

### MARCHÉS

Pendant l'hiver les marchés se sont montrés assez favorables à l'écoulement des produits. Il ne restait au printemps que de faibles assortiments d'articles de poisson qui ont depuis été totalement absorbés. Le marché de décembre

s'est révélé assez actif et la truite fut cotée à un prix plus élevé que jamais auparavant. La plupart des pêcheurs classe leurs prises de poisson blanc d'après la taille des individus parce qu'ils jugent ce moyen plus profitable pour eux. Pendant la campagne de pêche d'été le marché s'est tout d'abord montré assez favorable mais les cours commencèrent à fléchir dès la première partie de juin, époque à laquelle la plupart des pêcheurs cessèrent toutes exploitations, mais pour les reprendre plus tard dès que les cours se furent raffermis. On a expédié des quantités considérables de poissons frais pendant la saison d'hiver car le produit frais entraîne des prix plus élevés que le poisson congelé.

#### MATÉRIEL DE PÊCHE

La valeur globale du matériel employé à des fins commerciales durant l'année s'est totalisée à \$82,727, soit un décroissement de \$6,874 à partir de 1924. On a enregistré un décroissement de 182 filets flottants, de 33 verveux et de 7 bateaux-moteurs. Le décroissement des filets flottants est en grande partie attribuable aux lacs Lowes et Turtle où un moins grand nombre d'hommes se sont livrés à des exploitations. Le décroissement signalé pour les verveux est imputable au fait que les exploitations de pêche ont été moins activement conduites dans les rivières Saskatchewan, cependant que la diminution des bateaux-moteurs est attribuable au lac Lowes où un nombre moindre de pêcheurs se sont adonnés à des entreprises pendant l'été.

#### CONDITIONS DES PÊCHERIES

On a effectué des exploitations considérables de pêche marchande sur les lacs Lowes, Turtle, Jackfish et Okemasis. La limite des pêches d'été, fixée à 200,000 livres pour le lac Lowes, fut atteinte le 4 juillet, cependant que la limite de 100,000 livres imposée au lac Turtle ne le fut pas. Les prises, dérivées du lac Jackfish, ont peu varié par rapport à l'exercice antécédent. Les exploitations ne furent pas exercées avec autant d'énergie que l'année antécédente sur le lac Okemasis.

La limite d'hiver de 100,000 livres pour le lac Lowes ne fut pas atteinte en raison des insuccès relatifs à la pêche des poissons blancs et aussi parce qu'une certaine étendue du lac, jugée appropriée à la pêche du poisson blanc, se trouve enclose dans l'aire prohibée. Sur le lac Turtle où la limite des prises d'hiver a été fixée à 125,000 livres, toute pêche commerciale a cessé le 31 janvier date à laquelle la limite fut atteinte.

Les pêches, accomplies durant l'hiver au lac Jackfish, ont peu varié par rapport à l'exercice précédent, tandis que sur le lac Okemasis elles ne furent pas aussi fructueuses que durant la saison antécédente.

Le lac Doré, qui a été si intensivement exploité pendant nombre d'années, commence à manifester des indices de dépeuplement bien que la qualité du poisson s'y soit sensiblement relevée.

Au lac de l'Île-à-la-Crosse, le rendement en poisson est quelque peu au-dessus de la moyenne. Près de la moitié des poissons blancs, extraits de cette nappe d'eau, pesaient quatre livres en moyenne.

Au lac La Ronge les prises ont peu varié. Les poissons blancs y sont de petite taille et il faut 65 individus de l'espèce pour constituer cent livres. Le pourcentage relatif au nombre des truites, composant les prises, s'est sensiblement accru.

On s'attend que de nouvelles nappes d'eau, telles que les lacs Snake et Sucker, soient ouvertes à la pêche dans un avenir prochain. Présentement une des sociétés de pêche est à pratiquer une voie d'accès au lac Snake à partir de la berge de la rivière Big.

## PÊCHES DOMESTIQUES

Pendant l'année on a pêché 15,583 quintaux de poisson en vertu de licences domestiques, soit un accroissement de 942 quintaux par rapport à l'année antécédente. On a enregistré une augmentation de 1,895 quintaux de poisson blanc, de 56 quintaux de tullipi, de 53 quintaux de sandre ou doré et de 6 quintaux de truite avec diminution de 2,142 quintaux de brochet et de légères variations à l'égard des autres espèces. Pendant l'année on a délivré 960 licences domestiques, soit un accroissement de 28 par rapport à l'exercice antécédent. Le rendement total par licence s'élève à 1,604 livres en moyenne par comparaison à 1,571 livres en 1924.

## PÊCHE À LA LIGNE

On estime que les pêcheurs à la ligne ont pris durant l'année 24,328 quintaux de poisson, soit une augmentation de 1,280 quintaux par rapport à l'exercice antérieur. A cet accroissement le sandre ou doré a contribué pour 276 quintaux, le brochet pour 853 quintaux, la laquaiche pour 14 quintaux, la perche pour 50 quintaux et les poissons mêlés pour 87 quintaux. La moyenne des prises par pêcheur à la ligne a été de 62 livres de poisson par comparaison à 63 livres l'année précédente. On estime le nombre des pêcheurs à la ligne à 39,682, soit un accroissement de 2,892 par comparaison à 1924. Pendant la saison on a délivré 493 licences spéciales de pêche à la ligne à des personnes non domiciliées dans la province, soit un accroissement de 117 en regard de 1924.

## RÈGLEMENTATION

Au cours de l'année on a enregistré 90 poursuites judiciaires et pour chacune des actions intentées, on a réussi à faire prononcer une condamnation contre les délinquants à qui il fut imposé des amendes se chiffrant dans l'ensemble à \$396.50 avec dépens supplémentaires de justice à la charge des défendeurs, jusqu'à concurrence de \$248.45.

Les délits se décomposent comme suit: —

Pêche en temps prohibé.....	45
Pêche au moyen d'engins illicites.....	11
Pêche sans licence.....	11
Possession illicite de poisson.....	3
	<hr/>
	90
	<hr/>

On a aussi enregistré pendant l'année 84 confiscations qui se décomposent comme suit: —

Appareils licites.....	33
Appareils illicites.....	29
Poisson illicitement pêché.....	22
	<hr/>
	84
	<hr/>

On a opéré 52 ventes d'articles confisqués qui ont rendu \$260.60.

## ÉCHELLES À POISSON ET DIGUES

On a construit une échelle à poisson dans la digue Pasqua en remplacement de celle emportée par les crues du printemps. On a effectué de légères réparations à l'échelle à poisson et à la digue sises dans la rivière Turtle près de Dulwich. La digue située à l'extrémité septentrionale du lac Cowichan est devenue la possession du ministère des Travaux publics qui lui a fait subir des réparations considérables. On a construit une nouvelle échelle à poisson dans la digue du Pacifique-Canadien au sud de Melfort. Toutes les digues et échelles à poissons sont maintenant déclarées en bonne condition.

RAPPORT DE R. T. RODD, INSPECTEUR DES PÊCHERIES—  
ALBERTA—ANNÉE 1926

ACCROISSEMENTS

A l'égard des exploitations relatives à la pêche marchande, on signale, pour 1925, un accroissement de 1,059,900 livres dans les quantités globales de poisson expédiées aussi bien qu'un accroissement en valeur de \$119,397 par rapport à 1924. Cet heureux résultat est principalement attribuable à l'augmentation constatée dans la production des poissons communs, extraits pendant l'été du Petit-Lac-des-Esclaves et aussi à la reprise des exploitations au lac La Biche. Bien que la limite des prises de 1,500,000 livres au Lac-des-Esclaves ait été abaissée à 650,000 livres et qu'on ait porté modification aux saisons de pêche, il convient cependant d'observer que l'énorme accroissement des poissons communs, accroissement équivalent à près de 500,000 livres, fait plus que contrebalancer la diminution en poissons blancs. La pêche des sandres ou dorés et des brochets fut fructueuse au Petit-Lac-des-Esclaves mais celle des poissons blancs y fut faible. Au lac La Biche où la limite des prises fut réduite à 300,000 livres, la pêche des poissons blancs fut très fructueuse cependant que les prises de poissons communs, autrefois prépondérantes, dans ce lac, dénotent un fléchissement. L'arrondissement, propre au lac La Biche, se caractérise par une très forte production en poissons blancs aussi bien qu'en poissons communs. Le lac Sainte-Anne s'est aussi signalé par un fort accroissement. Ce lac fut énergiquement exploité dès l'origine de la colonisation à cause de sa proximité des centres de peuplement. Il me fait plaisir de pouvoir signaler ici que cette nappe d'eau se repeuple graduellement et tend à recouvrer son ancienne fertilité. D'autres lacs, tels que le lac Wabamun, Sturgeon, Moose et d'autres petites nappes d'eau, disséminées à travers l'arrondissement, fournirent leur rendement normal. Les exploitations d'hiver dénotent un accroissement pour le lac Winnifred où la pêche fut de nouveau exercée après une interruption de trois ans et où la production durant les trois premières semaines a dépassé 150,000 livres de poisson blanc. La totalité des prises fut expédiée à l'état frais. Le lac Pigeon, qui fut le théâtre d'excès de pêche pendant nombre d'années, à cause de sa proximité des grands centres de peuplement, entre Edmonton et Calgary, n'en persiste pas moins à fournir une production abondante.

DÉCROISSEMENTS

Je tiens à signaler ici que la production aux lacs Primrose et Cold se caractérise par un décroissement dans les déchargements de poisson. Cet état de choses fut surtout amené par l'imposition d'une limite des prises, en vue de sauvegarder les pêcheries de ces nappes d'eau. Les prises, dérivées de ces lacs, atteignent les limites imposées bien avant la fin de la saison et je reste assuré que ces nappes d'eau ne se dépeupleront jamais aussi longtemps qu'on s'en tiendra aux restrictions actuellement en vigueur. Le lac Peerless accuse un décroissement dans les prises de truite, décroissement qui fut plus que contre-balancé par un accroissement en poisson blanc. D'autres lacs propres à l'arrondissement du Petit-Lac-des-Esclaves fournirent leur rendement normal de poisson blanc. Il va falloir mettre fin à la pêche d'été de la truite marchande au lac Froid en raison de la multiplication des exploitations de pêche à la ligne qui s'y exercent.

MARCHÉS

Le marché de poisson s'est définitivement raffermi l'année dernière et les cours furent favorables tant aux pêcheurs qu'aux exploitants. Cette condition est surtout le propre du marché des poissons communs. On trouve de nombreux débouchés pour les articles dits "filleted jackfish" et l'entrepôt frigorifique établi à Faust suffit à peine à la manutention et à l'emmagasiner de ce produit. Cependant le trafic du poisson frais a sensiblement augmenté. Cette qualité d'articles

de poisson provient d'un grand nombre de lacs et même de lacs aussi éloignés que le lac Peter Pond, distance 80 milles. Cette condition nouvelle n'a pas été sans entraver quelque peu l'écoulement du poisson blanc congelé. Maintes sociétés ont été formées à titre de coopératives par les pêcheurs eux-mêmes et l'une d'entre elles, en activité au lac Winnifred, a remporté des succès. Dans les grands centres les marchands détaillants se déclarent satisfaits des conditions du négoce de poisson. Les perspectives du commerce sont rassurantes.

#### TRANSPORT

Les compagnies de transport n'ont pas ménagé leur attention au transport du poisson et on n'a éprouvé aucune difficulté à se procurer tous les fourgons dont on eut besoin. Les compagnies ont à cœur d'établir un régime efficace de transport bien que les tarifs d'expédition soient de nature à entraver l'expansion du trafic en ce qui concerne l'Alberta. On a pratiqué des sentiers et des chemins conduisant au lac Winnifred à des frais considérables, et on a amélioré le sentier menant au lac Peter Pond. A cet endroit, les conditions climatiques se révélèrent défavorables aux exploitants pendant la saison d'hiver janvier-février; la fonte complète des neiges y a en effet causé la perte de très importantes expéditions de poisson.

#### MATÉRIEL D'EXPLOITATION

La qualité du matériel d'exploitation s'est décidément améliorée en dépit des lourdes pertes survenues au Petit-Lac-des-Esclaves par suite d'orages d'été exceptionnellement violents. On a construit à Edmonton une fumerie dont les opérations se sont révélées fructueuses. A cette fumerie on prépare de petits poissons blancs de même du brochet en filet, ce dernier article étant particulièrement recommandable par ses qualités alimentaires. Cette fumerie avec l'entrepôt frigorifique de Faust suffiront à assurer la manutention de toute surproduction de poissons communs, susceptibles de se produire. Les poissons communs se vendent maintenant avec profit. On prévoit une expansion de l'industrie l'année prochaine par le relèvement de la production en poissons communs. On est à construire de nouvelles huttes pour les exploitations d'été au lac Athabasca et on s'attend que des chalands-pontons frigorifiques et des glaciers y soient érigés au printemps. Plusieurs chaloupes-moteurs et bateaux-moteurs furent mis en service pour l'usage des pêcheurs à la ligne à Cold Lake et on est à ériger de nouveaux hôtels à cet endroit de villégiature. On a établi nombre de nouveaux locaux ou bâtiments en rapport avec le commerce du poisson frais au coût d'environ \$2,000 dans l'arrondissement de Peter Pond, de même que plusieurs nouvelles glaciers ou entrepôts frigorifiques. Le gouvernement a construit un grand quai au coût d'environ \$20,000 au lac La Biche pour répondre aux besoins du trafic des grains. Ce quai sert cependant aussi aux pêcheurs en activité au lac et constitue une véritable amélioration.

#### OBSERVANCE DES RÈGLEMENTS

Le nombre des poursuites judiciaires intentées depuis le 1er avril s'est chiffré à 39, soit un accroissement de 16, cependant que les confiscations se sont élevées à 27, soit un accroissement de 7. Les diverses sociétés protectrices des Pêches et des Chasses, surtout la Société protectrice des Pêches et des Chasses de l'Alberta-Nord, ne nous ont pas ménagé leur concours. Le nombre des gardes-pêche adjoints honoraires est de 57 et quelques-uns d'entre eux nous ont fourni une aide inappréciable en 1925. Ci-dessous apparaît la nomenclature des délits commis en contravention de la loi relative aux pêcheries:—

Excès de filet.....	1
Maille illicite.....	1
Pêche dans les eaux prohibées.....	2
Pêche sans licence.....	6
Pêche sans permis.....	3
Pêche en temps prohibé.....	15
Possession illicite de poisson.....	7
Aide fournie à des personnes pêchant en temps prohibé.....	1
Pêche dans des étendues prohibées, article 77.....	2
Contamination des rivières.....	1
Total.....	<u>39</u>

## RÉGIME D'IRRIGATION

Pendant l'été on a effectué une investigation sérieuse relativement aux conditions d'existence des poissons dans le régime d'irrigation de Lethbridge-Nord, investigation qui fut complétée par d'autres recherches et observations à l'époque de la fermeture des vannes. Dans ce réseau d'irrigation la mortalité des poissons est peu importante et l'on prévoit la possibilité prochaine d'excellentes pêches de poissons communs dans le réservoir Keho qui est en train de se peupler des poissons qui passent par l'artère principale de canalisation, à partir de la rivière Old Man. Dans les réservoirs Chin du régime d'irrigation de l'Alberta méridionale; dans le lac Newell, arrondissement de Brooks; dans le lac Chestermere, arrondissement de Calgary; dans tous les canaux du réseau d'irrigation du Pacifique-Canadien aussi bien que dans le lac McGregor du réseau d'irrigation Canada Land, la pêche à la ligne se pratique avec succès.

## DIGUES ET ÉCHELLES À POISSONS

Une digue et une échelle à poissons ont été construites par la direction des Chemins de Fer de l'Etat sur la rivière Blindman, à Burbank, en remplacement de celles érigées l'année antérieure mais qui furent emportées par les glaces et les crues du printemps. La société ferroviaire "National Railway" est aussi à construire une échelle à poissons dans sa digue à Waskatenau sur la crique Waskatenau. Le Pacifique-Canadien vient de parachever la construction d'une grande digue dans la crique Pipestone, près de Wetaskiwin, et y a établi à grands frais une échelle à poissons de 36 pieds de longueur avec une allonge qui porte l'extrémité d'aval ou embouchure du dispositif au pied même de la digue. Cette échelle à poissons est solidement bâtie par gradins. Il y a lieu d'espérer qu'elle va fonctionner avec efficacité. Toutes les autres digues et échelles à poissons déjà désignées sont en bon état de fonctionnement.

## INSPECTION ET EMPOISSONNEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU

On a inspecté neuf lacs, sis dans l'arrondissement d'Edmonton, pendant la saison et on a pu constater que six d'entre eux étaient propres à la multiplication des poissons. Quatre des lacs de l'arrondissement, sis à l'ouest d'Edmonton, furent empoisonnés de perches et de sandres ou dorés. En septembre les cours d'eau, arrosant les parcs Buffalo, Prairie et Jasper aussi bien que les lacs Obed, à l'ouest d'Edson, furent empoisonnés au moyen d'alevins de truite arc-en-ciel. On a prêté main-forte au surintendant de la pisciculture de Banff dans l'empoisonnement des cours d'eau, tributaires de la rivière Red Deer. Le peuplement des cours d'eau de la région méridionale de la province fut accompli par le surintendant de la pisciculture avec l'aide partielle du garde-pêche de l'arrondissement.

## PÊCHE À LA LIGNE

On a effectué d'excellentes prises de truites des lacs à Cold Lake pendant l'été. Il y fut pêché 22,437 livres de truite par 280 pêcheurs à la ligne. Le poids de la plus grosse truite pêchée fut de 53½ livres. La pêche à la ligne, faite dans l'Athabasca et ses tributaires, fut peu fructueuse; on n'y a en effet signalé qu'un

petit nombre de bonnes prises. Il est parvenu à notre connaissance de nombreux rapports tendant à accréditer l'idée qu'il se pratiquait d'excellentes pêches de truites arc-en-ciel dans ces cours d'eau avant et pendant la construction des voies ferrées "Canadian Northern" et "Grand Trunk". On s'accorde à penser que pendant la période de construction de ces voies ferrées, on s'y est livré aux plus condamnables excès et abus de pêche par l'usage illicite ou de filets ou d'explosifs, toutes pratiques qui y ont amené le dépeuplement des eaux. On nous apprend aussi que la pêche n'a pas été abondante dans les eaux du parc Jasper, et que dans le lac Pyramid les poissons se sont montrés nombreux mais difficiles à capturer. Ces nappes d'eau exigent la mise à exécution d'œuvres intensives de repeuplement. On n'a pratiqué que peu de pêche à la ligne dans la rivière Red Deer, bien qu'on y ait signalé certaines bonnes prises. La pêche à la ligne, exercée dans la rivière Bow et les cours d'eau au sud de la ligne-frontière internationale, fut généralement très fructueuse, surtout dans la rivière Highwood, la crique Willow et la rivière Bow à certains endroits. On a effectué des prises de grosses truites arc-en-ciel dans la rivière Bow à trente milles à l'est de Calgary. Certains rapports, émanant de pêcheurs à la ligne expérimentés, tendent à accréditer l'idée que la pêche ne fut jamais aussi fructueuse dans la rivière Highwood que pendant la dernière saison et on affirme aussi que la pêche, pratiquée dans la crique Willow, fut la meilleure depuis vingt ans.

Au moins vingt-cinq pour cent des prises effectuées dans la rivière Highwood étaient formées de truites rainbow, originaires de la pisciculture de Banff, et déposées pour le première fois dans ce cours d'eau en 1919. Antérieurement à 1919, la seule espèce de truite qui peuplait ce cours d'eau était la truite coupe-gorge native ou indigène de ces eaux. La pêche, exercée dans quelques-uns des cours d'eau tributaires de la rivière Old Man, fut abondante, cependant que dans d'autres elle ne fut que médiocre, comme résultat des excès commis l'année précédente. La pêche des brochets à la ligne dans les réservoirs du régime d'irrigation est restée profitable. La pêche du grayling fut déclarée par le garde-pêche la plus avantageuse jamais enregistrée dans le voisinage de Calgary. On signale la pêche d'un petit nombre de laquaiche dans la rivière Bow en aval de la digue d'irrigation du Pacifique-Canadien à Bassano. On signale une extrême rareté des individus de cette espèce à partir de Red Deer où autrefois on avait coutume de recueillir de bonnes prises. On signale des prises abondantes de perches, de sandres ou dorés et de brochets dans les lacs sis dans le voisinage d'Edmonton.

#### RAPPORT DE L'INSPECTEUR-CHEF, LE MAJOR J. A. MOTHERWELL, DIVISION OCCIDENTALE DES PÊCHES (COLOMBIE-ANGLAISE) ANNÉE 1925

Il m'est agréable de pouvoir constater l'existence d'une nouvelle année fructueuse pour l'industrie des pêches de la Colombie-Anglaise. D'une façon générale, en effet, les marchés se sont montrés favorables de sorte que pêcheurs, fabricants de conserves et industriels n'ont pas manqué de réaliser de beaux bénéfices.

#### SAUMON

En se reportant au relevé N° 1, on pourra constater que seule l'année 1924 a surpassé celle de 1925 dans le rendement en conserves des saumons, et encore de 26,883 seulement.

Le rendement en conserves des saumons sockeye a excédé celui de 1924 de 23,042 caisses; c'est là la plus importante production de conserves de cette espèce depuis 1915. En vue des faibles quantités de saumon sockeye mis en boîtes en 1921, on n'était pas sans appréhender les résultats de cette année-ci. Ces chiffres satisfaisants sont dans une large mesure le résultat de la montée extraordinairement abondante de ces poissons dans Rivers Inlet et dans Smiths Inlet, deux aires de pêche d'où on a retiré 201,196 caisses de saumon. C'est là le plus fort

rendement en conserves de saumon jamais enregistré. Le rendement de 1915 tient le deuxième rang avec 162,651 caisses de conserves de saumon. Dans presque chacune des étendues de pêche, à part la rivière Naas et le fleuve Fraser, on signale un accroissement des migrations de sockeye, et malgré la forte production des conserves, les lieux de reproduction n'en ont pas moins été bien fertilisés de frais.

A la rivière Naas, le rendement global en conserves qui s'est élevé à 20,351 caisses de saumon sockeye, est jugé satisfaisant en raison de la rareté des reproducteurs en 1920 et 1921. Et comme les bandes de saumons qui remontent la rivière Naas ne pénètrent pas dans ce cours d'eau sans traverser les eaux de l'Alaska, parsemées de parcs en filet et de sennes, il est difficile de se former une idée juste de leur véritable migration en se fondant sur le rendement en conserves.

Sur la rivière Skeena, on ne s'attendait pas que la production fût importante en 1925 en raison des faibles montées signalées dans les années principales du cycle des migrations: 1920 et 1921. Vu ces circonstances, les résultats sont donc satisfaisants.

Les montées du fleuve Fraser n'ont fourni que 31,523 caisses au Canada mais dans le passage Pouget, elles ont rendu 106,060 caisses. Ces chiffres sont presque assimilables à ceux de 1921, année des grandes montées du cycle des migrations. Quant à la qualité alimentaire, elle fut exceptionnellement bonne, surtout en ce qui a trait cette année aux saumons sockeye.

Pour l'ensemble de la province, le rendement en conserves des saumons coho dénote un accroissement considérable depuis 1920, mais comme dans le cas des saumons roses et chum, les exploitations relatives à la pêche des saumons coho sont subordonnées à la condition des marchés. En 1925, les commandes de conserves coho furent exceptionnellement importantes car en vertu de certaines clauses de notre Traité avec l'Australie, nos conserves de saumon bénéficient en ce pays-là d'une exemption de droit de \$1.50 par rapport aux mêmes articles en provenance des autres contrées.

Comme cette année comptait dans le cycle des migrations pour une période de faibles montées pour les saumons roses dans l'aire propre aux Iles-de-la-Reine-Charlotte, la production globale des conserves y est quelque peu faible. Dans le fleuve Fraser, ce fut pour les saumons roses l'année des grandes migrations et en fait les montées de cette espèce y furent abondantes. En raison du fait, cependant, que les saumons roses sont tenus de traverser les eaux du passage Pouget pour atteindre le fleuve Fraser, les pêcheurs canadiens ne se tiennent pas pour satisfaits de ce que leur abandonnent les pêcheurs américains. On pourra observer par le Relevé N° 1 que s'il est vrai que les fabriques de conserves, établies au passage Pouget ont produit 555,848 caisses de conserves de saumon rose, celle échelonnées le long du fleuve Fraser n'en ont donné que 99,800 caisses, en dépit du fait que la majeure partie des saumons roses, entrant dans le passage Pouget, soient en route pour les cours d'eau canadiens.

Le rendement en conserves des saumons chum, 607,904 caisses représente un résultat sans précédent. De plus on a préparé 229,111 caisses de saumon salé au sel sec. Il est douteux que les réserves de saumons puissent supporter bien longtemps encore sans fléchir des exploitations aussi intensives.

En tenant compte de l'accroissement considérable du nombre des appareils de pêche en exploitation dans les diverses étendues d'eau, surtout en ce qui a trait aux sennes à poche qui ont augmenté de 87, le rendement en conserves témoigne que les ressources en poisson ne furent pas aussi importantes que l'année précédente. On est d'avis que pour maintenir nos réserves de saumons de toutes variétés, il va falloir, en vue de l'accroissement des exploitations, mettre en jeu certains moyens d'action destinés à assurer la sauvegarde de nos ressources de pêche. Il existe une limite de rendement qu'il ne serait pas sage de franchir et si les entreprises de pêche continuent à s'accroître dans la même

proportion que dans les deux ou trois dernières années, il ne faudra pas hésiter à appliquer les mesures restrictives nécessaires à la conservation de ces pêcheries. Rien dans les conditions présentes ne donne lieu d'appréhender le déclin des réserves de saumon sockeye. Dans le cas des saumons roses et chum, la situation est précaire et il est difficile d'y remédier. L'industrie doit s'attendre à l'introduction de mesures sévères chaque fois où la chose sera jugée nécessaire pour parer au dépeuplement de nos pêcheries.

#### FLÉTAN

Ce fut la deuxième année du régime administratif provisoire créé par le Traité international relatif aux flétans et on a de nouveau mis en vigueur une période prohibée de trois mois, à partir du 15 novembre au 15 février. Comme on le constatera en parcourant la Relevé N° 7, les quantités de flétan, déchargées dans les ports de la Colombie-Anglaise, accusent un fléchissement de 13,142 quintaux. Outre la période prohibée il existe d'autres facteurs qui ont contribué à la diminution des prises, en dépit de l'accroissement du nombre des appareils de pêche en exploitation. Les cours, en effet, ne furent pas aussi favorables que durant l'année antécédente, et cela pour plusieurs motifs. L'un de ces motifs réside dans le fait que pendant 1924, les entrepôts frigorifiques emmagasinèrent de gros assortiments de flétan congelé dont les trafiquants s'attendaient à disposer durant la saison prohibée. Cette manœuvre n'a pas réussi, de sorte qu'il restait en entrepôt, à l'ouverture de la saison de pêche le 15 février, de fortes quantités de flétan congelé dont l'existence a entravé l'écoulement de tout le flétan frais débarqué dans les ports.

De même, à l'expiration de la période prohibée, presque tous les armements de pêche se portèrent simultanément à la rencontre des bancs de flétan, de sorte que les déchargements se succédèrent si rapidement dans les ports que les marchés ne purent suffire à les absorber. Le 26 février, 15 navires américains et 4 navires canadiens arrivèrent à Prince-Rupert, porteurs d'environ 493,000 livres de flétan frais. En raison des déchargements déjà effectués depuis l'ouverture de la campagne, les cours en étaient tombés à 7 cents la livre, prix que les pêcheurs refusèrent d'accepter ce jour-là. Six des navires américains partirent immédiatement pour Seattle dans l'espoir d'y bénéficier de prix plus rémunérateurs. Il est intéressant d'observer que le décroissement des quantités de flétan frais déchargées aux ports canadiens ne tient qu'aux seules exploitations exercées par les navires canadiens puisque les débarquements opérés par les Américains se sont élevés à un chiffre supérieur à celui de la campagne antécédente. Il est indubitable que cet état de choses est dans une large mesure imputable à la création d'une période prohibée pendant les mois d'hiver. Antécédemment au Traité relatif aux flétans, les navires canadiens, vu les conditions climatiques en existence, ne pouvaient exercer la pêche en hiver que dans les eaux sises à proximité des ports canadiens. L'opération du Traité supprime aux Canadiens toute exploitation de pêche d'hiver.

En août, la Commission tarifaire américaine a tenu ses séances à Seattle dans le but de délibérer sur la teneur du rapport, rédigé par les experts qu'elle avait employés l'année précédente à recueillir des données statistiques de toutes catégories relativement à l'industrie du flétan, en relation avec le régime tarifaire américain. On a fourni à tous les intéressés l'occasion d'émettre leurs opinions afin que la proposition destinée au président des Etats-Unis et tendant selon le cas à abaisser ou à accroître le droit de deux sous la livre, ne soit formulée qu'après que chacun des exploitants eut exposé ses vues devant la Commission tarifaire. On n'est pas encore officiellement au courant de la nature de la proposition formulée au président, mais les exploitants canadiens attendent avec grand intérêt le résultat de cette investigation.

A titre de fait commercial digne de mention, il convient de signaler ici l'expédition par une société japonaise, de Kobé, Japon, de 860,000 livres de

flétan congelé à destination de Vancouver. Cette cargaison, transportée par le vapeur *Haruna Maru* est parvenue à destination dans la dernière partie d'août. Le flétan avait été congelé au jet de saumure pulvérisé mais il semble que le poisson n'ait été ni bien glacé ni bien manutentionné à l'entrepôt frigorifique avant son arrivée au Canada. L'apparence peu attrayante de l'article en a rendu impossible la vente profitable. Les prix offerts pour la cargaison, qui était en consignation, ne paraissent pas avoir été suffisamment profitables pour justifier de nouvelles tentatives d'importation, bien qu'on ne sache rien encore des intentions du consignateur.

#### HARENG

Au Relevé n° 8, on observera que le rendement de l'année en articles de hareng salé au sel sec fut le plus considérable jamais enregistré, bien que les migrations d'automne au passage Barclay sur la côte occidentale de l'île Vancouver aient été très faibles. En effet, durant quatre semaines on n'y a pris à peine quelques individus de cette espèce. Les migrations, survenues sur la côte orientale ont toutefois plus que contrebalancé cette insuffisance. Vu notre détermination d'en éliminer les Orientaux, cette branche de l'industrie des pêches sera sous peu pratiquement monopolisée par les Blancs et les Indiens.

#### PILCHARDS

Le rendement en conserves des pilchards s'est chiffré à 37,182 caisses par comparaison à 14,898 caisses l'année antérieure. De plus, comme on a permis pour la première fois de traiter les pilchards dans les fabriques d'engrais, on a retiré de ces poissons, sur la côte occidentale de l'île Vancouver, 495,653 gallons d'huile et 2,083 tonnes de poudres. Ces opérations furent pratiquées à titre d'essai et d'expérimentation et on pense que les résultats obtenus ont été suffisamment encourageants pour assurer une expansion considérable de l'industrie des engrais et des huiles.

#### EXPLOITATIONS RELATIVES À LA PÊCHE DES BALEINES

Ces exploitations accusent un nouveau fléchissement. Le total des baleines tuées s'est chiffré à 351 par comparaison à 415 l'année antérieure. Le poste baleinier de Rose Harbour, sis à l'extrémité méridionale des Iles-de-la-Reine-Charlotte, a remporté d'excellents résultats: 176 de ces mammifères marins furent en effet capturés par les navires baleiniers du poste en question. Il convient de signaler ici que les sociétés baleinières d'Alaska se glorifient d'une campagne des plus fructueuses.

#### PHOQUES À FOURRURE

Des Indiens, montés sur des canots et armés de harpons, ont réussi à capturer 4,465 phoques à fourrure. L'année antérieure ils n'en avaient tué que 2,232. Le prix moyen de la peau fut de \$10.00.

#### CAMPAGNE CONDUITE CONTRE LES LIONS MARINS OU OTARIES

L'expédition de chasse entreprise contre les lions marins a même mieux réussi que celle de l'année précédente. Il en fut tué 1,659 adultes et 1,169 jeunes, soit au total 2,827 individus. Ce sont là les meilleurs résultats jamais obtenus. Les opérations furent conduites sur les îles Virgin et les rochers Pearl en face de Rivers Inlet et de Smiths Inlet. Le trait caractéristique de la campagne fut la rareté des otaries d'un an. Sur les îles Virgin et les rochers Pearl, on n'en a pas compté plus de cinquante, ce qui semblerait démontrer à l'évidence les bienfaits de notre campagne de l'année précédente.

Les pêcheurs au filet flottant ont de nouveau tenu à exprimer leur reconnaissance par des cadeaux généreux de cigares aux membres de l'équipage, employés à l'extermination des lions marins. Cette attitude est caractéristique des sentiments que professent les pêcheurs à notre égard. Ils nous ont affirmé que les colonnes migratrices de saumon sockeye n'étaient plus rompues comme par le passé en dehors de Rivers Inlet sous les attaques répétées de ces mammifères marins mais que les bancs de salmonidés se dirigeaient maintenant en ligne droite vers la baie. Les plus forts déchargements de sockeye furent opérés dans le cours des deux plus orageuses semaines de l'année, ce qui est tout à fait exceptionnel.

On espère pouvoir intensifier l'exercice de nos opérations contre les otaries, en se portant vers d'autres lieux où ils s'assemblent par grandes troupes sur les rochers ou les récifs et où il sera facile de les massacrer.

#### SERVICE DE SURVEILLANCE

On a affecté durant l'année 91 bateaux à la sauvegarde des pêcheries. De ce nombre, 26 appartenaient au département et 65 étaient affrétés. De plus on a établi à Prince-Rupert une base d'aviation où stationnèrent trois hydroplanes cependant qu'un quatrième se trouvait au besoin à notre disposition au camp d'aviation de Vancouver. Pendant l'année, le *Malaspina* a parcouru 19,956 milles marins et le *Givenchy* 15,164. Au fur et à mesure de l'expansion des exploitations de pêche, le travail accompli par les navires de surveillance tend à prendre chaque année plus d'importance et il devient impérieux que les deux vapeurs, particulièrement, soient, sans interruption maintenus en activité. Leur travail est sérieusement entravé par la nécessité où ils sont d'exercer le service de sauvetage en mer et autres services exigés par les divers départements.

Les avions survolèrent 296 heures et 40 minutes contre 152 heures et 8 minutes l'année dernière. Sans l'aide des avions, il ne serait pas facile d'assurer à nos saumons la sauvegarde voulue. Même dans les meilleures conditions de travail, il n'est pas possible d'assurer un service de protection parfaite avec les seuls bateaux garde-pêche. Sans les aéroplanes il faudrait accroître le nombre des navires affrétés et le service qu'on en retirerait n'équivaudrait pas en efficacité celui rendu par notre escadrille d'avions.

#### RÈGLEMENTS

On a réalisé la somme de \$3,164.20 en amendes et en ventes d'objets confisqués pendant l'année sous-revue. C'est là le résultat de 138 poursuites judiciaires. Au fur et à mesure de l'accroissement des commandes de saumons de la Colombie-Anglaise, les pêcheurs deviennent de plus en plus enclins à enfreindre les règlements relatifs à la démarcation des aires de pêche et à l'établissement des périodes prohibées. Cette tendance s'est révélée par un redoublement de poursuites judiciaires ce qui est regrettable car il est plus recommandable de prévenir les violations que de les réprimer.

Le nombre de licences de sennes à poche délivrées est passé de 92 en 1912 à 329 en 1925, cependant qu'il m'est agréable d'avoir à déclarer que pendant la même période le nombre des sennes traînantes est tombé de 193 à 37.

#### ÉLIMINATION DES ORIENTAUX

Le plan d'action conçu et appliqué par le département et tendant à éliminer les Orientaux des pêcheries de la province, en vue d'assurer aux Blancs et aux Indiens, sujets du Canada, le monopole de l'industrie des pêches, a jusqu'ici opéré avec efficacité, comme le démontre le Relevé n° 10 qui embrasse une forte proportion du nombre total des licences susceptibles d'être délivrées aux Orientaux. Dans les exploitations relatives au filet flottant, les Orientaux n'ont obtenu en 1925 que 24 pour cent, et dans celles relatives à la pêche des saumons à la

ligne traînante, que 10.5 pour cent, du nombre total des licences délivrées dans la province.

A l'égard des opérations relatives au salage du hareng au sel sec, on a effectué cette année une nouvelle réduction de 25 pour cent avec l'intention de poursuivre ce pourcentage décroissant chaque année jusqu'à ce que les Blancs et les Indiens, sujets du Canada, soient entièrement devenus les maîtres de ces industries.

#### INVESTIGATION SCIENTIFIQUE

En mars on a tenu à Seattle une assemblée des dirigeants des départements de pêche pour le Canada, la Colombie-Anglaise, l'Alaska, et les Etats de Washington, Oregon et Californie, en vue de centraliser certains travaux, aujourd'hui conduits séparément et tendant tous vers le perfectionnement des procédés de pisciculture et l'obtention de faits et de données, destinés à faciliter l'intelligence des conditions relatives à la pêche des saumons propres à toute la côte du Pacifique. C'est à cette fin qu'on a constitué une société connue sous la désignation de "International Pacific Salmon Investigation Federation". La question relative à l'étiquetage des saumons de printemps, coho et sockeye a été le trait caractéristique des délibérations. C'est que de l'opération de l'étiquetage résultent les plus intéressantes données concernant la migration et les déplacements des espèces de saumon durant les diverses phases des montées. Grâce aux données ainsi recueillies, on pourra concevoir et appliquer en meilleure connaissance de cause les mesures nécessaires à la conservation des pêcheries. L'Office de Biologie a rédigé à cet égard un rapport circonstancié qu'on trouvera ailleurs dans cette publication.

#### BATEAUX-MOTEURS EN RELATION AVEC LA PÊCHE DES SAUMONS AU FILET FLOTTANT—ARRONDISSEMENT N° 2

Bien que depuis 1923 on ait autorisé l'usage des bateaux-moteurs dans l'arrondissement n° 2 pour l'exercice des exploitations relatives à la pêche des saumons au filet flottant, il est intéressant de signaler ici que sur un total de 2,866 licences, seules 242 furent exploitées au moyen des bateaux-moteurs, tel que le démontre le Relevé n° 11.

#### ENLÈVEMENT DES BARRAGES DANS LES COURS D'EAU FRÉQUENTÉS PAR LES SAUMONS

Pendant l'année on a consacré la somme de \$4,210.49 à l'exécution des travaux ci-haut désignés mais ce montant ne fournit pas l'idée de la somme d'énergie et d'activité déployées par notre personnel de génie. Un rapport circonstancié, émanant de l'ingénieur senior, M. J. McHugh, apparaît ailleurs dans cet ouvrage. Il renferme des faits d'un intérêt de tout premier ordre.

#### ENTREPÔT, BASSINS OU DARSE—FLEUVE FRASER

Le travail relatif à l'aménagement de l'Ile-aux-Peupliers, fleuve Fraser, île qu'on a l'intention de faire servir à l'emmagasinement et au remisage de notre matériel d'exploitation aussi bien qu'à la réparation des navires de surveillance, fut parachevé pendant l'année et s'est révélé aussi efficace que peu coûteux. La réparation annuelle des bateaux garde-pêche, affectés à la surveillance du fleuve Fraser et de l'arrondissement de Vancouver, s'effectue à l'Ile-aux-Peupliers et tous, à l'exception d'une seule unité, en service dans l'arrondissement n° 3, y sont mis en bassin. Les épargnes ainsi réalisées par le département sont importantes et justifient pleinement les frais occasionnés par les travaux d'aménagement. Bien que les darses et l'atelier des machines n'aient pas été parachevés à l'heure voulue pour permettre que nos bateaux y subissent l'inspection annuelle au printemps de 1925, l'approximation du coût relatif aux réparations à entre-

prendre au printemps de 1926 révèle la perspective d'une épargne probable d'environ \$2,262.

#### CONDITION RELATIVE AUX FRAYÈRES

*Archipel de la Reine-Charlotte*.—D'une façon générale ce n'est pas un arrondissement propre à la pêche des saumons sockeye bien qu'on en constate des montées peu importantes chaque année dans les rivières Naden et Yakoun. Ce n'est que dans les années paires du cycle des migrations que survient la grande migration des saumons roses de sorte que dans les années impaires, les exploitants ne comptent pratiquement que sur la montée des saumons chum. Toutefois, sur la côte orientale, on constate la présence de bandes assez nombreuses de saumons roses, même lors d'une année impaire. Le département a consacré une somme importante durant les quelques dernières années au curage du lit de la rivière Yakoun, de sorte que maintenant tous les saumons peuvent facilement la remonter. Les lieux de reproduction, à l'exception de certaines frayères propres à des cours d'eau de la côte orientale, dénotent généralement l'existence de quantités satisfaisantes de saumons chum en maturité.

*Rivière Naas*.—Dans cette étendue on a découvert le plus grand nombre de saumons sockeye en maturité jamais observés depuis des années et les conditions de l'échelle à poissons du lac Méziaden furent jugées des plus satisfaisantes. Les saumons n'éprouvent aucune gêne à franchir ce dispositif et à l'époque de l'inspection le passage en question pullulait de poissons se rendant à la source de la rivière. La montée des saumons de printemps y fut aussi très suffisante et on a constaté que les cohos remontaient en grand nombre ce cours d'eau.

*Rivière Skeena*.—Les saumons sockeye ont toujours fréquenté la rivière Exstahl mais comme la conformation géographique du pays en rend l'inspection très hasardeuse, on n'avait jamais pu en parcourir les berges ou le cours avant cette année. Il semble que cette étendue ne soit pas aussi importante au point de vue des saumons sockeye que les arrondissements de Lakelse ou de Babine, bien qu'on y ait constaté la présence d'un nombre considérable de poissons migrateurs reproducteurs de cette espèce. Les conditions relatives à ces frayères semblent justifier l'impression que l'arrondissement de Exstahl est un lieu recherché des saumons de printemps.

Dans l'étendue de Lakelse on a constaté l'existence d'une migration abondante de sockeye et tous les cours d'eau servant de frayères furent abondamment fertilisées de frai sans compter les onze millions d'œufs qu'on en a extraits au profit de la pisciculture.

Dans les cours d'eau se déchargeant dans le lac Babine, l'aire la plus importante du régime de la rivière Skeena, on a constaté la présence d'un nombre très suffisant de saumons sockeye et l'inspecteur estime que les conditions s'y sont améliorées de 20 pour cent par rapport à l'année précédente. Les saumons roses furent très nombreux dans cette aire de sorte que les lits et les fonds y furent abondamment ensemencés d'œufs.

*Division centrale*.—Dans l'ensemble, on enregistre une montée satisfaisante de saumon sockeye dans les cours d'eau de cette division. L'existence d'une période prolongée de sécheresse rendit difficile aux saumons l'ascension de quelques uns des cours d'eau propres à cette région. Toutefois un nombre suffisant de poissons migrateurs semblent avoir réussi à franchir les obstacles car les conditions relatives aux frayères sont rassurantes. En raison de l'étiage des eaux, les espèces d'automne, surtout les saumons roses se trouvèrent dans l'incapacité de poursuivre leur course et bien que le nombre des poissons qui atteignirent les frayères ne fût pas aussi important qu'on aurait pu le désirer, on se tient toutefois pour satisfait de l'empoissonnement des frayères dans leur ensemble.

*Bella-Coola.*—Le nombre des saumons sockeye, qui ont fréquenté les frayères de Bella-Coola, est regardé comme le plus important depuis plusieurs années. Les saumons de printemps n'y apparaissent qu'en bandes peu nombreuses et on y a observé aussi un faible nombre de saumons roses et chum. Le nombre des coho est jugé suffisant. Dans la rivière Kinsquit, le nombre des saumons chum fut faible bien qu'on ait constaté la présence d'un nombre suffisant de coho. Dans la rivière Dean, bien que la superficie des lieux de reproduction soi plutôt faible, par suite de l'existence d'une chute, on a observé une montée suffisante de saumons de printemps et de saumons roses vers les frayères. Dans l'ensemble de l'arrondissement, en dépit de l'intensité des exploitations de pêche qui s'y exercent, on se tient pour assuré qu'un nombre raisonnable de saumons de diverses espèces a réussi à atteindre les lieux de reproduction.

*Rivers Inlet.*—Le rapport émanant de l'inspecteur de cet arrondissement est des plus rassurants et démontre qu'un grand nombre de saumons sockeye reproducteurs sont apparus dans presque toutes les frayères. De plus la piscifaculture fut en peu de temps approvisionnée à sa pleine contenance. Les quantités de saumons sockeye mis en conserve aux fabriques furent de beaucoup les plus considérables jamais enregistrées dans l'histoire de l'industrie. Les opérations piscicoles aussi bien que le travail relatif à l'enlèvement des barrages des cours d'eau s'y sont révélées d'un immense bénéfice pour cette rivière.

*Smiths Inlet.*—A cet endroit, en dépit d'un rendement en conserves de 33,764 caisses de sockeye, on a constaté la présence d'une multitude de saumons sockeye reproducteurs dans les frayères.

*Baie Alert.*—Le principal cours d'eau propre aux saumons sockeye dans cette étendue est la rivière Nimpkish. En dépit de la multiplication des appareils de pêche en cet endroit, tels que sennes à poche, et sennes traînantes, il n'en reste pas moins qu'un nombre suffisant de reproducteurs ont réussi à échapper aux embûches tendus sur leur passage et que les frayères purent être abondamment fertilisées de frai. Les exploitants ne furent autorisés à exercer la pêche que quatre jours par semaine à partir du début de la campagne et cette mesure a indubitablement contribué à faciliter le passage des saumons aux frayères. On a aussi signalé une migration abondante de saumons coho et de saumons de printemps bien que la montée des saumons roses ait été peu notable. Un nombre important de saumons chum firent aussi l'ascension du cours d'eau.

A l'anse Glendale dans lequel se décharge le deuxième important cours d'eau propre aux saumons sockeye de l'arrondissement, ces derniers sont apparus en plus grand nombre que depuis nombre d'années. Les montées de saumons roses et chum furent aussi très satisfaisantes. Dans les rivières, comme la Tsulquate, la Nahwitti et la Wakeham, le nombre des saumons roses fut considérable. Les quantités de saumons roses, constatées dans les frayères du reste de l'arrondissement furent peu notables. Généralement parlant, le nombre des saumons chum s'est révélé suffisant. On ne peut en dire autant des saumons coho, à l'exception des lieux suivants:—passage Thompson, rivière Qualate, passage Howe, crique Call et rivière Adams.

*Arrondissement de Quathiaski.*—Ce n'est pas une étendue particulièrement favorable aux saumons sockeye et dans la crique Hayden leur nombre fut peu notable. Le même énoncé s'applique à la rivière Phillips. A part les saumons chum, aucune espèce de saumon ne s'est montrée très abondante dans les frayères bien qu'on ait constaté la présence de bandes assez nombreuses de saumons coho dans les rivières Salmon, Phillips et Homallo. A la rivière Campbell, renommée pour l'excellente pêche sportive qu'elle procure par la présence du saumon Tyee, le nombre des individus de cette variété fut regardé comme suffisant.

*Comox.*—Ce n'est pas une étendue propre aux saumons sockeye et pour comble l'année 1925 compte dans le cycle des migrations parmi celles de faible montée pour les saumons roses. Le nombre des saumons coho dans les frayères fut déclaré suffisant, à l'exception de la rivière Little et de la crique French. La même remarque s'applique aussi dans une large mesure aux saumons chum bien qu'on en ait constaté une migration abondante à la crique Coal, à la crique Waterloo et à la rivière Big Qualicum.

*Pender Harbour.*—Aucun salmonidé n'a été aperçu dans cette étendue, si ce n'est à la crique Sauch-en-Auch. Pour une raison quelconque les quantités de salmonidés observées sur les frayères furent insuffisantes, bien que l'échelle à poissons, établie à cet endroit, soit très efficace. Dans l'ensemble la montée des saumons roses fut assez abondante. Les cours d'eau se déchargeant dans la baie Jervis furent particulièrement bien fertilisées de frai. Une quantité suffisante de saumons roses et chum se dispersèrent dans les frayères.

*Nanaimo.*—Ce n'est pas une aire propre aux saumons roses. Les saumons coho n'y apparurent qu'en nombre restreint. Dans le cas des saumons chum, et à l'exclusion de la rivière Nanaimo, on a constaté que les frayères avaient été abondamment fertilisées de frai.

*Cowichan.*—On ne trouve pas de saumons sockeye dans cette aire. Les lieux de ponte de Cowichan et de Koksilah, et en fait presque tous les cours d'eau, furent abondammentensemencés d'œufs de saumons coho. Les saumons s'y dispersent en bandes nombreuses et les lieux de reproduction y furent bienensemencés d'œufs.

Au point de vue de la pêche sportive, il convient de faire remarquer que la fertilisation des lits et des fonds par les truites steelhead et coupe-gorge n'a pas été suffisante.

*Sooke.*—Dans la rivière Sooke et la crique Muir, on a signalé un abondante montée de coho. Les saumons chum s'y sont généralement montré nombreux, bien que la crique Demannel ait été relativement moins fréquentée que les autres cours d'eau.

*Alberni.*—A l'exclusion des rivières Somass et Stamp, de la rivière Anderson et de quelques-unes dans Nitinat, on ne trouve pas de saumons sockeye dans cette aire. Dans la rivière Anderson, ces saumons ne sont apparus qu'en nombre restreint; on n'en a pas moins prélevé notre part ordinaire d'œufs au profit de la pisciculture du lac Anderson. Les frayères, qui entourent le lac Somass furent abondamment fertilisées de frai, et le nombre des poissons migrateurs ayant remonté la rivière Stamp jusqu'aux chutes, semble être quelque peu plus élevé que d'habitude. Toutefois, en raison des conditions en existence aux chutes les saumons ne peuvent se disperser sur une aire plus étendue. Il est à espérer qu'on avisera sous peu au moyen d'y appliquer des mesures susceptibles de rendre accessibles aux poissons migrateurs des frayères d'une plus grande superficie. A la rivière Stamp, le nombre des saumons coho s'est révélé suffisant. On y a aménagé les chutes de façon à en faciliter le franchissement aux saumons de sorte que la majeure partie d'entre eux purent atteindre des lieux favorables à la ponte. Aux rivières Sproat, San Juan, et Gordon on a signalé un nombre considérable d'individus de l'espèce coho. L'arrondissement d'Alberni n'est pas un aire favorable aux saumons roses. La montée des chum, à l'exclusion des rivières San Juan et Gordon, ne fut pas particulièrement abondante.

L'aire de Nitinat ne semble pas encore s'être remise des excès de pêche qui s'y sont produits il y a quelques années.

*Passage Clayaquot.*—Les saumons sockeye ne fréquentent que les rivières Kennedy et Medgin. Les frayères du premier arrondissement furent très bienensemencées d'œufs cependant que les lieux de ponte propres à la dernière

étendue le furent suffisamment. Dans l'ensemble, les montées de coho ont été abondantes surtout à la rivière Hesquot, à North Bay et à East Bay, à la rivière Atleo, la baie Baudin, à la Rivière-à-la-Truite, à la crique Tranquille et à la crique Deer. Cette étendue n'est pas propre aux saumons roses. La montée des saumons chum fut très abondante et les frayères furent pratiquement toutes jugées abondamment ensemencées d'œufs.

*Passage Nootka.*—Cette aire n'est propre ni aux saumons sockeye ni aux saumons roses. Il résulte de l'inspection des frayères que le nombre des saumons coho n'y a pas été satisfaisant cependant que dans l'ensemble le nombre des saumons chum y fut suffisant pour assurer l'avenir des exploitations de pêche. Cette constatation s'applique particulièrement à la rivière Conuma, à la crique Deserted, à la rivière Sowand et à la rivière Espinosa.

*Kyuquot.*—On ne trouve aucun cours d'eau propre aux saumons sockeye dans ce sous-arrondissement et on n'a dénombré que quelques individus de l'espèce coho dans les frayères. Cette remarque s'applique aussi aux saumons chum.

*Quatsino.*—Les saumons sockeye sont rares dans cette aire et ils appartiennent à la variété propre aux criques. On a constaté la présence d'un bon nombre de ces salmonidés à la rivière Marble et de quelques individus seulement à la rivière Mahatta. D'une façon générale, les saumons coho et les saumons chum sont apparus par bandes nombreuses. On a aussi constaté la présence de quelques saumons roses.

#### LIGNE DE PARTAGE DES EAUX DU FLEUVE FRASER

Dans l'arrondissement du lac Stuart les saumons sockeye reproducteurs sont apparus cette année en plus grand nombre que jamais depuis 1909. Le résultat des opérations alevinales intensives, pratiquées dans les frayères de cette étendue, où on a déposé de si fortes quantités d'œufs ocellés, ne pouvait se faire sentir qu'en 1925 et à juger par l'importance des montées, il semble qu'on soit justifiable d'attribuer la fertilité des frayères à l'exercice de la pisciculture. Le surintendant de la station alevinale du lac Stuart déclare qu'en maintes des rivières inspectées, il a dénombré de 500 à 600 saumons reproducteurs et encore convient-il de signaler ici que l'inspection fut limitée à une fraction seulement du cours de ces rivières. Les Indiens ont pris au moins 1,200 saumons sockeye pour leur consommation d'hiver. S'il est vrai que 500 ou 600 saumons comptent pour peu, eu égard à la vaste superficie des eaux propres au régime du lac Stuart, il n'en faut pas moins se rappeler que par les années passées on n'y trouvait que quelques individus de l'espèce sockeye. Ces résultats sont donc décidément encourageants.

Il convient à peine de faire mention de l'arrondissement du lac Bowron où on n'a dénombré que quelque douze saumons. Dans l'arrondissement de Quesnel, le garde-pêche cantonal estime qu'environ 500 salmonidés firent l'ascension des rivières Upper Horsefly et McKinley. Une inspection complète n'a pas été faite des autres tributaires du lac Quesnel, de sorte que tout renseignement important manque à leur égard: Les conditions y sont jugées assimilables à celles d'il y a quatre ans.

Le garde-pêche cantonal déclare que la montée des saumons sockeye dans la rivière Chilco fut la plus avantageuses depuis celle survenue il y a quatre ans, et il est d'avis qu'elle est légèrement plus abondante que celle de l'année correspondante du cycle précédent.

En août, M. C. W. Harrison, inspecteur des piscifactures, entreprit un examen complet du régime des eaux du lac Chilco, qui croyait-on constituait une aire particulièrement recherchée des saumons sockeye franchissant Hell's Gate. L'inspecteur a cependant déclaré que s'il est vrai qu'il y existe une aire propre à leur reproduction, quoique d'étendue restreinte, on n'est pourtant pas

fondé à faire de ce régime un des facteurs nécessaires des grandes montées survenues les années précédentes. Toutefois, il est possible que la rivière Chilco elle-même et la rivière Whitewater aussi bien que le lac du même nom soient des lieux très recherchés de ces saumons et on s'attend qu'une inspection complète de ces eaux soit faite par M. Harrison en 1926.

Dans l'aire du lac Anderson-Seton on a constaté pour la première fois depuis nombre d'années la présence de quantités comparativement abondantes de saumons sockeye reproducteurs. Les quelques milliers observés ne sont évidemment qu'une faible fraction des migrations qui avaient coutume de fréquenter ce régime mais leur nombre est suffisant pour nous rassurer sur l'avenir des pêcheries à cet endroit. On avait émis l'idée que ces poissons se dirigeaient vers les étendues d'eau propres à la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser, mais qu'ayant été retardés dans leur course, au moins provisoirement, à la gorge du fleuve Fraser, juste au-delà du confluent de ce fleuve avec la rivière Bridge, force leur avait été de faire route arrière sur cinq ou six milles jusqu'au lac Seton. Cet avancé a fait l'objet d'une investigation aussi complète que possible et nous croyons pouvoir affirmer qu'il est sans fondement.

Pendant les quatre années précédentes, on a consacré une attention toute particulière aux eaux supérieures propres au régime du lac Seton-Anderson, à partir de la pisciculture de Pemberton et on y a déposé chaque année dans les meilleures conditions possibles des quantités considérables d'œufs de sockeye ocellés et d'alevins. Il semble certain que les poissons migrateurs de cette année sont des individus issus des œufs recueillis par notre station alevinale. Cet énoncé s'appuie sur la déclaration du garde-pêche T. E. Scott dont les connaissances et l'expérience sont bien connues dans l'arrondissement. Il s'exprime comme suit:—

"Pour ce qui est de la montée des saumons sockeye à la crique Seton, en tenant compte des obstacles en existence à la rivière Bridge et du fait que c'est la première fois que des salmonidés de cette espèce y sont apparus en quantités appréciables depuis nombre d'années, j'émis le 9 octobre 1925 l'hypothèse que ces saumons avaient pu être entraînés par le courant jusqu'à la crique Seton. Lors de ma deuxième inspection, le nombre des saumons sockeye s'y était considérablement accru et ils étaient tous en bonne condition physique, de sorte que mon avancé était erroné. J'ai suivi le parcours des saumons sockeye, à partir de la crique Seton jusqu'à la crique Gates ou crique Anderson, soit une distance de trente milles. Il est irraisonnable de penser que des saumons faibles et épuisés, entraînés huit milles à la dérive dans le fleuve Fraser, aient pu en outre opérer un parcours de trente milles."

À la gorge de la rivière Bridge, les Indiens ont l'habitude de recueillir leurs approvisionnements alimentaires à même les bandes de saumons stationnant dans certains relais ou lieux de repos au bas des cascades. Il est décourageant de constater qu'à la suite de la plus importante montée de saumons sockeye reproducteurs survenue depuis nombre d'années, vers les eaux supérieures du fleuve Fraser, quelque 7,000 individus de l'espèce aient été ainsi pêchés par les Indiens à cet endroit. On comprend en effet que les poissons, qui ont pu atteindre un lieu aussi avancé dans le fleuve Fraser, soient d'une valeur incomparable pour la reproduction naturelle dans les frayères sises à la crête de partage des eaux.

Dans l'arrondissement de la rivière Shuswap-Eagle, on a signalé une montée de saumons sockeye plus abondante que d'habitude. Aux rivières Adams et Little, le garde-pêche cantonal affirme avoir dénombré environ 20,000 saumons reproducteurs. Dans la rivière Eagle, on n'en a aperçu que quelques-uns.

On signale une augmentation dans le nombre des saumons dans les eaux propres à la ligne de partage des eaux de la rivière Thompson. Ceci s'applique aux espèces de printemps et d'automne.

À Hell's Gate, les conditions sont assimilables à celles des années antécédentes et bien que les saumons aient été momentanément retardés dans leur course à certains endroits, ils n'en parvinrent pas moins à franchir ce passage difficile.

La rivière Birkenhead fut de nouveau cette année le théâtre de splendides montées de saumons sockeye. On y a recueilli quarante millions d'œufs pour la piscifaculture sans compter des multitudes de saumons qui déposèrent leurs œufs sur les lits des frayères. Il est indubitable que les montées conservent leur importance dans ce cours d'eau. Au lac Harrison, on a enregistré un nombre normal de poissons migrateurs. Plusieurs frayèrent dans la crique Morris et dans les rapides de la rivière Harrison.

Le lac Cultus sert de voie d'ascension aux saumons sockeye en route vers les frayères et on les a tous laissé déposer leurs œufs naturellement sur les fonds et les lits des lieux de reproduction. La migration, bien que satisfaisante, ne s'est pas révélée aussi abondante que celle de l'année antécédante.

Les conditions relatives au lac Pitt ne cessent pas d'être excellente et le nombre de saumons sockeye reproducteurs remontant les cours d'eau supérieurs, se maintient à son chiffre normal.

Dans les rivières Nicomekl et Serpentine, deux cours d'eau appropriés à la pêche sportive dans le voisinage de Vancouver, les poissons se sont montrés nombreux et grâce aux présentes mesures de sauvegarde en vigueur, il ne semble pas qu'il y ait lieu de redouter le déclin de la pêche.

Dans le passage Howe et la baie Burrard, les principaux cours d'eau propres à la pêche marchande, tels que la Rivière-aux-Indiens et la rivière Squamish ont été abondamment ensemencés d'œufs de saumons roses. Cette année-ci était la période des grandes migrations. Les saumons se sont au début heurtés à certaines difficultés en raison de la sécheresse normale de la saison. Les saumons chum n'ont fréquenté ces cours d'eau qu'en petites compagnies.

Dans les criques Capilano, Lynn, et Seymour, en dépit des exploitations intensives opérées par les pêcheurs à la ligne, les diverses espèces, surtout le steelhead, ne varient pas en quantités. Il est remarquable qu'on puisse exercer d'aussi excellente pêche aux portes même de la ville de Vancouver.

L'année 1925 s'est signalée comme la période propre aux fortes migrations de saumons roses vers l'arrondissement du fleuve Fraser. Les montées de cette année furent abondantes et toutes les frayères furent abondamment fertilisées de frai de saumons roses. Malheureusement les pêcheurs canadiens n'ont bénéficié que dans une faible mesure de cette migration en raison des exploitations intensives exercées au sud de la ligne-frontière au moyen de sennes à poche et de parcs en filet. Les règlements canadiens n'autorisent que l'usage des filets flottants et nos pêcheurs se trouvent à ne pouvoir recueillir que les saumons qui ont réussi à échapper aux embûches tendus sur leur passage dans les eaux américaines bien que les frayères soient situées en territoire canadien.

#### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La saison de 1925 s'est révélée désavantageuse pour la pêche par suite de l'insuffisance des pluies, de sorte qu'en bien des cas le débit des rivières fut si faible que les saumons se trouvèrent dans l'impossibilité d'entreprendre l'ascension de leur cours. Pour favoriser la fertilisation des frayères, on n'a pas hésité à prolonger les périodes prohibées, à accroître la superficie des aires interdites à toute pêche et à abrégé les saisons permises. On signale cependant des cas où les saumons roses et les saumons chum ont déposé leurs œufs dans les eaux saumâtres et on se demande si ces œufs parviendront jamais à éclosion.



Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Bleu	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
		F. F.	L. T.	S. P.	S. T.	P. F.										
1876.....	4	Statistique manquante.					Statistique manquante—sockeye presque sans exception.									9,847
1877.....	4	" " " " " "					" " " " " "									67,387
1878.....	10	" " " " " "					" " " " " "									113,601
1879.....	9	" " " " " "					" " " " " "									61,093
1880.....	9	" " " " " "					" " " " " "									61,849
1881.....	12	" " " " " "					" " " " " "									177,276
1882.....	18	" " " " " "					" " " " " "									255,061
1883.....	24	" " " " " "					" " " " " "									196,292
1884.....	17	" " " " " "					" " " " " "									141,239
1885.....	9	" " " " " "					" " " " " "									108,517
1886.....	17	" " " " " "					" " " " " "									161,264
1887.....	20	" " " " " "					" " " " " "									204,083
1888.....	21	" " " " " "					" " " " " "									184,040
1889.....	23	" " " " " "					" " " " " "									414,294
1890.....	32	" " " " " "					" " " " " "									408,978
1891.....	26	" " " " " "					" " " " " "									314,893
1892.....	27	" " " " " "					" " " " " "									228,470
1893.....	37	" " " " " "					" " " " " "									590,229
1894.....	32	" " " " " "					" " " " " "									494,371
1895.....	36	" " " " " "					" " " " " "									566,395
1896.....	47	" " " " " "					" " " " " "									601,570
1897.....	54	" " " " " "					" " " " " "									1,015,477
1898.....	51	" " " " " "					" " " " " "									484,161
1899.....	59	" " " " " "					" " " " " "									732,437
1900.....	64	" " " " " "					" " " " " "									585,413
1901.....	73	" " " " " "					" " " " " "									1,236,156
1902.....	66	" " " " " "					531,436 Printemps et automne:   94,546   .....									625,982
1903.....	59	" " " " " "					Statistique manquante—sockeye presque sans exception.									473,674
1904.....	51	" " " " " "					323,226 (35,421 r. et bl. de printemps).....   Automne   107,247   .....									465,894

1905.....	67	"	"				1,080,673	(28,359 r. et bl. de printemps)				44,458	13,970.....	1,167,460
1906.....	64	"	"				459,679	31,261.....	1,083			69,132	(68,305 Rs. & Ch.)	629,460
1907.....	58	"	"				314,074	23,159.....	2,939			87,900	(118,704 Rs. & Ch.)	547,459
1908.....	52	"	"				355,023	25,433.....	2,731		1,137	81,917	(76,448 Rs. & Ch.)	542,689
1909.....	72	"	"				840,441	18,218.....	799			61,918	(46,544 Rs. & Ch.)	967,920
1910.....	58	"	"				565,915	19,313.....	9,476		140	74,382	34,613	58,362
1911.....	59	"	"				353,509	38,751.....	9,705			119,802	305,247	91,951
1912.....	57	3,640		92	139	12	444,762	62,345.....	18,092			165,309	247,743	58,325
1913.....	78	4,782		74	124	17	972,178	37,433.....	3,616			69,822	192,887	77,965
1914.....	63	4,857		61	107	12	536,696	32,908.....	16,420			120,201	220,340	184,474
1915.....	63	4,951		61	109	12	476,042	51,734.....	6,370			146,956	367,352	82,000
1916.....	72	4,600		80	115	10	214,789	51,231.....	15,495	3,096	5,986	183,623	280,644	240,201
1917.....	94	5,286	1,370	99	136	16	339,848	48,630.....	27,646	(11,740	BB. & SH.)	157,589	496,759	475,273
1918.....	88	5,073	1,786	122	127	24	276,459	65,535	41,819	Rs. & Blanc)	(15,916	BB. & SH.)	191,068	527,745
1919.....	82	4,598	2,260	139	104	21	369,445	73,179	9,077	18,295	24,323	4,493	175,670	346,639
1920.....	65	4,761	1,855	155	45	19	351,405	95,983	8,441	13,877	8,061	2,395	101,972	520,856
1921.....	56	4,777	1,452	59	35	8	163,914	36,725	6,061	6,966	7,060	1,220	117,288	192,906
1922.....	64	4,491	1,513	143	36	4	299,614	21,163	11,913	6,520	6,431	1,657	102,845	581,979
1923.....	61	3,957	1,446	223	31	6	334,647	17,539	4,858	4,745	7,097	1,760	112,044	440,932
1924.....	62	3,696	1,553	242	32	6	369,601	18,741	2,591	6,460	4,267	1,843	115,944	657,561
1925.....	65	4,225	1,821	329	37	19	392,643	39,142	4,419	29,938	10,675	1,996	188,505	445,400

NOTE.—La statistique relative aux licences délivrées en 1923 et 1924 comporte les transferts d'un arrondissement à un autre.

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Bleu	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
		F. F.	L. T.	S. P.	S. T.	P. F.										
1876																
1877																
1878																
1879																
1880																
1881	1						Statistique manquante—sockeye presque sans exception.									7,700
1882	2														16,100	
1883	2														20,383	
1884	1														8,500	
1885																
1886																
1887																
1888	1						Statistique manquante—sockeye presque sans exception.									12,318
1889	3														19,410	
1890	3														23,906	
1891	3														10,323	
1892	3														25,434	
1893	3														15,190	
1894	1														19,587	
1895	1														19,550	
1896	1														14,649	
1897	1														20,847	
1898	1														18,953	
1899	1														18,443	
1900	1														18,238	
1901	1														14,790	
1902	2						20,953	(Autres variétés:		2,365)					23,318	
1903	1						Statistique manquante—sockeye presque sans exception.									12,100
1904	2						15,000	(2,357 rg. et bl. de printemps)				1,697	31		18,085	

1905.....	3				24,462	(3,340	rg. et bl. de print.)				3,085	1,840		32,725
1906.....	3				22,166	858		63			5,997	(3,450 Rs. et Ch.)		32,534
1907.....	5				17,813	1,288				681	6,093	(5,957 Rs. et Ch.)		31,832
1908.....	3				27,584	3,263				1,101	8,348	(6,612 Rs. et Ch.)		46,908
1909.....	3				28,246	2,280		57			6,818	(3,589 Rs. et Ch.)		40,990
1910.....	4	240			30,810	1,228		11		140	6,285	895	351	39,720
1911.....	3	240			37,327	3,434		325		100	7,842	11,467	5,189	65,684
1912.....	3	265			36,037	5,710		1,226			12,468	12,476	3,245	71,162
1913.....	3	265			23,574	2,999		152			3,172	20,539	2,987	53,423
1914.....	4	265			31,327	2,660		725			9,276	25,333	25,569	94,890
1915.....	4	265			39,349	3,053		648		113	15,171	34,879	11,076	104,289
1916.....	4	265			31,411	3,061		784		1,498	19,139	59,593	11,200	126,686
1917.....	4	265			22,188	3,170		1,326		1,125	22,180	44,568	24,938	119,495
1918.....	6	265			21,816	2,332	817	1,003		1,305	17,060	59,206	40,368	143,908
1919.....	5	300			28,259	2,408	585	581		789	10,900	29,949	24,041	97,512
1920.....	5	342			16,740	3,584	482	789		560	3,700	43,151	12,145	81,153
1921.....	5	338			9,364	1,431	437	220		413	8,236	29,488	2,176	51,765
1922.....	5	304			31,277	1,466	341	255	42	193	3,533	75,687	11,277	124,071
1923.....	5	244			17,821	2,522	457	335		595	7,894	44,165	25,791	99,580
1924.....	4	210			33,590	2,142	327	375		1,035	6,362	72,496	26,612	142,939
*1925.....	3	210			20,351	5,441	387	538		470	8,188	35,880	23,497	94,752
†1925.....					18,945	4,067	387	392		457	7,726	34,530	22,504	89,008

NOTE.—re Statistique de 1925:—\*Rendement en conserves des saumons pêchés dans la rivière Naas sans tenir compte du lieu de mise en conserve.  
†Rendement en conserves propre à la rivière Naas sans tenir compte du lieu de pêche.

MISE EN CONSERVES DE SAUMONS À LA RIVIÈRE SKEENA—1876 À 1925

RELEVÉ N° 3

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Bleu	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
		F. F.	L. T.	S. P.	S. T.	P. F.										
1876																3,000
1877	1						Statistique manquante—sockeye presque sans exception.								8,500	
1878	2															10,803
1879	2															19,694
1880	2															
1881	2															21,560
1882	2															24,522
1883	5															31,157
1884	5															53,986
1885	2															12,900
1886	3															37,587
1887	5															58,592
1888	5															70,106
1889	6															58,165
1890	7															90,509
1891	7															78,135
1892	8															90,280
1893	7															59,675
1894	7															61,151
1895	7															67,797
1896	8															100,140
1897	8															65,905
1898	6															81,234
1899	7															108,026
1900	10															128,529
1901	11															126,092
1902	10															154,875
1903	10															98,669
1904	11						93,404	(20,621	rg. et bl. de print.)			10,315	30,529			154,869

1905	12			84,717	(14,598	rg. et bl. de print.)			7,247	7,523		114,085
1906	14			86,394	20,138				16,867	(38,991	Ra.etCh.)	162,420
1907	13			108,413	10,378				15,247	(25,217	Ra.etCh.)	*159,255
1908	13			139,846	13,374		468		10,075	(45,404	Ra.etCh.)	209,177
1909	12			87,901	11,727		742		12,249	(28,120	Ra.etCh.)	140,739
1910	12			187,246	9,546		239		11,531	13,473		222,035
1911	12	850		131,066	15,514		2,428		23,376	81,956	70	254,410
1912	12	850		92,498	19,332		4,501		39,835	97,588	504	254,258
1913	13	850		52,927	23,250		3,186		18,647	66,045		164,055
1914	13	850		130,166	11,529		211		16,378	71,021	8,329	237,634
1915	13	962		116,553	15,069		204	1,798	32,190	107,578	5,769	279,161
1916	14	868		60,923	18,372		2,561	3,743	47,409	73,029	17,121	223,158
1917	15	*788		65,760	13,586		2,699	1,883	38,456	148,319	21,516	292,219
1918	15	*889		123,322	16,013		6,828	4,994	38,759	161,727	22,573	374,216
1919	14	1,153		184,945	19,661	3,624	2,656	2,672	36,559	117,303	31,457	398,877
1920	15	954		90,869	37,403	2,198	3,123	1,218	18,068	177,679	3,834	334,392
1921	13	1,109		40,018	18,599	2,722	445	498	45,033	124,457	1,993	234,765
1922	13	1,091		100,615	7,080	5,591	1,805	1,050	24,673	203,555	17,668	362,055
1923	13	900		131,731	8,863	2,885	499	418	31,967	145,973	16,527	338,863
1924	13	941		144,732	9,511	1,361	1,301	214	26,907	181,338	25,603	390,967
†1925	13	1,067		77,785	17,811	1,657	2,457	700	38,029	127,226	10,687	276,352
†1925				81,149	19,185	1,657	2,603	713	39,168	130,083	74,308	348,866

\*Approximativement.

NOTE.—Licences délivrées en 1923, 1924 et 1925, y compris transferts.

NOTE.—re Statistique de 1925.—†Rendement en conserves des saumons pêchés dans la rivière Skeena, sans égard au lieu de mise en conserve.

†Rendement en conserve propre à la rivière Skeena sans égard au lieu de pêche.

MISE EN CONSERVE DES SAUMONS PÊCHÉS À RIVERS INLET ET À SMITHS INLET, 1881 À 1925

RELEVÉ N° 4.

74

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sock-eye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Bleu	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Variétés autres que le sockeye mis en conserve à Smiths Inlet	Totaux
		F. F.	L. T.	S. P.	S. T.	P. F.											
1881																	
1882	1																
1883	1																5,635
1884	2																10,780
1885																	20,383
1886	1																
1887	2																
1888	2																15,000
1889	2																11,203
1890	2																20,000
1891	2																25,704
1892	2																32,961
1893	2																34,924
1894	2																15,126
1895	3																35,266
1896	4																39,351
1897	6																58,579
1898	6																107,468
1899	6																40,207
1900	6																104,711
1901	6																71,079
1902	6																75,413
1903	5																74,019
1904	5																Autres variétés: 1,479
1905	6																Statistique manquante—sockeye presque sans exception.
1906	8																101,542
1907	8																101,542 (11 rg. et bl. prt. (351 rg. et bl. prt.) 181 750
																	358 61
																	66
																	6,240 (700 Rs. et Ch.)
																	132,878
																	105,564

MARINE ET PÊCHERIES



Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Bleu	Steel-head	Coho	Rose	Chum	Totaux
		F. F.	L. T.	S. P.	S. T.	P. F.										
1876.....	3	Statistique manquante.					Statistique manquante—sockeye presque sans exception.									9,847
1877.....	5	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	64,387
1878.....	8	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	105,101
1879.....	7	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	50,490
1880.....	7	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	42,155
1881.....	8	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	142,516
1882.....	11	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	199,104
1883.....	13	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	109,701
1884.....	6	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	38,437
1885.....	6	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	89,617
1886.....	11	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	99,177
1887.....	12	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	130,088
1888.....	12	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	76,616
1889.....	16	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	303,875
1890.....	16	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	241,889
1891.....	11	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	178,954
1892.....	11	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	79,715
1893.....	21	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	457,797
1894.....	20	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	363,967
1895.....	21	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	400,368
1896.....	29	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	356,984
1897.....	35	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	860,459
1898.....	35	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	256,101
1899.....	41	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	510,383
1900.....	48	" " " " " "					"	"	"	"	"	"	"	"	"	316,522
1901.....	49	3,832	.....			Statistique manquante	"	"	"	"	"	"	"	"	990,313	



## MISE EN CONSERVE DES SAUMONS AU PASSAGE PUGET DE 1887 1925

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Printemps	Sockeye	Coho	Chum	Rose	Steel-head	Totaux
1887.....			Statistique	manquante				22,000
1888.....	4	"	"	"	"			21,975
1889.....	2	240		7,480	1,145	2,890		11,674
1890.....	1	1,000		3,000	4,000			8,000
1891.....	2	382	5,538	5,869	3,093	5,647		20,529
1892.....	2	86	2,954	7,206	16,180			26,426
1893.....	3	1,200	47,852	11,812	11,380	17,530		89,331
1894.....	3		41,781	22,418	22,152	9,049		95,400
1895.....	7	1,542	65,143	50,865	38,785	23,633		179,968
1896.....	11	13,495	72,979	82,640	26,550			195,664
1897.....	12	9,500	312,048	91,900	23,310	57,268		494,026
1898.....	18	11,200	252,000	98,600	38,400			400,200
1899.....	19	24,364	499,646	101,387	31,481	252,733		919,611
1900.....	19	22,350	229,800	128,200	89,100			469,450
1901.....			Statistique	manquante				1,380,590
1902.....	21	30,049	372,301	85,817	93,492			581,659
1903.....	22	14,500	167,211	103,450	12,001	181,236		478,488
1904.....	13	14,441	109,264	118,127	49,636			291,488
1905.....	24	1,804	825,453	79,335	41,057	70,992		1,018,641
1906.....	16	8,139	178,748	94,497	149,218			430,602
1907.....	14	1,814	93,122	119,372	50,249	433,423		698,080
1908.....	22	95,210	170,951	128,922	47,607	6,075		448,765
1909.....	11	13,019	1,097,904	143,133	53,688	370,993		1,632,949
1910.....	24	10,064	248,014	162,755	146,942	108		567,883
1911.....	15	21,823	127,761	256,124	104,321	1,046,992		1,557,029
1912.....	20	20,252	184,680	149,727	60,760	700		416,125
1913.....	22	1,234	1,673,099	61,019	56,225	791,886		2,583,463
1914.....	31	26,044	335,230	151,893	278,801	892		792,860
1915.....	41	28,466	64,548	180,783	411,724	583,649		1,269,206
1916.....	32	37,030	84,637	155,832	427,878	1,887		707,278
1917.....	45	57,543	411,538	114,276	216,285	1,124,884		1,921,554
1918.....	32	63,366	50,723	235,860	267,538	6,605	106	624,198
1919.....	35	68,542	64,346	210,883	525,541	421,215	5,076	1,295,626
1920.....	11	25,846	62,654	24,502	48,849	4,669		166,520
1921.....	23	25,567	102,967	89,412	30,831	404,713		653,490
1922.....	16	20,615	48,566	111,711	65,552	2,225		248,729
1923.....	18	15,777	47,402	122,000	97,081	475,849	29	758,138
1924.....	12	19,968	69,369	87,879	134,360	5,945	128	317,649
1925.....	23	28,268	106,064	171,587	41,635	555,848	141	903,543

## RELEVÉ N° 7

## RELEVÉ RELATIF AUX DÉBARQUEMENTS DE FLÉTAN—COLOMBIE-ANGLAISE, 1913 à 1925

1913.....	Qtz	223,465
1914.....		214,444
1915.....		194,896
1916.....		123,062
1917.....		113,529
1918.....		186,229
1919.....		210,777
1920.....		238,770
1921.....		325,868
1922.....		293,184
1923.....		334,667
1924.....		331,382
1925.....		318,240

## RELEVÉ RELATIF AUX CONSERVES DE HARENG SALÉ AU SEL SEC, 1918 A 1925

## RELEVÉ N° 8

Années	Arrondissement N° 1	Arrondissement N° 2	Arrondissement N° 3		Totaux
			Côte orientale	Côte occidentale	
	Qtz	Qtz	Qtz	Qtz	Qtz
1918.....	20,000	Néant	109,900	42,710	172,610
1919.....	4,000	Néant	43,000	208,058	255,058
1920.....	807	1	176,640	334,720	512,168
1921.....	249	Néant	231,240	248,482	479,971
1922.....	Néant	Néant	297,871	224,897	522,768
1923.....	Néant	8,935	250,420	484,681	744,036
1924.....	Néant	Néant	305,266	548,277	853,543
1925.....	Néant	4,120	487,892	591,162	1,083,174

## RELEVÉ N° 9

RELEVÉ RELATIF AUX DÉBARQUEMENTS DE BALEINES AUX STATIONS  
BALEINIÈRES DE LA COLOMBIE-ANGLAISE, 1925

Espèces	Station de Kyuquot	Station de Rose Harbour	Station de Naden Harbour	Totaux
Cachelots.....	3	51	22	76
Rorquals.....	35	57	43	135
Epaulards.....	8	23	9	40
Sei.....	35	30	3	68
Sulphur.....	1	13	16	29
Dauphins.....	1	2	.....	3
Totaux.....	82	176	93	351

RELEVÉ RELATIF À L'ACCROISSEMENT OU AU DÉCROISSEMENT DU NOMBRE DES LICENCES DÉLIVRÉES EN 1925 EN REGARD DE  
CELLES DÉLIVRÉES EN 1921 ET 1922—COLOMBIE-ANGLAISE

RELEVÉ N° 10.

Désignation des licences	Aires	Licences délivrées, 1925				Accroissement par rapport à 1922			Décroissement par rapport à 1922			Totaux	
		Blancs	Indiens	Japo- nais	Totaux	Blancs	Indiens	Japo- nais	Blancs	Indiens	Japo- nais	Ac- croisse- ment net	Dé- croisse- ment net
Filet flottant à saumon.....	Ensemble de la province. Pourcentage.....	1,963	1,247	1,015	4,225	493 33·5	215 20·8				974 48·9		266 5·9
“ .....	Arrondissement n° 1..... Pourcentage.....	485	39	445	969	95 24·4	5 14·7				427 48·9		327 25·2
“ .....	Arrondissement n° 2— Rivière Naas..... Pourcentage.....	12	117	81	210		3 2·6		20 62·5		77 48·7		94 30·9
“ .....	Rivière Skeena..... Pourcentage.....	339	401	327	1,067	180 113·2	111 38·3				315 49·1		24 2·2
“ .....	Rivers Inlet..... et Smiths Inlet. Pourcentage.....	643	403	81	1,127	76 13·4				64 13·7	76 48·4		64 5·4
“ .....	Frontière..... Pourcentage.....	278	128	56	462	43 18·3	49 62·0				55 49·5	37 8·7	
“ .....	Ensemble de l'arrondis- sment n° 2..... Pourcentage.....	1,272	1,049	545	2,866	279 28·1	99 10·4				523 48·9		145 4·8
“ .....	Arrondissement n° 3..... Pourcentage.....	206	159	25	390	119 136·8	111 231·8				24 48·9	206 111·9	
Bateau.....	Ensemble de la province. Pourcentage.....	123	12	82	217	46 59·7	6 100·0				83 50·3		31 12·5
Négociant.....	Ensemble de la province. Pourcentage.....	41		20	61				44 51·8		21 51·2		65 51·6

Pêche des saumons à la ligne tra-	Ensemble de la province.	1,091	539	191	1,821	482	200			313	369
nante.....	Pourcentage.....					79.1	58.9			62.1	25.4
“ “	Arrondissement n° 1.....	50			50	26			1		25
	Pourcentage.....					108.3			100.0		100.0
“ “	Arrondissement n° 2.....	328	182		510	104	49			5	148
	Pourcentage.....					46.4	36.9			100.0	40.9
“ “	Arrondissement n° 3—										
	Côte orientale.....	503	103	80	686	265	38			113	190
	Pourcentage.....					111.3	58.4			58.5	38.3
“ “	Côte occidentale.....	210	254	111	575	87	114			195	6
	Pourcentage.....					70.7	81.4			63.7	1.1
“ “	Ensemble de l'arron-										
	dissement n° 3.....	713	357	191	1,261	352	152			308	196
	Pourcentage.....					97.5	74.1			61.7	18.4

RELEVÉ RELATIF AU NOMBRE DES LICENCES DE FILET À SAUMON EXPLOITÉES À L'AIDE DE BATEAUX-MOTEURS DANS L'ARRONDISSEMENT N° 2

RELEVÉ N° 11.

Arrondissements	Blancs	Indiens	Japonais	Totaux
Naas.....	1	8		9
Skeena.....	48	16		64
Central.....	1	7		8
Bella Coola.....	9	3		12
Rivers Inlet.....	95	9	6	110
Smiths Inlet.....	38	1		39
Total.....	192	44	6	242

NOTE.—Quatre des licences avec bateaux-moteurs furent exploitées à Rivers Inlet et dans la Division centrale, à la fois.

26107-6





## APPENDICE N° 2

RAPPORT RELATIF AUX TRAVAUX DE L'OFFICE DE BIOLOGIE,  
ANNÉE 1925Par J. J. COWIE, *secrétaire-trésorier*

C'est à l'Office que ressortissent l'administration et la gestion des diverses stations de biologie aussi bien que la direction des recherches scientifiques qui y sont entreprises. Ses membres se réunissent une fois l'an à Ottawa et aux lieux et époques jugés absolument nécessaires par eux pour l'exécution des travaux confiés à l'Office.

Un comité dit comité d'administration a la tâche de surveiller et d'exécuter les entreprises que comporte le plan d'action que s'est tracé l'Office. Un sous-comité, en exercice sur la côte orientale et un autre sur la côte occidentale dirigent directement, sous la surveillance du comité central d'administration, les travaux de nature locale auxquels s'adonne le personnel des travailleurs de chacune des stations.

## STATION DE BIOLOGIE DE SAINT-ANDRÉ, N.-B.

La station de Saint-André, N.-B. a favorisé et facilité pendant la saison de 1925 la réalisation des recherches entreprises par vingt-sept travailleurs scientifiques, en mettant ses locaux et ses instruments à leur disposition. Chacun des scientifiques a ensuite poursuivi ou parachevé ses études, à son université respective pendant le cours de l'hiver suivant. Le nombre des travailleurs se répartissait comme suit entre les diverses universités: Western (London), trois; Toronto, huit; Queen's (Kingston), quatre; Montréal, un; McGill (Montréal), quatre; Nouveau-Brunswick (Fredericton), deux; Saint-François-Xavier (Antigonish), un; Dalhousie (Halifax), trois; et Manchester (Angleterre), un.

Les sujets étudiés furent les suivants: — développement anormal des œufs de poissons; température critique pour les divers organes des poissons; algues de la baie Passamaquoddy; facteurs de la multiplication des diatomées; histoire naturelle des morues; histoire naturelle des vigneaux; influence des rayons lumineux sur les crustacés marins; températures critiques pour les mollusques; élevage des entomostracés; température propre à la croissance des huîtres; chimie des muscles chez les aiglelins; influence de la lumière sur la croissance des algues; température et salinité favorables à la croissance des maquereaux; de la statistiques des pêches en relation avec l'histoire naturelle des espèces de poisson; rigidité cadavérique des muscles de poissons; digestion chez les Cladocères; acide lactique dans les muscles des poissons; teneur du sang en sucres chez certains poissons; physiologie de la rate et autres organes des poissons; températures des tissus conjonctifs chez les poissons; hydrographie des régions d'Halifax et de Saint-André; rôle des copépodes dans le cycle alimentaire de l'océan; histoire naturelle des aloses; histoire naturelle des tarêts (conjointement avec le Conseil national des recherches); comportement des bancs de maquereaux. On a effectué l'inspection des bancs d'huîtres de Caraquet et accompli une étude biologique générale du port d'Halifax, y compris le bassin de Bedford. Conformément à notre plan de travail, on a commencé à pratiquer le marquage ou étiquetage des morues, des aiglelins et des maquereaux. On a mis un certain espace du bâtiment et du laboratoire à la disposition des collectionneurs du musée royal de zoologie d'Ontario de même que du docteur L. H. Almy de l'Office américain de Chimie, chargé de certaines recherches sur les maladies dont sont affectées les conserves de sardines. Pour répondre à notre condescendance, l'Office américain des Pêches a facilité au docteur A. H. Leim, directeur-adjoint de

la station atlantique de biologie, l'exécution des recherches qu'il a entreprises à Gloucester, Mass., relativement à la nature des facteurs qui président à la croissance des morues, des aiglefin et des merlans.

Ci-après apparaît la nomenclature des travailleurs scientifiques, en exercice à la station, avec la désignation des problèmes qu'ils ont chacun cherché à résoudre: —

- Mlle H. I. Battle, de l'université Western: Développement anormal des œufs; températures critiques pour les tissus de poissons.
- H. P. Bell, de l'université de Dalhousie: Distribution géographique des algues.
- Mlle V. M. Davidson, de l'université de Toronto: Des méduses en relation avec la multiplication des diatomées.
- G. L. Duff, de l'université de Toronto: Histoire naturelle des morues;
- A. H. Gee, de l'université de Toronto: articles de journaux traitant des travaux accomplis aux stations.
- J. H. Harvey, de l'université de Toronto: Influence des rayons solaires sur les animaux marins.
- R. V. Hayes, de l'université de Dalhousie: Vigneaux ou littorines.
- Mlle J. T. Henderson, de l'université McGill: Températures critiques pour les mollusques bivalves.
- A. B. Klugh, de l'université de Queen's: Culture des Cladocères et expériences relatives à la mensuration des rayons lumineux;
- T. Kurata, du musée royal d'Ontario; Préparation des matériaux destinés au musée.
- L. J. Laporte, de l'université de Montréal: Etudes relatives aux huîtres.
- A. H. Leim: Investigations relatives au lac Chamcook.
- F. J. Logan, de l'université McGill: Protéines des muscles de poissons;
- S. G. Logier, du musée royal d'Ontario: Préparation des matériaux destinés au musée.
- J. R. Martin, de l'université de Queen's: Intensité de la lumière en relation avec la croissance des algues.
- R. H. M'Gonigle, de l'université de Toronto: Facteurs nuisibles à la métamorphose des larves de mollusques bivalves.
- Mlle J. R. Pantem, de l'université de Toronto: Rigidité cadavérique des muscles de poissons.
- C. R. Rankin, de l'université de Queen's: Physiologie des Cladocères.
- A. D. Ritchie, de l'université de Manchester: Acide lactique dans les muscles de poissons.
- W. W. Simpson, de l'université de Toronto: Teneur en sucres du sang chez les poissons en relation avec l'action de l'insuline.
- J. Taït, de l'université McGill: Contraction par la chaleur des tissus conjonctifs des poissons et fonction de la rate chez les poissons.

#### STATION D'EXPÉRIMENTATION OU D'ESSAI À HALIFAX

La station orientale d'expérimentation et d'essai fut établie à Halifax, N.-E., au printemps de 1925 sur une partie du quai du Roi mis à notre disposition par le ministère de la Milice et de la Défense. On a converti les vieux bâtiments en locaux aménagés de façon à constituer une station comportant des salles d'expérimentation et de démonstration, des laboratoires de biochimie et de bactériologie, une bibliothèque, des bureaux et une salle de pension dans le corps principal du bâtiment ainsi qu'une fumerie dans une des dépendances. Les comités furent composés d'hommes intéressés dans l'industrie des pêches et de délégués de l'université de Dalhousie et de l'école technique de la Nouvelle-Ecosse. On les désigne comme suit: comité général consultatif, comité pour le fumage des poissons; comité pour la congélation et la réfrigération des poissons.

En matière d'enseignement, le personnel de la station se revendique de l'accomplissement des œuvres suivantes: — Bulletin traitant des noircissements dont

sont affectées les conserves de homard; bulletins sur les procédés relatifs au poisson séché et au fumage des poissons; conférences et leçons données par le directeur à Halifax, Moncton, Yarmouth, Lunenburg, Liverpool et Canseau; réponses aux demandes de renseignements relatifs au salage des poissons; collection des données et des faits relatifs aux procédés présentement en usage dans l'industrie des pêches; exposition à Halifax d'articles ou produits étrangers ou domestiques de poisson séché; cours pratiques et scientifiques donnés aux surintendants de piscifabriques et à leurs adjoints, et tenus à Truro, N.-E., sous la direction du président de l'Office, à titre de professeur adjoint.

On a fait bénéficier l'industrie des enseignements techniques suivants: — effets de la réfrigération sur le séchage subséquent des poissons; déliquescence ou delitescence comparative des diverses qualités de sel, analyse des poudres de poisson.

En ce qui a trait aux expérimentations et essais, le comité consultatif général a enjoint au personnel de la station de se spécialiser dans le fumage des poissons. Au cours de l'été 1925, six expérimentateurs qualifiés s'employèrent à cette tâche et deux d'entre eux poursuivirent leurs travaux durant l'hiver suivant. Outre les expériences générales relatives au fumage, on s'est efforcé de découvrir les principes scientifiques susceptibles d'assurer l'opération parfaite du fumage des poissons dans les diverses conditions de lieu et de température. A cet effet on a rédigé les rapports suivants: —

Expérimentations relatives à la production et à la chimie des fumées de bois en rapport avec l'industrie du fumage des poissons, par J. A. Dauphin, M.A.

Investigation relative à la force de tension des muscles de poisson avant et après le traitement, par J. C. Forbes, Ph.D.

Effet de la fumée sur la force de tension des muscles de poisson par J. C. Forbes et J. A. Dauphinée.

Influence de la fumée et de ses éléments constitutifs sur les bactéries dans l'opération du fumage des poissons, par Ernest Hess, M.A.

Des micro-organismes, auteurs de la détérioration des muscles de poisson, par A. H. Gee, M.A., Ph.D.

Transformation des substances protéiques de la chair des poissons saumurés et fumés, par N. B. Dreyer, B.A.

Divers autres rapports en préparation.

Ces recherches ont fourni les résultats suivants:—

L'éclat de la chair du poisson fumé est attribuable à la formation d'une membrane dont l'épaisseur est d'environ un-quatre-centièmes de pouce. C'est un effet du raffermissement ou du retrait de la substance alimentaire par le séchage rapide de la surface exposée à la fumée. Pour la formation de cette membrane, l'opération du séchage ne saurait être effectué trop rapidement. Les premiers dégagements de la fumée contraire la formation d'une membrane à la surface de la substance alimentaire cependant que les dernières exhalaisons en assurent la permanence. La substance alimentaire des poissons subit d'autant mieux la manutention et la tension, lorsque suspendue dans l'air, qu'elle a d'abord été traitée par la saumure, soumise au séchage et exposée à la fumée. Un acide faible renforce l'action de la saumure, mais appliqué seul, l'acide est nuisible à cet égard. L'élément, qui dans la fumée, contribue à accroître la force de tension des fibres de la chair, est le formaldéhyde. Le saumurage et le fumage assurent à la chair de poisson une plus grande durée de conservation. Cet effet est attribuable à l'action désinfectante du sel et de certains des éléments constitutifs de la fumée. Cet effet se prolonge quelque temps après que le poisson a été soustrait à l'influence de la fumée. Dans la fumée l'agent principal de désinfection est le formaldéhyde. La couleur jaune ou ambrée propre aux poissons fumés est due à l'existence d'un produit d'oxydation du pyrogallol présent dans la fumée. La fumée émanant du bois dont la combustion se fait à l'abri de l'air, est impropre à assurer au poisson la coloration désirable. L'éclat de la couleur est susceptible

d'être accru si l'on expose la surface de la substance alimentaire du poisson à l'action d'un faible alcali, à l'influence du formaldéhyde et à celle de l'air pendant quelques heures à la suite de l'opération du fumage. Le formaldéhyde, appliqué sous forme de vapeur, agit sur la chair de poisson de manière à lui donner après la cuisson une saveur caractéristique. La fumée provenant de bois chauffé à l'abri de l'air donne un goût nettement désagréable à la chair de poisson. Tout accroissement du volume d'air mis en contact avec le combustible se traduit par une diminution d'acide acétique et un accroissement de la teneur en formaldéhyde de la fumée.

On a poursuivi nos recherches relatives à la création d'un entrepôt frigorifique modèle pour la conservation du poisson. Nos essais ont servi à démontrer qu'on pourrait raccorder certain appareil peu coûteux mais très efficace de congélation du poisson au jet de saumure pulvérisée à un entrepôt frigorifique dont le refroidissement s'opère par la circulation de vapeurs ammoniacales dans une tuyauterie. Lors des expérimentations précédentes on avait inventé un appareil efficace de refroidissement par le mélange sel-glace.

Maintes personnes et sociétés, intéressées dans l'industrie des pêches, n'ont ménagé ni leur concours ni leurs connaissances pour assurer l'avancement des recherches entreprises à la station. La même remarque s'applique aux membres du personnel de l'université de Dalhousie et de l'école technique de la Nouvelle-Ecosse.

#### STATION BIOLOGIQUE DE NANAIMO, C.B.

On a consacré une attention spéciale à la collection, à la désignation et à la classification des diverses espèces d'animaux et plantes marines propres à la côte aussi bien qu'à leur histoire naturelle et à leur distribution géographique. Les données et les faits ainsi recueillis sont destinés à former la base de certains travaux d'expérimentations et d'essais. Les Docteurs O'Donoghue, de l'université de Manitoba, et Fraser, de l'université de Colombie britannique aussi bien que Madame Berkeley et MM. Wailes, Cornwall et Fee ont contribué à l'avancement de ces travaux.

Des travaux de bactériologie marine ont été commencés par Madame Berkeley.

Certaines études de biochimie en relation avec les poissons, les mactres et les crabes ont aussi été exécutés par le Dr Collip, de l'université d'Alberta et son adjoint, le Dr Clark.

Des études sur l'anatomie des poissons et autres animaux marins ont été entreprises par le Dr O'Donoghue, le Dr Craigie, M. Bolton, et Mlle Mather.

Le Dr Clemens a accompli des études sur les écailles des saumons sockeye conjointement avec les autorités du ministère des Pêches de la Colombie britannique.

M. Wilby, de l'université de la Colombie britannique, est en train d'effectuer une étude sérieuse sur l'histoire naturelle de la lingue et des recherches économiques en relation avec la pêche de ce poisson.

On est à recueillir une somme appréciable de faits, de données et d'éléments de statistiques relativement à l'histoire naturelle des harengs et des saumons.

On est à recueillir à la baie Departure certaines données relatives à la température de l'eau, à son poids spécifique et à sa concentration en ions-hydrogène. On projette d'entreprendre des études océaniques étendues cette année. Ce plan de travail comporte la recherche de données relatives à la température de l'eau, à sa salinité, etc., le long de la côte aussi bien qu'à la collection d'échantillons de plancton: plantes et animaux microscopiques. Tous ces renseignements sont nécessaires pour l'exécution de nos recherches sur la distribution géographique des poissons et de leurs déplacements aussi bien que pour la solution des problèmes se rapportant à la propagation et à la conservation de certaines espèces d'animaux marins, tels que les crabes, les huîtres et les mactres.

L'Office de Biologie opère conjointement avec la Commission internationale des Pêches dont l'objet est la solution des problèmes relatifs à la sauvegarde des pêcheries de flétan de l'océan Pacifique.

L'Office prend aussi une part active aux travaux de la "International Pacific Salmon Investigation Federation" dont l'objet principal est d'uniformiser, de centraliser, d'ordonner et de compiler les diverses études relatives aux salmonidés du Pacifique.

#### NOMENCLATURE DES TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES

- Madame C. Berkeley, de Nanaïmo: Etudes méthodiques relatives à la distribution géographique des vers polychètes.
- Mlle Alfred Berkeley, de Nanaïmo: Etude systématique relative à la distribution géographique des "ophiarans".
- M. L. L. Bolton, de l'université de Toronto: Anatomie du tube digestif des poissons.
- Dr E. P. Clark, de l'université d'Alberta: Métabolisme du calcium chez les diverses espèces de poissons, crabes et mollusques.
- Dr J. B. Collip, de l'université de l'Alberta: Métabolisme du calcium chez les diverses espèces de poissons, crabes et mollusques.
- Révérant Robert Connell, de Victoria: Etude méthodique relative à la distribution géographique des algues marines.
- Dr E. H. Craigie, de l'université de Toronto: Vascularité du cerveau des squales et pourcentage des mâles et femelles chez les poissons.
- Dr Francis E. Llyod, de l'université McGill: Fluorescence chez les algues.
- Mlle Vera Mather, de l'université de la Colombie britannique: Etude comparative de l'endostyle et de la thyroïde chez les ascidies et les lamproies et étude de la musculature de l'appareil branchiale des lamproies.
- Dr C. H. O'Donoghue, de l'université de Manitoba: Etudes systématiques relatives à la distribution géographique des nudibranches, des bryozoaires et des crabes.
- Madame C. R. O'Donoghue, de Winnipeg: Etudes méthodiques relatives au développement des bryozoaires et études méthodiques des crabes.
- M. G. Van Wilby, de l'université de la Colombie britannique: Histoire naturelle de la lingue et valeur économique des pêches de la lingue.

#### STATION D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ESSAIS, PRINCE-RUPERT, C.B.

*Congélation et réfrigération des poissons.*—M. D. B. Finn, B.Sc., le directeur de la station, a exécuté des recherches sur la côte orientale pendant environ quatre mois. Il a inspecté les entrepôts frigorifiques échelonnés le long de la côte Atlantique aussi bien que ceux de Montréal, Port-Dover, Winnipeg et Vancouver. Il s'est établi dans un local provisoire à Prince-Rupert, en attendant la construction du bâtiment de la station et il se propose de pratiquer des essais et des expérimentations à l'usine de la *Canadian Fish and Cold Storage Company* à Prince-Rupert. M. Roger Reid, B.Sc., préposé aux recherches sur la congélation et la réfrigération des poissons, a rédigé une bibliographie en la matière.

*Huiles de poisson.*—M. H. Brocklesby, de l'université du Manitoba, s'est adonné à des recherches sur les huiles de poisson, surtout sur celles extraites du foie des squales et il passera l'été prochain sur la côte occidentale.

*Déplacements des salmonidés.*—On a confié au Dr H. C. Williamson la direction des recherches à faire à ce sujet. Il s'est livré pendant six semaines à l'étiquetage et au marquage des saumons de printemps au large de la côte occidentale de l'île Vancouver. Ses observations lui ont révélé que ces poissons se meuvent dans la direction du sud, vers le fleuve Fraser, le passage Pouget, la rivière Columbia et quelques-uns même vers la rivière Sacramento, Californie.

Il a aussi marqué des saumons de printemps au large de la côte de l'Archipel de la Reine Charlotte pendant plus de quatre semaines. Ses observations ont servi à lui démontrer l'existence de migrations importantes vers le sud dans la direction du fleuve Fraser, du passage Puget et de la rivière Columbia aussi bien que de migrations peu nombreuses vers l'est dans la direction de la rivière Skeena. La majorité des saumons sockeye étiquetés à l'île Wales, près de la frontière Alaska-Canada, se portèrent vers la rivière Naas, cependant que quelques-uns prirent la direction du sud vers la rivière Skeena et d'autres la direction septentrionale vers les eaux propres à l'Alaska. Un certain nombre de saumons sockeye furent aussi étiquetés près de Seymour Narrows, côte orientale de l'île Vancouver. Les résultats ont révélé que presque tous ces poissons se sont dirigés vers le fleuve Fraser et ont définitivement démontré qu'une fraction des montées, propres au fleuve Fraser, proviennent de la mer qui baigne l'extrémité septentrionale de l'île Vancouver.

Le docteur Williamson poursuivra le travail relatif à l'étiquetage des salmonidés l'année prochaine et pratiquera ce marquage pendant toute la campagne de pêche sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

*Variétés de saumon sockeye.*—Le Dr Williamson s'est spécialisé dans l'étude des diverses variétés de saumon sockeye fréquentant le fleuve Fraser.

L'été prochain, on projette d'effectuer des études particulières sur les macres, les crabes et les huîtres propres à la côte du Pacifique.

#### INVESTIGATIONS RELATIVES À LA PISCICULTURE

En raison des doutes publiquement exprimés quant aux résultats de la pisciculture artificielle et du fait que certaines personnes sont allées jusqu'à se demander si ces résultats étaient de nature à justifier les frais afférents à ce service, le département résolut à la fin de l'année 1924 de recourir aux lumières de l'Office de Biologie à ce sujet.

Lors d'une assemblée spéciale des membres de l'Office, ces derniers après avoir envisagé la question sous toutes ses faces, en vinrent à la conclusion que les connaissances à leur portée n'étaient pas suffisantes pour leur permettre de se prononcer catégoriquement sur le bien ou mal fondé des allégations tendant à infirmer l'efficacité des opérations piscicoles. Ils conclurent aussi à la nécessité d'une investigation prolongée en vue de recueillir les faits et donnés devant servir de base à la création d'un régime d'alevinage artificielle répondant à nos besoins économiques. Enfin ils proposèrent, en attendant le résultat de cette investigation, que le département consacre plus d'attention à la multiplication naturelle des poissons, et limite le nombre des piscifactures au strict nécessaire. L'Office fut dès lors autorisé à établir un plan de travail et à le réaliser. Au printemps de 1925, un comité de recherches fut formé dans ce but. Ce Comité de Recherches se vit dès le début de son œuvre dans la nécessité de faire choix entre deux moyens d'action. La première alternative consistait à en finir radicalement avec le présent régime d'alevinage artificiel pour y substituer des pratiques rationnelles fondées strictement sur les recherches et l'expérience. La deuxième alternative était de maintenir ledit régime pour le transformer au fur et à mesure des découvertes. C'est à ce dernier moyen d'action qu'on s'est arrêté et on a résolu de s'y conformer jusqu'à constatation certaine de succès. Avec cette fin en vue le comité s'est livré à des recherches intensives au lac Cultus, C.B., recherches d'où aboutiront les conclusions relatives à l'alevinage artificiel des saumons sockeye par comparaison avec la multiplication naturelle de cette race de salmonidés. Avec le même objet en vue on est en train d'effectuer des investigations dans l'est du Canada pour déterminer la valeur des opérations piscicoles artificielles relatives à la multiplication des truites.

Outre ces investigations, le comité des Recherches a durant l'année 1925 accompli des observations dans les lacs du parc Jasper et autres nappes d'eau de l'Ouest.

## COURS D'ENSEIGNEMENT PISCICOLE

Pendant la première partie du mois d'août 1925, l'Office de Biologie a donné un cours d'enseignement aux pisciculteurs du Canada oriental. Le cours eut lieu à Truro, N.-E., sous la direction du Dr A. P. Knight, président de l'Office de Biologie. Ceux qui lui ont prêté leur concours furent le professeur Bartheaux, du collège agricole de Truro, le professeur Harlow, de l'institut agricole de Truro, et MM. Georges Jeffers et H. C. White, à l'emploi de l'Office. Le principe sur lequel repose le programme d'études est le même que celui en existence dans les écoles et universités scientifiques, à savoir que l'enseignement de la physique et de la chimie doit précéder la connaissance de toutes les autres sciences naturelles parce qu'elles servent de base aux diverses études. Outre la physique et la chimie élémentaires, on a aussi enseigné certaines parties de la biologie et de la pisciculture. Le cours de biologie s'est borné à un bref aperçu de l'anatomie et de la physiologie de la truite. L'enseignement piscicole fut limité à la limnologie, c'est-à-dire, à cette science qui traite des étangs, des lacs, des ruisseaux et rivières ainsi que des substances alimentaires et autres qu'on y trouve en relation avec la vie des poissons.

## APPENDICE N° 3

## OBSERVATIONS RELATIVES AU HOMARD AMÉRICAIN (HOMARUS AMERICANUS)

Par M. ANDREW HALKETT, *naturaliste*.

De bonne heure, cette année, M. J. J. Cowie avait proposé de me confier la mission d'accomplir des recherches tendant à établir la valeur des homards géants comme reproducteurs. Ces études devaient être entreprises pendant l'exercice de la pêche de ces crustacés et dans cette étendue du détroit de Northumberland où sont apportés aux fabriques de conserves des homards géants.

A la suite de cette proposition je reçus notification d'avoir à exécuter ce travail et de lui consacrer une attention soignée.

Toutefois, en raison de la diversité des procédés relatifs au transport des homards aux fabriques ou à leur introduction dans les cuves de cuisson, je n'ai pas pu conduire une investigation méthodique, étant toujours resté plus ou moins subordonné aux jeux du hasard et de l'imprévu dans l'établissement de mes constatations, tant à l'égard des homards observés aux fabriques de conserves, qu'à l'égard de ceux retenus captifs dans les casiers.

Néanmoins grâce à une observation minutieuse des faits qu'il m'a été donné de constater, j'ai pu m'assurer que la capture de ces homards de croissance achevée et en pleine maturité est préjudiciable à l'industrie des pêches.

En fait, je partage l'opinion des fabricants de conserves intelligents et expérimentés quand ils préconisent d'interdire la pêche de tout homard d'une mensuration supérieure à 13 pouces. Règle générale, les fabricants de conserves ne tiennent pas aux homards de forte taille dits homards géants parce que ces derniers occasionnent des pertes à leur industrie. Un gérant de fabrique de conserves m'a affirmé que les dépenses afférentes à la manutention et à la mise en conserve des homards géants dans une saison donné équivalaient à plus de 25 pour cent de l'ensemble des frais d'exploitation. De bonne heure pendant la campagne, j'ai vu à Côte Sainte-Anne un homard de 16 pouces, pesant huit livres et demi vivant, et huit livres une fois cuit, pour lequel le gérant avait payé \$1.06 sans tenir à l'acheter. La faute en est aux pêcheurs aveugles sur leur propre intérêt.

Il y a des pêcheurs qui prétendent que les homards géants sont des mâles. Cette assertion, prise au pied de la lettre, implique une large part de vérité. Mais ces pêcheurs ne regardent pas davantage aux inconvénients susceptibles de résulter du massacre des homards reproducteurs en maturité, soit mâles ou femelles. Les homards géants, en dehors de toute considération du sexe, peuvent être regardés comme les vrais reproducteurs de l'espèce.

Le problème n'est donc pas résolu par ce simple avancé des pêcheurs. Aussi bien, suis-je assuré d'avance de la présence d'un crustacé de sexe mâle, si celui qu'on me décrit est un homard géant armé de pinces énormes et revêtu d'une carapace rugueuse, mais ce ne sont là que les caractéristiques secondaires des crustacés mâles. Les femelles ont aussi des traits qui leur sont propres. C'est ainsi que la conformation physique des femelles est plus délicate et qu'elles n'offrent pas l'aspect redoutable des mâles.

Il est parfaitement vrai qu'on trouve beaucoup plus de mâles géants que de femelles géantes. Lors de mes récentes observations, le pourcentage était d'environ 87½ pour cent des premiers et 12½ pour cent des autres sur 60 homards de grande taille. Il ressort des mensurations déjà faites que le pourcentage des sexes est d'environ 50 à 50. Les femelles géantes, tout en n'atteignant généralement pas les fortes dimensions des mâles, sont également recherchées comme reproducteurs.

Certains faits tendent à confirmer ces avancées.

J'ai vu une femelle de 18 $\frac{1}{2}$  pouces, pesant 8 livres et revêtue d'une nouvelle carapace encore flexible. La quantité de substance alimentaire susceptible d'en être extraite, était négligeable, et toute sa valeur tenait dans les œufs qu'elle pouvait produire. Et cependant ce crustacé était destiné à la mise en conserve.

Une autre femelle, de 14 $\frac{1}{2}$  pouces, pesant 4 livres, manifestaient des indices de maturité avancée et possédait de longs poils à titre de fausses pattes, cependant qu'une autre de 14 pouces et de 3 $\frac{1}{2}$  livres était revêtue d'un nouveau test mais n'était armée que d'une seule pince. Tout indiquait qu'elle allait bientôt expulser ses œufs.

Une autre femelle de 16 pouces, pesant 5 livres, était revêtue d'une nouvelle carapace encore flexible, avec peu de substance alimentaire.

J'ai tenu à relater ces quelques faits pour fournir une idée des pertes occasionnées par la pêche des crustacés géants, mais on pourrait multiplier les exemples.

La valeur des homards géants mâles tient au nombre énorme de spermatozoïdes qu'ils portent. On a comparé au microscope les spermatozoïdes, originaires des homards géants avec ceux d'une mâle de 8 $\frac{1}{2}$  pouces et d'un autre de 10 $\frac{1}{2}$  pouces. Les caractères propres aux spermatozoïdes des trois homards ne différaient en rien; seulement les spermatozoïdes étaient énormément plus nombreux chez les homards géants.

Chez tous les mâles, quelle que soit la taille, on constate à l'aide du microscope, la présence des spermatozoïdes. Sur la gravure II, figure 10, j'en montre quelques-uns pour fournir l'idée de leur forme et de leur taille apparente, sous un grossissement de 500 diamètres.

J'ai pratiqué des recherches au cap Spear, au cap Tourmentin, à Borden et à Pointe-Traverse.

Sur la côte du détroit propre au Nouveau-Brunswick, le garde-pêche Prescott a grandement facilité ma tâche, en accomplissant certains travaux préliminaires avant mon arrivée dans l'arrondissement, et en me prêtant son concours pendant toute la durée de mes observations.

Sur la côte de l'Île du Prince-Edouard, propre au détroit, l'inspecteur Gallant et le garde-pêche Squarebriggs ont de même beaucoup facilité mon travail. L'inspecteur Gallant a passé une journée entière avec moi et comme toutes les circonstances me furent favorables, j'ai pu recueillir beaucoup de renseignements.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance aux gérants de fabriques qui m'ont courtoisement fourni l'occasion d'examiner les homards en les conservant pour mon utilité et en me prêtant leur concours de maintes autres façons.

Il y a une question que je puis à peine traiter ici. C'est celle se rapportant à la dimension du goulet des casiers à homard. Les fabricants de conserves semblent être opposés à toute modification à cet égard et insistent pour que le règlement ne fasse qu'interdire le transport des homards géants aux fabriques. Ils soutiennent que le rétrécissement du goulet donnerait lieu à des complications mais semblent généralement admettre la nécessité qui s'impose de sauvegarder les homards de grande taille et d'interdire qu'on les vende aux fabriques de conserves.

Pendant mon séjour à Charlottetown, j'ai reçu une dépêche télégraphique du département m'enjoignant de me rendre à Charlottetown pour y faire une conférence à l'assemblée des Fabricants de Conserves de Homards. La conférence fut donnée par moi sans préparation préalable, n'ayant pas eu le temps d'en faire la rédaction. Néanmoins elle semble avoir été bien accueillie.

Les cartes aussi bien que le fac-similé du graphique de M. Watson sont l'œuvre de M. C. Bruce, ingénieur-chef de la direction des Pêcheries; les tableaux sont extraits de mon manuscrit et dressés sous la direction de M. Bruce, cependant que les plaques avec leurs gravures m'appartiennent.

## APPENDICE N° 4

RAPPORT RELATIF AUX PASSAGES OU ÉCHELLES A POISSONS ET  
À LA DÉMOLITION DES BARRAGES DANS LES RIVIÈRES, PAR  
CHAS. BRUCE, INGÉNIEUR DES PÊCHERIES.

Le rapport suivant fournit des renseignements détaillés relativement à l'inspection et à la construction des échelles ou passages à poissons aussi bien qu'à la démolition des barrages faisant obstacle à l'ascension des poissons dans les cours d'eau.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

1. *Rivière Tusket*.—Cie d'Éclairage et d'Énergie électrique, Ltée.—Comme on l'avait donné à entendre dans le dernier rapport annuel on a apporté l'année passée des modifications importantes à la digue de l'usine d'énergie électrique et rendu ainsi inefficace l'échelle à poissons récemment achevée. Il fallut donc entreprendre l'inspection des lieux et une étude minutieuse des conditions en vue de transformer ce passage à poissons. On a soumis à la société certains plans qu'elle a été sommée d'avoir à réaliser.

2. *Rivière-aux-Saumons, comté de Yarmouth*.—

- (a) On a inspecté une digue, propriété de Samuel Durkee, Vallée Pleasant, comté de Yarmouth et on a recueilli les données voulues pour dresser le plan d'une échelle à poissons à cet endroit.
- (b) On a inspecté une digue, propriété de Parker Eakins et Cie et on a recueilli les faits et données voulues pour dresser le plan d'une échelle à poissons à cet endroit.

3. *Rivière Clyde, comté de Shelburne*.—On a inspecté l'échelle à poissons construit en 1924 par la société "*Clyde Pulp Company*" à Queens et on a constaté qu'elle était en parfait état de fonctionnement. Le détournement du débit presque entier de la rivière par le canal de l'usine d'énergie électrique pour l'alimentation de la fabrique de pâtes à papier, à certaines périodes critiques pendant la montée des saumons et des truites de mer, constitue le plus sérieux obstacle au plein succès de ce dispositif de franchissement.

4. *Rivière Broad, comté de Queens*.—On a effectué l'inspection d'un passage à poissons dans une petite digue à l'embouchure de cette rivière et on a discuté certains projets de transformation tendant à l'amélioration du passage à poissons avec l'exploitant de la digue, qui a consenti à effectuer les travaux nécessaires à cet effet. La rivière Broad sert de voie d'ascension à des bandes nombreuses de truites de mer, ce qui y nécessite l'existence d'un passage à poissons efficace.

5. *Rivière Mersey, comté de Queens*.—En raison du fait qu'on projetait de nombreux travaux d'aménagement dans cette rivière en vue de la construction de fabriques de papier et de pâtes à papier, on s'est efforcé de recueillir tous les renseignements de nature à nous fournir l'idée des effets possibles d'un pareil développement sur les pêcheries.

Bien qu'on n'ait rien appris de définitif en raison de l'incertitude relative à la nature des travaux d'aménagement projetés, il semble pourtant assez certain que les exploitants ont avisé aux moyens d'y assurer l'ascension des poissons.

6. *Rivière Medway, comté de Queens*.—Comme il était très difficile pour les gasparots de remonter l'échelle à poissons de la digue de la fabrique de pâtes à papier aux chutes Salter, surtout à l'eau haute, et que nombre d'entre ces poissons finissaient par périr, épuisés par leurs vaines tentatives pour la franchir, il fut

résolu d'y apporter certaines modifications. L'examen de ce dispositif de franchissement a révélé qu'il serait impossible de réaliser l'effet voulu par l'usage du passage déjà en existence en raison de la raideur de sa pente. Il fut donc jugé nécessaire de dresser un nouveau tracé du dispositif. Ce travail de déplacement donna lieu à l'exécution d'opérations intensives de dérochement à la dynamite et à d'importants ouvrages en béton.

Comme l'entreprise constituait une transformation de l'échelle en existence, échelle qui avait été construite par les exploitants de la digue, il fut exécuté par le département en vertu du sous-article 4 de l'article 31 de la Loi relative aux Pêcheries, au coût de \$505.49.

7. *Ruisseau Branch, comté de Lunenburg.*—On avait proposé de démolir dans ce ruisseau les obstructions faisant obstacle à la migration des gasparots et une inspection en fut faite dans ce but. Le ruisseau fut jugé de faible importance et de faible débit. Comme les travaux relatifs à son curage auraient occasionné une dépense de \$300.00 pour en rendre le cours franchissable aux gasparots, sans compter la nécessité pour l'exploitant d'une petite digue d'y créer un passage à poissons, on a jugé qu'il n'était pas opportun de donner suite au projet.

8. *Rivière Lahave, comté de Lunenburg.*—Les deux passages à poissons en existence dans les digues de cette rivière, immédiatement au-dessus de la ligne de marée, furent inspectés et trouvés en bon état de fonctionnement. L'année dernière, le passage à poissons de la deuxième digue fut obstrué par les opérations du flottage de bois et notification fut donnée aux auteurs de ces barrages que la chose ne serait plus tolérée à l'avenir, à moins qu'ils ne pourvoient à l'établissement d'un passage à poissons efficace.

Comme la rivière Lahave principale est obstruée par une chute et deux digues en aval de New Germany, la chute étant pratiquement infranchissable, on résolut de porter notre attention vers l'embranchement nord qui se décharge dans le cours principal en aval de la chute. On a inspecté les barrages suivants en existence dans cet embranchement et on a recueilli les données nécessaires à la construction de dispositifs de franchissement:

- (a) Digue, propriété de Fred Long.
- (b) Digue, propriété de MM. Rhyben Keddy, Wm Caldwell, Daniel Veniot, Rufus Feindel et Amos Ernst.
- (c) Chute Indian, chute naturelle, dont la hauteur totale est d'environ 20 pieds.
- (d) Digue, propriété de Hulbert Millbury.

9. *Rivière de l'Est, comté de Lunenburg.*—On a inspecté les chutes, cascades, rapides et cascades qui dans cette rivière faisaient obstacle à la montée des saumons, excepté à l'eau haute. Les travaux qui comptaient certains ouvrages de dérochement à la dynamite en vue de concentrer le débit de l'eau dans un chenal étroit, furent exécutés au coût de \$115.51. On a fait l'examen du passage à poissons de la digue exploitée par la Cie d'Eclairage et d'Energie électrique Chester dans cette rivière et on a donné au gérant certaines instructions tendant à faire réaliser les transformations propres à la rendre franchissable aux poissons.

10. *Rivière Martin, comté de Lunenburg.*—On a supprimé certaines obstructions faisant obstacle à l'ascension des saumons dans le lac Spondo, et on a apporté des améliorations au chenal passant par l'emplacement de la vieille digue, le tout au coût de \$188.16.

11. *Ruisseau Benery, comté de Halifax.*—On a fait disparaître certaines obstructions faites d'entassements de troncs d'arbres et d'autres rebuts au coût de \$50.00.

12. *Rivière Sackville, comté de Halifax.*—On a apporté au coût de \$5.00 des améliorations à l'échelle à poissons de la vieille digue maintenant hors d'usage.

13. *Lac White, comté de Halifax.*—On a pris les mesures voulues pour construire une échelle à poissons dans la digue sise au débouché du lac, mais à cause de l'élévation du niveau des eaux, les travaux n'ont pu être achevés.

14. *Rivière Gays, comté de Halifax.*—On a poursuivi certaines recherches tendant à établir définitivement si la construction d'une échelle à poissons s'imposait ou non dans cette rivière. Les données et les faits jusqu'ici recueillis nous ont révélé que pareille entreprise n'y serait d'aucune utilité.

15. *Rivière Tanger, comté de Halifax.*—On a achevé les réparations relatives aux passages à poissons de la digue de la société minière *Tanger Gold Mining Company* réparations qui comportaient la confection d'un nouveau modèle de cloisons délimitant les bassins. Comme ce travail consistait à transformer un passage déjà en existence il fut entrepris par le département en vertu du sous-article 4 de l'article 31 de la Loi relative aux Pêcheries, au coût de \$91.76.

16. *Ruisseau Newcombe, comté de Halifax.*—On a inspecté une digue hors d'usage, propriété de M. Georges Monk. En raison de sa condition de délabrement, il fut jugé impossible d'y établir un dispositif de franchissement, mais le propriétaire fut notifié d'avoir à pratiquer un orifice à travers la vanne pour permettre aux poissons d'y passer.

17. *Rivière Ship Harbour, comté de Halifax.*—On a inspecté le passage à poissons de la digue de John Lewis Company et on a donné au gérant de la société certaines instructions relatives aux réparations à y effectuer.

18. *Rivière Liscomb, comté de Guysboro.*—On avait préconisé dans cette rivière l'établissement d'un passage à poissons dans une digue, propriété de la société minière "*Goldenville Mining Company*", de sorte qu'il a fallu se rendre faire l'examen des lieux. En raison de l'existence d'une chute infranchissable, immédiatement en aval de cette digue, il ne fut pas jugé opportun d'exiger des exploitants la construction d'une échelle à poissons à travers leur digue.

19. *Rivière Sainte-Marie, affluent de l'Est, comté de Guysboro.*—On a inspecté une digue actuellement en exploitation par la *Compagnie Sonora Lumber Company* à Fisher's Mills, et on a fourni à la compagnie les plans d'un dispositif de franchissement.

20. *Rivière-aux-Saumons, comté de Guysboro.*—On a inspecté sur cette rivière une digue, propriété de John McPherson et on a fourni au propriétaire les renseignements relatifs à la reconstruction de l'échelle à poissons qui, avec une portion de la digue, avait été emportée par les glaces flottantes. Comme le travail de reconstruction comporte certaines modifications de l'ancien plan, une moitié du coût de la nouvelle échelle à poissons fut défrayée par le département en vertu du sous-article 4 de l'article 31 de la Loi relative aux Pêcheries, soit \$100.

21. *Rivière Bénécadie, comté du Cap-Breton.*—Comme on avait signalé l'existence de certains entassements de troncs d'arbres et d'autres détritiques, on a fait l'inspection de ces barrages dont la présence contribuait à détourner de son cours une partie du débit du chenal. On a effectué des travaux de nature à remédier à ces inconvénients jusqu'à concurrence du coût de \$149.95.

22. *Ruisseau McIntosh, comté du Cap-Breton.*—On a fait l'inspection des barrages. Ce cours d'eau est si sérieusement obstrué sur un parcours de quelque cent verges qu'il fut jugé convenable de pratiquer un nouveau chenal. On a achevé des travaux d'aménagement au coût de \$200.

23. *Ruisseau Cochrane, comté du Cap-Breton.*—On a inspecté certaines obstructions s'étendant sur plus d'un mille de ce cours d'eau, obstructions consistant d'entassements de troncs d'arbres et de branches et on en a effectué l'enlèvement au coût de \$100.

24. *Ruisseau Black, comté du Cap-Breton.*—On a pratiqué par dérochement à la dynamite un chenal dans une assise de roc formant le lit du ruisseau, afin qu'une fois concentré dans cette tranchée, le débit en soit assez important pour permettre aux poissons d'y passer. L'entreprise fut défrayée au coût de \$30.00.

25. *Rivière du Nord, comté de Victoria.*—On a effectué l'inspection d'une chute dans cette rivière et on a avisé aux moyens d'y faire pratiquer un passage par dérochement à la dynamite, en vue de permettre aux saumons d'y passer. Le travail fut achevé au coût de \$298.91.

26. *Ruisseau de la pisciculture, comté d'Inverness.*—On a démolit les barrages et obstructions faisant obstacle à l'ascension des poissons. Ces obstructions consistaient en entassements de vieux troncs d'arbres de racines et autres détritits. L'entreprise fut exécutée au coût de \$89.00.

27. *Rivière Inhabitants, comté d'Inverness.*—Cette rivière était obstruée en trois endroits par des entassements de vieux troncs d'arbres, de racines et autres détritits qui s'y étaient accumulés pendant les crues. L'enlèvement de toutes ces obstructions fut effectué au coût de \$135.75.

28. *Ruisseau O'Law, comté d'Inverness.*—On a enlevé certaines obstructions consistant de vieux troncs d'arbres et autres rebuts au coût de \$24.90.

29. *Ruisseau Prairie, comté d'Inverness.*—On a entrepris l'enlèvement d'un barrage faisant obstacle à l'ascension des poissons, barrages fait de vieux troncs d'arbres, de racines et autres rebuts, au coût de \$49.50.

30. *Rivière Shinimecas, comté de Cumberland.*—On a inspecté une digue d'environ trois milles à partir de l'embouchure de cette rivière et on a recueilli les données et faits relatifs à la confection du plan d'une échelle à poissons. En raison du fait que sur un parcours de plusieurs milles, le lit de cette rivière, en amont de la digue, ne semble pas être propice à la multiplication des poissons, il fut résolu d'y différer tout travail en attendant les résultats d'un examen plus minutieux des eaux supérieures.

31. *Rivière Maccan, comté de Cumberland.*—On a inspecté une digue sise dans les eaux supérieures de ce cours d'eau. En raison du peu de solidité de cette digue, on a pensé qu'une échelle à poissons n'y pourrait être établie sans la mettre sérieusement en danger. Comme il y a plusieurs milles de frayères très avantageuses dans cette rivière en aval de la digue aussi bien que deux ou trois bons affluents qui s'y déchargent, on n'a pas jugé convenable d'y imposer la construction d'une échelle à poissons.

32. *Rivière Philip, comté de Cumberland.*—On a inspecté l'échelle à poissons propre à la digue de la Cie d'Eclairage et d'Energie électrique et on a émis les instructions nécessaires pour y faire apporter de légères transformations en vue de la rendre plus efficace. On a placé un fort treillis métallique au-dessus du passage à poissons en vue d'y prévenir toute opération de braconnage. Des blocs de roc furent déposés dans le déversoir et le dégorgeoir là où le braconnage est le plus difficile à réprimer; on a aussi enlevé toutes les accumulations de détritits ou de rebuts. Cette entreprise s'est effectuée au coût de \$128.71.

33. *Rivière-aux-Gaspareaux, comté de Kings.*—On a inspecté l'échelle à poissons de la digue et on l'a trouvée efficace.

34. *Rivière Nictaux, comté d'Annapolis.*—

- (a) Comme l'ascension d'un grand nombre de saumons était retardée en aval des chutes de cette rivière, à l'époque de l'étiage, on y a pratiqué des travaux de dérochement à la dynamite, en vue d'en rendre le passage plus facile aux poissons en même temps qu'on y a effectué des ouvrages en béton. L'ensemble de ces entreprises s'est achevé au coût de \$464.87.
- (b) L'échelle à poissons de la digue propre à l'usine d'énergie électrique du village de Middleton fut inspectée et on a donné les instructions voulues pour la rendre plus franchissable aux poissons.
- (c) La digue du village de Middleton fut inspectée. On a tenu ouvertes les vannes de cette digue et il ne sera pas nécessaire d'y établir une échelle à poissons aussi longtemps que les vannes resteront dans cet état.

35. *Rivière Annapolis, comté d'Annapolis.*—La digue de cette rivière à Lawrencetown fut inspectée et l'échelle à poissons y fut trouvée en bon état de fonctionnement.

36. *Rivière-aux-Saumons, comté de Digby.*—On a inspecté les barrages faisant obstacle à l'ascension des saumons et consistant d'entassements de vieux troncs d'arbres et de branches. L'enlèvement de ces obstructions fut effectué au coût de \$56.25.

37. *Etang Milton, comté de Yarmouth.*—Les échelles à poissons y furent inspectées et on a donné l'ordre d'y accomplir certaines transformations à l'extrémité inférieure du passage en vue de le rendre plus efficace. L'entreprise fut faite au coût de \$19.53.

## NOUVEAU-BRUNSWICK

1. *Lac Wheaton, comté de Charlotte.*—On y maintient depuis quelques années un treillis métallique pour empêcher les achigans de s'échapper par le débouché du lac. Pendant la saison, restaurations et réparations furent effectuées au coût de \$47.40.

2. *Rivière Magaguadavic, comté de Charlotte.*—

- (a) On a effectué une inspection complète des chutes sises à l'embouchure de cette rivière dans le but de dresser le plan d'un passage à poissons destiné à permettre aux saumons de les franchir. L'entreprise fut réalisée au coût de \$61.39.
- (b) On a effectué l'inspection de la deuxième chute et recueilli des données pour l'amélioration du passage à poissons.

3. *Rivière Pocologan, comté de Charlottetown.*—On a accompli l'inspection des barrages, qui, en retardant l'ascension des saumons, donnaient lieu au braconnage et le travail relatif à la démolition de ces obstructions, au curage du lit de la rivière en maints endroits aussi bien qu'à l'abatage des taillis et des buissons disséminés sur les berges de la rivière fut achevé au coût de \$392.85.

4. *New River, comté de Charlotte.*—On a accompli l'examen de cette rivière mais sans y découvrir d'obstruction, à l'exception d'une vieille digue à travers laquelle on a pratiqué un petit orifice. On a émis les instructions voulues pour faire agrandir cette ouverture.

5. *Rivière Musquash, comté de Saint-Jean.*—On a fait l'examen des digues de la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick dans les affluents de l'Est et de l'Ouest. En raison des conditions nées de l'exploitation des res-

sources hydro-électriques, il n'a pas été jugé possible d'y établir des passages à poissons.

6. *Rivière Black, comté de Saint-Jean.*—On a effectué une inspection des conditions relatives à l'ascension des saumons dans cette rivière. On a achevé de prendre les mesures nécessaires pour faire exécuter certains travaux de dérochement en vue d'améliorer le chenal à cet endroit, mais en raison de l'élévation du niveau de l'eau à la seule époque où les services du contremaître étaient disponibles, les travaux ne furent pas achevés.

7. *Rivière Nashwaak, comté de York.*—On a achevé au coût de \$55.60 la construction d'une aile en béton dans la rivière immédiatement en aval de la digue de la société "*Nashwaak Pulp and Paper Company, Limited*", en vue de rendre le chenal propre à conduire les saumons vers le dispositif de franchissement.

8. *Rivière Nashwaaksis, comté de York.*—On a inspecté dans cette rivière une digue, propriété de la "*Hawkins Lumber Company*". En raison du faible débit de ce cours d'eau on n'a pas jugé bon d'exiger que le propriétaire y établisse une échelle à poissons.

9. *Rivière Tobique, comté de Victoria.*—

- (a) On a fait l'examen de la digue des Compagnies Fraser à Plaster Rock et on a trouvé l'échelle à poissons en bonne condition.
- (b) On s'est abouché avec M. Donald Fraser touchant le projet qu'avait conçu sa compagnie de construire une digue aux rapides Red. Rien de définitif ne fut alors arrêté et M. Fraser dit qu'il était maintenant très possible que la digue ne fût pas construite.
- (c) Comme certaines représentations nous étaient parvenues touchant les conditions de la rivière au ruisseau Riley et qu'on insistait pour que le département y exécute une certaine somme de travail, force nous fut de faire l'examen de l'emplacement ci-haut désigné. On s'est assuré que ces représentations reposaient sur le fait que les crues, en déplaçant les barres de gravier de la rivière, contribuaient à combler quelques-unes des fosses propre à l'exercice de la pêche à la ligne. Comme rien n'indique que l'ascension des saumons y soit entravée d'une façon quelconque, on n'a pas jugé opportun de donner suite aux projets préconisés par les intéressés.

10. *Rivière-aux-Saumons, comté de Victoria.*—On a accompli l'examen de l'échelle à poissons de la digue de Joseph Côté en 1924. Elle fut trouvée en bonne condition.

11. *Rivière Meduxnekeag, comté de Carleton.*—On a accompli l'examen de la digue, sise à l'embouchure de cette rivière, en vue d'y faire ériger une échelle à poissons. Plus tard, on a notifié les propriétaires de la digue d'avoir à construire une échelle à poissons.

12. *Rivière Nipissiquit, comté de Gloucester.*—Certaines représentations étant parvenues au département de nature à accréditer l'idée qu'une digue de cette rivière, propriété de la Compagnie "*Bathurst Lumber Company*", faisait obstacle à l'ascension des saumons, il fut résolu de procéder à l'inspection des lieux, et à la suite de certains entretiens avec les dirigeants de la société, il fut arrêté que la digue serait améliorée.

13. *Comté de Madawaska.*—Comme la Société protectrice des Pêches et des Chasses de Madawaska avait prié le département de faire construire des échelles à poissons dans un certain nombre de digues de ce comté, on a jugé bon de convoquer les membres de la Société pour leur représenter qu'en vue de la situation géographique de toutes les rivières en question en amont de Grand Falls, fleuve

Saint-Jean, on ne gagnerait rien à y établir des dispositifs de franchissement, vu qu'aucun des poissons migrateurs n'y pourrait retourner par suite de la présence des chutes ci-haut désignées.

#### ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Depuis nombre d'années on réclame avec instance l'établissement de dispositifs de franchissement dans les rivières de l'Île du Prince-Edouard, en vue d'y permettre l'ascension des truites de mer et des saumons vers leurs sources. Il n'existe pas de terres publiques dans l'île et tous les étangs ou cours d'eau, propres à l'exploitation des meuneries et des scieries, baignent ou arrosent des terres ressortissant au domaine privé. Les propriétaires y jouissent donc de la faculté d'affermier ces eaux ou d'en restreindre l'usage à leur gré. De plus, toutes les digues, propres aux cours d'eau de premier ordre, existent depuis très longtemps, et on n'a jamais constaté d'exemples où le propriétaire actuel d'un domaine en soit en même temps le premier occupant. On n'a jamais établi de passages à poissons dans les digues de l'île et les possesseurs actuels des divers domaines ont acquis ceux-ci sans être mis au courant des exigences auxquels ils sont subordonnés. Comme il n'a pas semblé équitable d'exiger des possesseurs actuels qu'ils établissent des dispositifs de franchissement à leurs propres frais, le département résolut enfin de construire et d'entretenir un certain nombre de ces dispositifs dans les cours d'eau jugés propices à l'ascension des poissons, mais seulement sur la foi d'un accord conclu entre le département et les occupants et par lequel ces derniers consentent, sous réserve de la réglementation départementale, à ce que le public exerce la pêche dans lesdits cours d'eau, et cela aussi longtemps que le maintien et l'entretien des échelles à poissons resteront à la charge des autorités du ministère.

En vertu de cette ligne de conduite, on a érigé en 1925 les dispositifs suivants:—

1. *Rivière New Glasgow, comté de Charlotte.*—Passage à poissons dans la digue de la meunerie de New Glasgow, au coût de \$272.87.

2. *Rivière Vernon, comté de Queens.*—Passage à poissons dans la digue Ross au coût de \$314.39.

3. *Rivière Desable, comté de Queens.*—Passage à poissons dans la digue Dickson, au coût de \$362.40.

4. *Rivière Morel, comté de Kings.*—Passage à poissons dans la digue Laird, au coût de \$368.80.

Il est intéressant de signaler ici que l'efficacité de ces dispositifs fut définitivement constatée dans deux cas, immédiatement après leur parachèvement: on a vu en effet des truites de mer les franchir en certain nombre aussitôt après leur installation.

5. *Rivière Dunk, comté de Prince.*—On a accompli l'examen d'une digue dans cette rivière mais en raison des réparations importantes apportées à ce barrage, on n'a pas jugé convenable de procéder à la construction d'un passage à poissons.

6. *Rivière Montague, comté de Kings.*—On a accompli l'examen de la digue de la Compagnie d'Éclairage électrique Montague et on a recueilli les données nécessaires à la confection d'un plan pour dispositif de franchissement.

#### MANITOBA

On n'a construit aucun passage à poissons dans cette province pendant l'année.

## SASKATCHEWAN

1. *Rivière Cowan*.—On a levé les plans relatifs à la construction d'une échelle à poissons dans une digue de cette rivière et on les a soumis au ministère des Travaux Publics chargé de la surveillance de la digue.

## ALBERTA

1. *Crique Waskatenan*.—Les chemins de Fer de l'Etat ont achevé la construction d'une digue dans cette crique sous la direction du département.

2. *Crique Pipeston*.—On s'est entendu avec la société ferroviaire Canadian Pacific pour la construction d'une échelle à poissons dans la digue qu'elle a érigée dans cette crique.

3. *Rivière Oldman*.—On s'est efforcé d'établir s'il était ou non nécessaire de construire un passage à poissons dans la digue propre au régime d'irrigation de Lethbridge-Nord. A la lumière des faits recueillis il fut résolu de n'y pas exiger l'établissement d'un passage à poissons. La question relative au posage des treillis métalliques a fait l'objet de maintes recherches et observations, mais on s'est prononcé contre la réalisation de cette entreprise car on n'a pu découvrir aucun moyen pratique de maintenir ces treillis en bon état de fonctionnement.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES

On a maintenu un régime d'inspections périodiques des échelles à poissons avec le concours des gardes-pêche de chacun des sous-arrondissements pendant toute la durée de la saison où les cours d'eau sont libres de glaces.

COLOMBIE BRITANNIQUE—RAPPORT DE J. McHUGH,  
INGENIEUR RESIDENT

On a démolì pendant l'année civile 1925 les plus importantes obstructions des cours d'eau dont la nomenclature figure ci-après. En regard de la désignation de la rivière apparaît le montant d'argent consacré à son aménagement:—

(1) Rivière Yakoun (Archipel de la Reine Charlotte).....	\$ 610 25
(2) Rivière Birkenhead (Terre ferme).....	487 98
(3) Crique Damanuel (Ile Vancouver).....	454 76
(4) Rivière Dean (Terre ferme).....	422 83
(5) Chutes Stamp (Ile Vancouver).....	405 32
(6) Rivière Kwaye (Terre ferme).....	300 00
(7) Rivière Atkarno (Terre ferme).....	263 95

(1) *Rivière Yakoun, Archipel de la Reine Charlotte.*—Les dépenses afférentes à l'aménagement de ce cours d'eau furent nécessitées par l'existence d'un dépôt de rebuts et de détritùs d'une étendue de cinq milles à partir de l'embouchure de ce cours d'eau. Cet amas de matériaux s'y était formé lors de l'exécution des importants travaux accomplis il y a deux ou trois ans. Comme je l'ai signalé dans mon rapport circonstancié sur les obstructions de cette rivière, il ne serait pas nécessaire, dans l'ordre ordinaire des choses, d'affecter de nouveaux montants d'argent à l'aménagement de cette rivière, si une certaine somme de travail était exécutée par les hommes en exercice de surveillance à Masset Inlet pendant la durée de la saison ou à sa clôture. Pendant que j'étais sur les lieux j'ai fait acheter les outils nécessaires à cette fin et j'ai confié au garde-pêche résident la tâche d'exécuter ce travail d'aménagement au fur et à mesure des besoins. J'ai fait observer de plus dans le rapport ci-haut désigné que les plus importants entassements de troncs d'arbres se rompent en certaines période des crues. En donnant donc à la nature le temps d'accomplir son œuvre, on pourrait éviter de lourdes dépenses chaque fois où il n'y a pas nécessité immédiate de démolir ces barrages. Les saumons roses fréquentent cette rivière par grandes bandes.

(2) *Rivière Birkenhead, Terre ferme.*—Dans cette rivière les travaux furent entrepris en vue d'empêcher que ses berges ne soient davantage entamées par l'érosion, que de nouveaux dépôts de troncs d'arbres, de sédiments et de matériaux d'alluvions ne se forment sur son lit et que les fondations de la piscifaculture de Pemberton, sise sur ses rives, ne soient mises en danger. A cette fin il a fallu pratiquer le creusage à sec d'un chenal dans le lit du cours d'eau vis-à-vis la berge où l'érosion était à craindre et élever un ouvrage de protection le long de la rive. Les résultats de cette entreprise se sont révélés très satisfaisants, bien qu'il n'ait pas été possible à l'époque de creuser le nouveau chenal à la profondeur voulue à cause de la hausse rapide des eaux. Le travail sera parachevé dans le cours de la présente année civile pendant la période d'étiage. Les saumons sockeye en particulier fréquentent cette rivière par bandes nombreuses.

(3) *Criquer Damanuel, Ile Vancouver.*—Les travaux accomplis à cette crique comportèrent la démolition d'un formidable entassement de troncs d'arbres de 14 verges de largeur par 150 de longueur et 10 pieds de profondeur, voire même plus en certains endroits. Tout ce bois fut débité, empilé et brûlé. Les saumons coho et le steelhead remontent ce cours d'eau en grand nombre.

(4) *Rivière Dean, Terre ferme.*—Les travaux effectués dans ce cours d'eau consistèrent en la construction d'un passage d'environ 40 pieds de longueur autour de la chute dans le lit de cette rivière, qui à l'eau haute donne lieu à des conditions très difficiles. On espère qu'à la suite des travaux accomplis les saumons seront capables de franchir cette chute sans être retardés.

(5) *Stamp Falls, Ile Vancouver.*—Les travaux à Stamp Falls furent accomplis en vue de faire disparaître certains quartiers de roc en surplomb au sommet de la chute principale et d'excaver dans le roc une série de fosses sur la rive

droite extrême destinées à faciliter l'ascension des saumons d'automne dans le lac Great Central. Il y a quelques années, on avait fait l'inspection des lieux et préparé une approximation du coût relatif à une entreprise comportant la construction d'un dispositif de franchissement contigu à cette chute et susceptible de servir au passage de toutes les races de saumons qui fréquentent le lac Great Central. Toutefois, en raison des frais considérables relatifs à l'entreprise projetée et du fait que le gouvernement provincial tenait à ce que l'exploitation de l'usine d'énergie électrique aux chutes Stamp ne soit entravée par aucun règlement de pêche restrictif, on n'a jamais donné suite à notre plan d'action. Le travail, exécuté cette année, le fut dans le but de remédier provisoirement à une condition d'extrême gravité par suite du grand nombre de salmonidés qui périssent au pied des chutes Stamp. Les efforts tentés dans cette direction profitèrent aux cohos et aux steelhead mais on ne peut pas espérer voir jamais les saumons sockeye atteindre le lac Great Central avant la réalisation du projet ci-haut désigné, et rien ne donne lieu de prévoir que le gouvernement provincial se déporte jamais de son attitude sur ce point.

(6) *Rivière Kwaye, Terre ferme.*—Les travaux accomplis dans ce cours d'eau furent occasionnés par l'extrême sécheresse de la saison, circonstance qui a empêché les poissons de profiter dans leur pleine mesure des avantages résultant des travaux opérés l'année antécédente. En raison du nombre énorme de saumons moribonds qu'on y a dénombrés, on résolut de pratiquer un chenal dans un endroit approprié contigu à la chute. Ce cours d'eau se caractérise par les fortes montées de saumons roses dont il est le théâtre.

(7) *Rivière Atnarko, Terre ferme.*—Les travaux accomplis dans la rivière Atnarko consistèrent dans la démolition de divers entassements de troncs d'arbres qui par intervalles se forment dans ce cours d'eau à la suite des crues annuelles et qui sont démolis chaque année par le garde-pêche du sous-arrondissement avec l'aide des hommes qu'il peut embaucher. Tout ce travail a été accompli au profit des diverses races de saumon qui fréquentent ce cours d'eau.

Outre ces importantes entreprises, on a opéré la démolition de divers autres petits barrages dans les cours d'eau suivants, en vue d'aider aux saumons à atteindre les frayères:—

Baie Granite .....	\$ 25 40
Crique Crawford .....	95 00
Rivière Kimsquit .....	164 52
Chute Skutz .....	27 10
Rivière-aux-Saumons (Kamloops) .....	136 10
Rivière Capilano .....	30 75
Rivière Bridge .....	40 35
Rivière Camp .....	133 50
Hell's Gate .....	20 20
Crique Louis .....	13 12
Crique Mann .....	35 13
Crique Sweltzer .....	121 75
Rivière Englishman .....	85 48
Crique Hyas .....	87 55
Crique de l'anse Deep Bay .....	131 75
Crique Sucker .....	10 00
Rivière Quatsi .....	54 00
Rivière Lardo .....	42 20
Compte général .....	1 50

La nomenclature complète des barrages dont on a opéré la démolition pendant l'année sous revue comporte vingt-cinq genres d'entreprises réparties à travers la province, chacune exigeant une inspection et un mode d'action particuliers.

On n'a effectué aucune construction d'échelles à poissons durant l'année et aucun des dispositifs de franchissement ne nous a été signalé comme défectueux.

On a consacré la somme approximative de \$3,000 à l'aménagement de la crique Medowse qui alimente la pisciculture de Rivers Inlet, crique dont les eaux à l'époque des crues d'automne entament les berges, affouillent le sol au-dessous

de la pisciculture, contribuèrent dans une certaine mesure à la démolition de la remise à chaloupes et ont enfin emporté une portion du réseau des conduites d'alimentation. Il fut jugé nécessaire de ramener l'eau à son ancien cours, de renforcer les berges de la crique au moyen de clayonnages et enfin de mettre les fondations des bâtiments à l'abri de tout danger d'affouillements. Outre cette entreprise, on a affecté \$1,200 à la réparation du quai et de la remise à chaloupes, \$200 au renforcement des fondations de la pisciculture et environ \$500 à la réfection de la canalisation d'alimentation. Ce cours d'eau sera toujours difficile à contenir dans ses berges en raison de l'extrême violence des crues dont il est le théâtre, et d'importants ouvrages de protection seront nécessaires chaque année pour sauvegarder les bâtiments échelonnés le long de ses rives.

Pendant les mois de juin et de juillet, on a accompli des réparations intensives aux murs et aux fondations de la pisciculture du lac Babine au coût approximatif de \$1,500.

La pisciculture du lac Babine est un vieux bâtiment en bois brut construit il y a près de vingt ans. Avec le temps ses fondations s'étaient dégradées et ses murs s'étaient beaucoup bombés. On l'a grandement amélioré par le renouvellement de certaines pièces de charpente, prolongeant ainsi sa durée de plusieurs années.

Pendant les mois d'août et de septembre, la vieille pisciculture du lac Cultus qui avait duré au delà de toute prévision comme bâtiment provisoire fut démolie et remplacé par une nouvelle pisciculture et une maison d'habitation sur le même emplacement. La pisciculture est un bâtiment en bois mesurant 34 pieds par 56 pieds et renfermant trente-neuf auges d'incubation d'une contenance de 5,000,000 d'œufs de sockeye. Ses murs sont en bois, de 2 par 6 montants; elle n'est pas doublée à l'intérieur; elle est garnie de papier goudronné et de tringles en cèdre à l'extérieur. Toute sa charpente repose sur un mur en béton de 8 pouces. Quant au plancher on a conservé l'ancien plancher en terre battue, avec passage de 2 pieds entre chacune des rangées d'auges; la manutention de ces derniers s'opère par des dispositifs spéciaux. Tous les auges sont neufs aussi bien que les tréteaux, les tuyaux d'alimentation et d'écoulement et le réservoir principal. Le toit est supporté par quatre fermes, confectionnées de poutres de 6 pouces par 8 pouces, d'arbalétriers de 4 pouces par 6 pouces, de pannes de 4 pouces par 4 pouces, de contrefiches de 4 pouces par 4 pouces et de montants de 1½ pouce. On a ménagé des espaces égaux entre ces fermes. Le bâtiment est éclairé au moyen d'ampoules électriques de 50 bougies dont les appliques sont fixées au poutres. Le courant servant à l'alimentation de ces lampes est fourni, selon le système d'éclairage Belco, par le Chilliwack Parks Board. Le coût total du bâtiment, y compris son matériel d'exploitation, et son installation électrique, la peinture, etc., s'est chiffré à une somme inférieure à \$3,000.

La maison d'habitation est en bois et mesure 28 pieds par 26 pieds. Elle comporte une salle à manger qui sert aussi de vivoir, deux chambres à coucher avec chacune une garde-robe, d'une cuisine de bonne dimension et d'une salle de bain. La maison est revêtue de plâtre à l'intérieur et est pourvue d'un système de plomberie, fournissant l'eau chaude et l'eau froide dans la salle de bain et la cuisine. Elle possède une installation électrique complète et est chauffée par une grande fournaise placée dans la salle à manger. C'est en fait une maison d'habitation parfaitement bien aménagée; le coût en est inférieur à \$1,600.

Outre ce travail, le personnel du service de génie a accompli plusieurs inspections pendant l'année, entre autres, celles des barrages des rivières Kimsquit et Dean, des rapides et cataractes de la rivière Bridge, de la crique Granite, de l'île Valdez, du lac Prospect, du fleuve Fraser, de la gorge du fleuve Fraser, sans compter les examens relatifs à la démolition des barrages dans les divers cours d'eau.

La construction de la route de Caribou, fleuve Fraser, route vicinale propre à la gorge du fleuve Fraser, dans les environs de Hell's Gate et de la barre China, a nécessité des entretiens avec les autorités du gouvernement provincial et diver-

ses inspections dans le but de s'efforcer d'atténuer les dégâts susceptibles d'être occasionnés au fleuve Fraser par suite de la construction de cette route.

On a dressé des plans pour les nouveaux hangars projetés à l'île Digby et on a parachevé les travaux nécessaires à l'entrepôt et aux darses ou bassins de l'Île-aux-Peupliers, fleuve Fraser. Il fut nécessaire de consacrer beaucoup de temps aux travaux exigés par l'Office de Biologie durant l'année. A cet effet, on s'est rendu souvent à la station de biologie de la baie Departure pour s'entendre avec le directeur de cette station. On a dressé de concert avec le gouvernement provincial les plans relatifs à la construction de la station de biologie projetée à Prince-Rupert, construction qui par suite de certaines circonstances malencontreuses ayant trait à l'emplacement, n'a pu être entreprise pendant l'année. On espère achever cet établissement pour la première partie de l'année 1926.

On a construit un chalet de sept pièces pour l'usage du directeur de la station de biologie à Nanaimo, C.B., au coût de \$5,250 et un autre chalet de cinq pièces pour l'usage des membres de l'Office de Biologie au lac Cultus au coût de \$3,500. Ces deux bâtiments furent construits par entreprise. Les propositions de chacun des soumissionnaires étaient avantageuses. Les plans et devis de ces travaux furent dressés par le personnel de génie du département. La surveillance de ces travaux fut de même accomplie par nos ingénieurs.

On a aussi entrepris la construction d'une palissade d'environ 170 pieds de longueur par 14 pieds de largeur en travers du lit de la crique Sweltzer qui sert de débouché au lac Cultus dans la rivière Vedder. Cette clôture est érigée dans le but de nous mettre à même de tenir un état exact du nombre des digitales de saumons de la race sockeye qui émigrent dans le lac Cultus au printemps. C'est un travail qu'exige l'Office de Biologie pour ces investigations, de sorte que les plans de cette palissade furent dressés à mon bureau de concert avec les Docteurs Clemens et Foerster, du personnel de l'Office de Biologie. Cette construction comporte une plate-forme confectionnée de planches de 2 pouces, mesurant 14 pieds de largeur et reposant sur des massifs en béton convenablement espacés. Ces massifs reposent à leur tour sur des pilotis enfoncés dans le lit de la rivière. Les deux faces de la plate-forme sont garnies de palplanches à rainures et à languettes pour prévenir l'affouillement et la sédimentation. Sur cette plate-forme on va poser des panneaux en treillis métallique à mailles très fines, destinés à conduire les alevins migrateurs vers six réservoirs-compteurs de chacun 10 pieds par 8 pieds, disposés sur un prolongement de ladite plate-forme. Le treillis métallique sera posé sur des cadres mobiles à coulisse de 10 pieds de longueur, chacun glissant comme les panneaux de verre d'une croisée. Les panneaux seront disposés par paires, de façon que si l'un devient surchargé de limon ou autres saletés, on puisse le remplacer pendant l'opération de la relève et du nettoyage. Les alevins seront amenés par cette clôture dans des réservoirs-compteurs pourvus d'un dispositif en permettant le dénombrement et la libération. Tous les travaux nécessaires à cette palissade furent achevés pendant les mois d'automne lors de l'étiage de l'eau. Les panneaux en treillis métallique seront posés en 1926, époque où on fera l'essai de ce dispositif. Le nombre des saumons reproducteurs entrés dans le lac Cultus l'automne dernier fut déterminé avec soin et si l'opération du nouveau dispositif se révèle efficace, on sera en mesure de recueillir des données importantes.

En plus des travaux ci-haut énumérés, on a ajouté à nos cartes à grande échelle un nombre appréciable de données recueillies dans le cours des diverses inspections et investigations accomplies par les employés du département durant l'année.

## APPENDICE N° 5

## PÊCHERIES

## RELEVÉ FINANCIER, 1925-26

Chapitres	Services	Crédits	Dépenses
239	Appointements, salaires et débours des surveillants de pêche et des officiers et membres d'équipage de la flotte de surveillance et de la flotte de sauvegarde.....	880,000 00	789,870 14
240	Construction d'échelles à poisson et curage des rivières.....	30,000 00	9,523 58
241	Frais judiciaires et casuels.....	2,000 00	1,995 62
242	Sauvegarde et expansion des pêches maritimes.....	95,000 00	70,145 40
243	Service de surveillance des pêches.....	2,000 00	423 24
244	Inspection des conserves de poisson et du poisson saumuré.....	25,000 00	23,002 67
245	Pisciculture.....	370,000 00	342,836 72
246	Investigations relatives aux pêcheries.....	10,000 00	9,949 04
247	Office de Biologie marine.....	42,000 00	42,000 00
		1,456,000 00	1,289,746 41
24	Appointements afférents au gouvernement civil.....	96,500 00	94,431 66
Statutaire	Dépenses imprévues.....	20,000 00	14,487 67
	Primes de pêche.....	160,000 00	159,984 80
		1,732,500 00	1,558,650 54
396	Gratifications.....		250 00
396	Revision des salaires, etc.....		1,265 01
			1,560,165 55

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES, APPOINTEMENTS, SALAIRES ET DÉBOURS, 1925-26

Provinces	Surveillants des pêches		Allocations			Essence et huile	Gardes-pêche adjoints		Divers	Totaux
	Salaires	Déb.	Autos	Bateaux	Chevaux		Gages	Dépenses		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>										
Compte général.....	11,856 68	1,407 59							64 29	13,328 56
Nouvelle-Ecosse, arrondissement N° 1.....	15,180 00	2,707 17	3,200 00	700 00		194 72	18,625 81	59 88	42 67	40,710 25
“ “ “ N° 2.....	18,870 00	3,514 74	4,266 67	386 02		174 80	7,816 94	528 20	93 56	35,650 93
“ “ “ N° 3.....	18,965 00	3,689 06	3,651 61	75 00	300 00	14 50	8,806 07	280 32	97 37	35,878 93
	64,871 68	11,318 56	11,118 28	1,161 02	300 00	384 02	35,248 82	868 40	297 89	125,568 67
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>										
Ile du Prince-Edouard, arrondissement N° 1.....	9,045 00	2,129 98	1,600 00				6,596 34	10 00	281 22	19,662 54
“ “ “ N° 2.....	2,880 00	692 85		300 00		397 60	603 00		190 45	5,063 90
	11,925 00	2,822 83	1,600 00	300 00		397 60	7,199 34	10 00	471 67	24,726 44
<i>Nouveau-Brunswick—</i>										
Nouveau-Brunswick, arrondissement N° 1.....	10,884 74	1,816 88	1,600 00	400 00	54 00	146 61	3,082 50		90 70	18,075 43
“ “ “ N° 2.....	20,172 42	3,107 98	4,800 00	1,366 66		1,003 25	10,703 05	10 00	611 12	41,774 48
“ “ “ N° 3.....	8,280 00	1,018 13	400 00	75 00	300 00	147 83	7,797 10		12 03	18,030 09
	39,337 16	5,942 99	6,800 00	1,841 66	354 00	1,297 69	21,582 65	10 00	713 85	77,890 00
<i>Québec.....</i>		13 40							265 50	278 90
<i>Manitoba.....</i>	9,400 00	3,743 89		262 50	1,025 00		952 45	1,247 92	52 94	16,684 70
<i>Saskatchewan.....</i>	10,945 00	3,994 81	225 00	150 00	1,000 00		607 50	1,178 45	55 63	18,155 89
<i>Alberta.....</i>	10,300 00	4,538 51	375 00	281 25	750 00		1,075 00	1,362 15	62 81	18,744 72
<i>Colombie-britannique—</i>										
Compte général.....	19,547 98	1,798 84							3,226 24	24,573 06
Colombie-britannique, arrondissement N° 1.....	10,514 92	9,800 83					7,855 12	2,706 39	764 95	31,642 21
“ “ “ N° 2.....	13,992 78	3,819 10					4,305 43	432 65	1,394 48	23,944 44
“ “ “ N° 3.....	14,780 00	6,811 58					3,618 53	1,531 57	101 18	26,842 86
	58,835 68	22,230 35					15,779 08	4,670 61	5,486 85	107,002 57
<i>Compte général.....</i>		1,526 77							14,165 03	15,691 80

SOMMAIRE

Provinces	Inspecteurs et gardes-pêche		Allocations			Essence et huile	Gardes-pêche adjoints		Divers	Totaux
	Salaires	Déb.	Autos	Bateaux	Chevaux		Gages	Dépenses		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Nouvelle-Ecosse.....	64,871 68	11,318 56	11,118 28	1,161 02	300 00	384 02	35,248 82	868 40	297 89	125,568 67
Ile du Prince-Edouard.....	11,925 00	2,822 83	1,600 00	300 00	.....	397 60	7,199 34	10 00	471 67	24,726 44
Nouveau-Brunswick.....	39,337 16	5,942 99	6,800 00	1,841 66	354 00	1,297 69	21,582 65	10 00	713 85	77,880 00
Québec.....	.....	13 40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	265 50	278 90
Manitoba.....	9,400 00	3,743 89	.....	262 50	1,025 00	.....	952 45	1,247 92	52 94	16,684 70
Saskatchewan.....	10,945 00	3,994 31	225 00	150 00	1,000 00	.....	607 50	1,178 45	55 63	18,155 89
Alberta.....	10,300 00	4,538 51	375 00	281 25	750 00	.....	1,075 00	1,362 15	62 81	18,744 72
Colombie-britannique.....	58,835 68	22,230 35	.....	.....	.....	.....	15,779 08	4,670 61	5,486 85	107,002 57
Compte général.....	.....	1,526 77	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14,165 03	15,691 80
	205,614 52	56,131 61	20,118 28	3,996 43	3,429 00	2,079 31	82,444 84	9,347 53	21,572 17	404,733 69

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES—SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES, 1925-26

Comptes	Feuilles d'émar- gement	Pension et provisions de bouche	Combustible	Réparations		Matériel et approvisionnements			Habille- ment	Divers	—	Totaux
				Coques	Machines	Machines	Pont	Commis aux vivres				
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>												
" Mildred McColl " .....	3,604 83	1 15	1,260 04	281 04	434 45	191 62	74 53	97 79	23 20	104 40	6,073 05	
" A " .....	2,299 40	2 71	447 68	73 16	470 45	122 27	7 72	13 89	32 27	64 60	3,554 15	
	5,904 23	3 86	1,707 72	354 20	904 90	313 89	82 25	111 68	55 47	169 00	9,607 20	
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>												
" Upperhand " (affrété) .....							2 30				2 30	
" Daisy " .....			216 27			32 98		3 51		650 00	902 76	
" Mary Spring " .....	468 88		107 07			17 40	8 00	4 22		158 00	763 57	
" Ostrea " .....				74 95		6 29		1 17			82 41	
" Richmond " .....	1,093 34		143 64	30 27	7 60	46 42	19 90	3 85		35 28	1,380 30	
	1,562 22		466 98	105 22	7 60	103 09	30 20	12 75		843 28	3,131 34	
<i>Nouveau-Brunswick—</i>												
" Phalarope " .....	4,380 00		938 36	56 46	146 19	162 50	44 17	86 48		6 64	5,820 80	
" Shannon " (navire affrété) .....	2,580 00		685 17			29 68	5 78			605 15	3,905 78	
	6,960 00		1,623 53	56 46	146 19	192 18	49 95	86 48		611 79	9 726 58	
<i>Manitoba—</i>												
" Bradbury " .....	9,962 66	2,587 80	5,706 23	589 88	114 75	505 09	1,319 56	175 51	476 31	813 47	22,251 26	
<i>Colombie-britannique—</i>												
Compte général .....	3,197 19	35 00	112 25	17 53	283 83	1 50		0 69	28 68	687 97	4,364 64	
Entrepôt de Poplar Island .....	1,140 00		90 10	18 78	39 99	259 76	233 26	12 55		506 63	2,301 07	
Entrepôt de Sapperton .....										0 50	0 50	
<i>Navires affrétés—</i>												
" Agnes W. Dods " .....	1,325 22		187 52			30 85				838 85	2,382 44	
" Akashi " .....	655 73		124 57			26 60				1,065 05	2,071 95	
" Alberta " .....	100 00										100 00	
" Amy S. " .....	895 8		357 88			59 37		3 12		1,098 00	2,414 25	
" A. N. " .....	200 00		5 20			4 20		2 00		62 00	273 40	
" Annie May " .....	787 50		298 57	72 89	3 50	30 13				856 00	2,048 59	
" Aramac " .....	506 66		103 96			43 25				155 00	808 87	
" Bedwell " .....	84 00										84 00	
" Bide-a-wee " .....	225 81		62 30			13 90		2 00		70 00	374 01	
" Bill " .....	393 33		9 68			6 34				272 55	681 90	
" Bluebird " .....	300 00		52 19			18 25				62 00	432 44	
" Shore Boy " .....	709 00		189 97			39 10		4 21		728 33	1,670 61	

"Colby"	200 00						84 00	284 00
"Corycia"	225 81	37 44			15 75	1 60	74 80	355 40
"Cross"							120 00	120 00
"Dawn"	55 48	14 62			7 09		18 00	95 19
"Dorothy N."	1,200 00	247 70			37 66	4 35	3 08	9 65
"Dustie"	440 59	75 23			11 72		3 24	410 80
"Ectoba"	493 39	162 84			28 68		3 24	585 00
"Echo No. 1"	860 08	75 43			11 15		3 12	786 00
"Elk"	470 00	46 32			14 26		3 86	936 00
"Eric"	160 00	20 00			1 50			145 00
"Esperanza"	978 57	429 75			72 00		2 25	48 50
"Five Birches"	273 23	25 66			1 35			265 00
"Flying Spur"	947 34	337 57			40 60		5 76	1,747 57
"Green Terror"	156 67	33 43			9 81			78 50
"Grizzly"	780 00	149 64			36 11			780 00
"Iona"	361 29	63 72			11 15			2,111 27
"Kahtaloma"		57 60						48 00
"Kenay"	77 42	25 04	12 85		8 96			265 00
"Lawson"	225 81	53 10			10 25		2 00	1,747 57
"Leinsh"				53 02				78 50
"Lemon"	461 29	83 60			4 25			80 00
"Limit"	166 66	16 94			1 05		0 48	78 50
"Lively"	461 29	38 99			3 52			35 50
"MacLaren"	300 00	72 79			15 75			143 00
"Marie S."	667 16	269 59			46 49		1 62	648 80
"Mary Ellen"	100 00							110 00
"Megan"	146 87	25 73			2 66			525 00
"Murbros"	600 00	178 90	13 05		33 21		1 60	1,509 86
"Myfanwy"						17 00		100 00
"Nan"	641 72	60 12			11 65			45 50
"Nelmar"	731 51	128 87			13 69	4 35	1 56	682 05
"Odessa"	696 17	229 40			27 60			17 00
"Oh Boy"	813 07	334 01			58 63		77 04	201 00
"Olive"	347 42	68 55			5 76			914 49
"Pontiac"	305 91	56 00			9 00			272 00
"Reliance"	1,417 50	107 27			38 88		3 59	784 30
"Skylark"	100 00	82 83			17 10			1,737 47
"Sea Dog"	453 33	14 49			3 20		2 25	2,352 75
"Sophanne"	711 29	203 67			39 42			107 10
"S. Queen"	370 00	96 01			34 63			528 83
"Stubbs"	500 00	111 65			12 60			457 91
"Ukatow"	940 16	315 38			43 82		3 12	1,166 33
"Votomac"	156 67	16 85			2 72			82 00
"Wabash"	903 88	664 61			122 24		4 86	62 00
"Wonder"	146 67	10 30			2 66			140 99
"W.T."	186 67	37 08			11 40			679 00
								1,633 38
								101 00
								601 64
								155 00
								779 25
								1,024 00
								2,326 48
								49 00
								225 24
								1,230 00
								2,925 59
								45 50
								295 13
								58 00
								293 15

54,035 48

RELEVÉ DES RECETTES PERÇUES PAR PROVINCE PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1925-26

Désignations	Totaux	Compte général	Nouvelle-Ecosse	Ile du Prince-Edouard	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie britannique	Yukon
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Recettes afférentes aux pêches.....	168,289 88		8,774 25	2,975 25	8,797 50		16,862 75	5,363 25	14,167 25	110,994 63	355 00
Amendes et confiscations.....	7,362 11		366 45	465 05	677 45		888 45	703 10	693 24	3,568 37	
Licenses modus vivendi.....	182 00									182 00	
Recettes casuelles.....	3,997 34	200 40	398 98	27 58	225 18	68 00	77 00		72 50	2,927 70	
Recettes afférentes à la pisciculture.....	9,868 18				54 00	9,651 28	79 80			83 10	
Traité relatif à la chasse pélagique des phoques.....	74,858 96	74,858 96									
Primes sur le change.....	50	50									
	264,558 97	75,059 86	9,539 68	3,467 88	9,754 13	9,719 28	17,908 00	6,066 35	14,932 99	117,755 80	355 00
Moins											
Remise des droits perçus avant 1925-26....	13 00										
	264,545 97										

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES—SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES, 1925-26 (fin)

Comptes	Feuilles d'emar- gement	Pension et provisions de bouche	Combustible	Réparations		Matériel et approvisionnements			Habillement	Divers	—	Totaux
				Coques	Machines	Machines	Pont	Commis aux vivres				
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Navires du département—</i>												
"Alina".....			55 93	6 90	44 80	31 43				2 50	141 56	
"Babine No. 1".....	695 33		96 61	9 07	8 59	20 11	13 47	2 07		92 90	938 15	
"Babine No. 2".....	831 43		96 61	9 07	15 60	23 22	28 68	20 06		42 90	1,067 57	
"Black Raven".....	959 51		301 33	380 35	4,310 03	269 45	74 46	90 89		81 43	6,467 45	
"Bonila".....	2,816 40		871 31	378 65	116 50	181 92	70 38	169 94		36 23	4,641 33	
"Cloyah".....	2,657 23		601 45	232 28	309 29	185 66	54 34	30 56		567 95	4,638 76	
"Cohoe".....	961 96		455 84	192 14	33 98	74 20	27 87	38 12	17 33	15 99	1,817 43	
"Egret".....	1,500 00		361 46	144 80	241 98	22 13	17 07	60 92		60 28	2,408 64	
"Elk".....	3,420 00		355 40	77 30	82 18	1 49	12 10	23 62	7 36	17 89	3,997 34	
"Foam".....	4,529 17		494 23	65 18	189 96	35 02	33 95	43 73		143 08	5,534 32	
"Gull".....	1,550 40		248 96	504 20	289 98	203 29	29 89	46 15	8 91	61 27	2,943 05	
"Hawk".....	1,571 19		290 14	172 57	50 42	72 95	17 86	13 67		9 35	2,198 15	
"Heron".....	1,446 62		476 74	522 01	96 48	85 23	45 63	74 57		37 10	2,784 38	
"Humming Bird".....			5 60			2 92					8 52	
"Linnett".....	1,402 67		580 87	118 10	52 40	74 72	13 64	17 25		56 59	2,316 24	
"Marfish".....	5,121 58	1,227 96	2,105 83	492 00	236 27	191 67	624 68	200 80	94 80	334 51	10,630 10	
"Merlan".....	1,286 79		305 72	150 70	12 00	76 15	37 80	20 07			1,889 23	
"Merrysea".....	4,500 00		229 25	856 84	4,904 22	89 76	106 28	55 66	16 65	150 25	10,908 91	
"Oyashimo".....	1,250 65		148 70			17 09				1,226 50	2,642 94	
"Ridedis".....	2,478 00	50 00	290 95	356 08	40 61	293 29	94 39	74 14		497 53	4,174 99	
"Swan".....	4,600 00		480 00	59 00	134 35	56 26	20 20	74 03		25 09	5,348 93	
"Vanadis".....	6,263 23	931 05	498 25	357 91	356 08	342 79	79 53	257 25	64 56	591 95	9,742 60	
"Vedder".....	3,420 00		232 80	29 01	65 66	62 74	6 63	36 60	15 34	13 34	3,882 12	91,122 71
	83,913 20	2,244 01	16,454 89	5,236 21	11,984 77	3,826 71	1,667 81	1,498 94	263 28	24,734 58	.....	151,824 40

SOMMAIRE

Nouvelle-Ecosse.....	5,904 23	3 86	1,707 72	354 20	904 90	313 89	82 25	111 68	55 47	169 00	.....	9,607 20
Ile du Prince-Edouard.....	1,562 22		466 98	105 22	7 60	103 09	30 20	12 75		843 28	.....	3,131 34
Nouveau-Brunswick.....	6,960 00		1,623 53	56 46	146 19	192 18	49 95	86 48		611 79	.....	9,726 58
Manitoba.....	9,962 66	2,587 80	5,706 23	589 88	114 75	505 09	1,319 56	175 51	476 31	813 47	.....	22,251 26
Colombie-britannique.....	83,913 20	2,244 01	16,454 89	5,236 21	11,984 77	3,826 71	1,667 81	1,498 94	263 28	24,734 58	.....	151,824 40
	108,302 31	4,835 67	25,959 35	6,341 97	13,158 21	4,940 96	3,149 77	1,885 36	795 06	27,172 12	.....	196,640 78

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES—SERVICE DE SAUVEGARDE DES PÊCHERIES, 1925-26

Comptes	Feuilles d'émar- gement	Pension et provisions de bouche	Combust- tible	Réparations		Matériel et approvisionnements			Habille- ment	Divers	—	Totaux
				Coques	Machines	Machines	Pont	Commis- aux vivres				
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Compte général.....										137 94		137 94
<i>Côte orientale—</i>												
"Arleux".....	20,185 35	4,701 43	6,659 67	143 63	2,742 91	578 62	510 11	487 26	1,447 25	633 20		38,089 43
"Arras".....	21,319 69	7,455 25	8,524 35	1,061 41	2,553 73	733 32	641 57	455 36	1,448 66	1,279 95		45,473 29
"Franklin".....	21 00	394 35						8 75		803 69		1,227 79
	41,526 04	12,551 03	15,184 02	1,205 04	5,296 64	1,311 04	1,151 68	951 37	2,895 91	2,716 84		84,790 51
<i>Côte occidentale—</i>												
"Givenchy".....	24,958 51	6,006 01	7,672 68	3,736 19	1,070 72	1,009 52	485 21	1,204 98	1,368 72	1,002 81		48,515 35
"Malaspina".....	29,892 56	7,229 93	9,679 60	1,665 77	646 44	1,252 22	676 20	1,118 23	1,687 01	1,303 91		55,151 87
	54,851 07	13,235 94	17,352 28	5,401 96	1,717 16	2,261 74	1,161 41	2,323 21	3,055 73	2,306 72		103,667 22

SOMMAIRE

Compte général.....										137 94		137 94
Côte orientale.....	41,526 04	12,551 03	15,184 02	1,205 04	5,296 64	1,311 04	1,151 68	951 37	2,895 91	2,716 84		84,790 51
Côte occidentale.....	54,851 07	13,235 94	17,352 28	5,401 96	1,717 16	2,261 74	1,161 41	2,323 21	3,055 73	2,306 72		103,667 22
	96,377 11	25,786 97	32,536 30	6,607 00	7,013 80	3,573 68	2,313 09	3,274 58	5,951 64	5,161 50		188,595 87

## RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA PISCICULTURE 1925-26

Piscifacures	Salaires		Maintien		Totaux par piscifacure		Totaux par province		
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
<i>Nouvelle-Ecosse</i> .....									30,065 72
Bedford.....	1,440	00	5,526	23	6,966	23			
Lindloff.....			1,240	59	1,240	59			
Margaree.....	4,140	00	2,772	05	6,912	05			
Margaree, étang.....	437	16	3,019	22	3,456	38			
Middleton.....	2,880	00	2,642	82	5,522	82			
Windsor.....	1,500	00	3,579	42	5,079	42			
Truro, école.....	72	00	816	23	888	23			
<i>Ile du Prince-Edouard</i> .....									4,624 81
Kelly's Pond Hy.....	2,820	00	1,804	81	4,624	81			
<i>Nouveau-Brunswick</i> .....									50,880 64
Grand Falls.....	2,940	00	4,066	64	7,006	64			
Miramichi.....	3,120	00	3,256	74	6,376	74			
Miramichi, étang.....			2,341	77	2,341	77			
Nepisquit.....	576	63	1,299	03	1,875	66			
New Mills, étang.....	761	40	3,782	52	4,543	92			
Ristigouche.....	3,643	37	1,615	88	5,259	25			
Sparkle.....	564	77	429	41	994	18			
Saint-Jean.....	2,820	00	7,493	44	10,313	44			
Saint-Jean, étang.....			11,861	75	11,861	75			
Tobique.....			307	29	307	29			
<i>Ontario</i> .....									79,938 10
Collingwood.....	3,120	00	7,240	24	10,360	24			
Kenora.....	3,370	00	8,304	84	11,674	84			
Kingsville.....	4,560	00	5,200	05	9,760	05			
Port Arthur.....	2,895	00	3,330	23	6,225	23			
Sarnia.....	4,020	00	3,965	54	7,985	54			
Southampton.....	3,000	00	10,535	68	13,535	68			
Thurlow.....	6,000	00	6,587	94	12,587	94			
Warton.....	4,290	00	3,518	58	7,808	58			
<i>Manitoba</i> .....									21,265 04
Dauphin, rivière.....			206	00	206	00			
Dauphin, rivière, campement alevinal.....			1,179	82	1,179	82			
Cull Harbour.....	1,680	00	5,307	82	6,987	82			
Winnipegosis.....	2,940	00	9,951	40	12,891	40			
<i>Saskatchewan</i> .....									6,873 95
Qu'Appelle H.....	2,940	00	3,933	95	6,873	95			
<i>Alberta</i> .....									7,655 91
Banff.....	3,015	00	3,246	54	6,261	54			
Jasper Park.....			1	55	1	55			
Spray, lacs.....			1,392	82	1,392	82			
<i>Colombie-Britannique</i> .....									114,827 77
Compte général.....	7,225	16	2,461	56	9,686	72			
Anderson.....	2,325	36	4,962	97	7,288	33			
Babine.....	2,145	92	7,201	07	9,346	99			
Cowichan.....	3,254	03	3,928	57	7,182	60			
Cranbrook, station alevinale.....	410	32	245	76	656	08			
Cultus.....	443	55	6,619	58	7,063	13			
Fifteen Mile, crique.....			48	00	48	00			
Gerrard.....	362	58	2,094	42	2,457	00			
Harrison.....	3,166	41	1,579	19	4,745	60			
Kennedy.....	1,921	56	5,930	75	7,852	31			
Lloyd's Creek, station alevinale.....	577	42	1,883	77	2,461	19			
Nelson, station alevinale.....	1,050	00	1,726	20	2,776	20			
Pemberton.....	5,335	49	8,726	60	14,062	09			
Pitts.....	1,140	00	4,465	43	5,605	43			
Rivers Inlet.....	2,628	29	13,118	02	15,746	31			
Skeena.....	3,746	28	9,426	22	13,172	50			
Stuart.....	1,440	00	3,237	29	4,677	29			
<i>Compte général</i> .....	5,910	00	5,840	84	11,750	84			11,750 84

## SOMMAIRE

Nouvelle-Ecosse.....	10,469	16	19,596	56			30,065	72
Ile du Prince-Edouard.....	2,820	00	1,804	81			4,624	81
Nouveau-Brunswick.....	14,426	17	36,454	47			50,880	64
Ontario.....	31,255	00	48,683	10			79,938	10
Manitoba.....	4,620	00	16,645	04			21,265	04
Saskatchewan.....	2,940	00	3,933	95			6,873	95
Alberta.....	3,015	00	4,640	91			7,655	91
Colombie britannique.....	37,172	37	77,655	40			114,827	77
Compte général.....	5,910	00	5,840	84			11,750	84
	112,627	70	215,255	08			327,882	78

## DÉPENSES AFFÉRENTES À L'OFFICE DE BIOLOGIE

	Salaires	Autres dépenses	—	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Compte général.....		84 63		84 63
Lac Cultus—Biologiste.....	2,280 00	1,290 60		3,570 60
Lac Cultus—Essais relatifs au dénombr. des alevins...	1,684 00	2,487 20		4,171 20
Lac Cultus—Chalet.....		3,525 55		3,525 55
Parc Jasper, investigations.....		599 47		599 47
Plan relatif à l'approvisionnement d'eau douce.....		30 00		30 00
Recherches sur les truites.....	1,516 45	488 68		1,985 13
Localisation des étendues d'eau chaude.....	500 00	487 36		987 36
	5,980 45	8,973 49		14,953 94
Total relatif à la pisciculture.....				342,836 72

DÉPENSES AFFÉRENTES AUX PÊCHERIES, 1925-26—SOMMAIRE PAR PROVINCE

Services	Totaux	Compte général	Nouvelle-Ecosse	Ile du Prince-Edouard	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie britannique
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Salaires, appoint. des surveillants de pêche.	404,733 69	15,691 80	125,568 67	24,726 44	77,880 00	278 90		16,684 70	18,155 89	18,744 72	107,002 57
Service de surveillance des pêcheries.....	196,540 78		9,607 20	3,131 34	9,726 58			22,251 26			151,824 40
Service de sauvegarde des pêcheries.....	188,595 67	9,333 47	71,492 38	599 19	3,503 41						103,667 22
Pisciculture.....	342,836 72	11,835 47	31,053 08	6,609 94	50,910 64		79,938 10	21,265 04	6,873 95	8,255 38	126,095 12
Construction des échelles à poisson et curage des rivières.....	9,523 58	10,37	2,834 23	1,323 55	598 94				18		4,756 31
Sauvegarde et expansion des pêches maritimes.....	70,145 40	9,457 00	23,483 86	18 20	2,998 44	317 67					33,870 23
Service de renseignements des pêches.....	423 24	197 74	99 50		126 00						
Inspection des conserves de poisson et du poisson saumuré.....	23,002 67	96 49	17,970 16		2,572 91	651 55					1,711 56
Recherches.....	9,949 04	9,949 04									
Frais judiciaires et casuels.....	1,995 62		1,011 41		276 70			488 00			219 51
Office de biologie marine.....	42,000 00	42,000 00									
Primes de pêche.....	159,984 80		82,550 35	10,670 70	18,824 30	47,939 45					
	1,449,731 21	98,571 38	365,670 84	47,079 36	167,417 92	49,187 57	79,938 10	60,689 00	25,030 02	27,000 10	529 146 92
Salaires et appoint. du gouvernement civil..	94,431 66										
Dépenses imprévues.....	14,487 67										
	1,558,650 54										
Gratifications.....	250 00										
Révision des salaires, etc.....	1,265 01										
	1,560,165 55										

26107-9

DIRECTION DES PÊCHERIES

## APPENDICE N° 6

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1925

Désignation des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Adeline.....	6	2	3	Vente de poisson, approv., eau.....	100
Agua.....	6	3	1	Commandes.....	
Akutan.....	46	10	10	Commandes, vente de poisson.....	2,700
Alaska.....	54	15	12	Vente de poisson.....	3,440
Albatross.....	40	14	10	Boîte, glace, vente de poisson.....	1,940
Alfonso XIII.....	6	6	1	Approvisionnement, eau.....	
Alice.....	7	6	1	"	
Alice B.....	13	5	4	Boîte, glace, v. de p., app., eau.....	40
Alki.....	7	2	10	Vente de poisson.....	560
Alten.....	43	15	12	Commandes, vente de poisson.....	4,280
America.....	25	11	10	Boîte, glace, comm., approv.....	
Andrew H.....	11	20	1	Approvisionnements, eau.....	
Anna J.....	22	6	14	Vente de poisson.....	1,840
Antler.....	22	5	6	Boîte, vente de poisson.....	120
Aloha.....	19	6	8	Approvisionnements.....	
Arcade.....	14	4	12	Boîte, glace.....	
Arctic.....	29	7	10	Vente de poisson.....	2,440
Arrow.....	40	8	11	"	2,700
Atlas.....	31	7	10	"	2,360
Atlantic.....	25	9	7	"	1,180
Attie.....	35	10	7	"	2,300
Augusta.....	19	5	13	"	2,000
Baldy.....	7	5	2	Réparations, eau.....	
Baltic.....	20	4	8	Vente de poisson.....	960
Barb.....	2	2	2	Refuge, eau.....	
Bear.....	31	5	1	Approvisionnements, eau.....	
Beaver.....	16	5	1	Boîte, glace.....	
Bernice.....	4	2	1	Vente de poisson.....	40
Bessie.....	8	4	2	Refuge, eau.....	
Bessie M.....	10	4	1	Refuge, eau.....	
Betty.....	15	5	4	Vente de poisson.....	380
Bluebird.....	4	2	1	"	20
Bonanza.....	30	5	11	"	2,140
Bravo.....	10	3	10	"	720
Brisk.....	37	7	11	"	2,880
Brothers.....	13	5	11	"	1,980
Brownie.....	6	2	1	Approvisionnements.....	
California.....	20	5	8	Boîte, glace.....	
Cape Clear.....	13	5	8	Boîte, glace, vente de poisson.....	240
Caroline.....	4	2	2	Vente de poisson.....	120
Cascade.....	7	2	1	Boîte, glace.....	
Castor.....	6	3	4	Vente de poisson.....	260
Cedric.....	19	6	6	"	1,100
Chancellor.....	14	5	7	Boîte, glace, v. de p., app., eau.....	Néant
Chelsea.....	51	10	8	"	2,160
Chimera.....	9	3	10	"	
Chum.....	6	4	9	Vente de poisson.....	640
Cohoe.....	4	1	2	Refuge, eau.....	
Columbia.....	41	9	9	Boîte, glace, vente de poisson.....	3,440
Commonwealth.....	60	17	7	Vente de poisson.....	1,980
Condor.....	4	2	1	"	20
Constitution.....	39	13	11	"	3,780
Cora.....	4	2	11	"	450
Corona.....	19	11	10	Boîte, glace.....	
Curlew.....	18	5	4	"	
Daily.....	26	7	13	Com., vente de p., approv., eau.....	2,640
Dalco.....	4	2	1	Eau.....	
Defense.....	20	5	8	Vente de poisson.....	1,180
Democrat.....	27	6	11	"	2,500
Diamond T.....	8	1	1	"	40
Discovery.....	10	4	7	Boîte, glace.....	

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1925—*Suite*

Désignation des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Dora H.....	15	5	1	Boitte, glace.....	
Eagle.....	67	16	10	Vente de poisson.....	5,480
Eastern Point.....	4	3	13	“.....	640
Edco.....	8	6	2	Refuge, eau.....	
Eidsvoid.....	15	5	6	Glace, vente de poisson.....	440
Eleanora.....	16	5	1	Boitte, glace.....	
Ellen K.....	5	1	1	Refuge, eau.....	
Emblem.....	4	3	5	Vente de poisson.....	200
E. Neilson.....	15	4	10	“.....	940
Enterprise.....	8	3	10	Boitte, glace.....	
Eureka.....	11	4	11	Boitte, glace, v. de p., app., eau.....	1,160
Evolution.....	17	5	8	Boitte, glace, approv., eau.....	
Fairway.....	19	5	9	“ v. de p., eau.....	700
Faith.....	7	3	13	Boitte, glace, vente de poisson.....	140
F. C. Hergert.....	21	8	3	“.....	
Far West.....	37	5	1	Approvisionnements.....	
Fidelity.....	29	11	1	Eau.....	
Flamingo.....	13	5	2	Commandes, eau.....	
Flattery.....	10	2	9	Vente de poisson.....	540
Flower.....	3	1	1	Eau.....	
Ford.....	4	2	4	Vente de poisson.....	220
Foremost.....	66	15	10	“.....	4,660
Fortuna.....	21	5	2	Boitte, glace, approvisionnements.....	
Forward.....	18	5	12	“ vente de poisson.....	1,060
Galveston.....	21	6	4	Vente de poisson.....	640
Giant II.....	40	5	3	Glace, achat de poisson.....	
Glacier.....	12	4	13	Vente de poisson.....	1,760
Gladstone.....	23	6	5	“.....	780
Gladys.....	11	3	12	“.....	1,020
Gony.....	12	5	3	“ eau.....	60
Grayling.....	16	5	5	“.....	660
Gretchen.....	7	3	3	Boitte, glace.....	
Groth.....	10	4	3	“ vente de poisson.....	20
Hanna.....	11	5	1	“.....	
Happy.....	12	4	5	Vente de poisson.....	560
Harding.....	19	5	7	Boitte, glace, vente de poisson.....	120
Havana.....	41	15	15	“.....	760
Hazel.....	7	3	2	Vente de poisson.....	120
Hazel H.....	24	5	11	“.....	1,560
Helen Payne.....	9	2	2	“.....	100
Helgeland.....	56	15	2	“.....	480
Hilda.....	10	3	11	“.....	1,040
Hi Gill.....	12	4	8	“.....	640
Imperial.....	35	5	9	“.....	1,160
Inger.....	7	2	7	“.....	300
Ithona.....	20	5	12	Boitte, vente de poisson.....	1,640
Ivanhoe.....	27	6	9	Vente de poisson.....	2,400
Jennie F. Decker.....	16	5	14	Boitte, glace, approvisionnements.....	
Joseph George.....	6	2	1	Navire en détresse.....	
J. P. Todd II.....	12	5	9	Vente de poisson.....	1,040
June.....	15	5	8	“.....	860
K. 410.....	5	2	1	Refuge, eau.....	
K. 702.....	5	2	2	“.....	
K. 874.....	5	2	1	“.....	
Kanaga.....	47	9	9	Vente de poisson.....	2,000
Kanatak.....	39	17	7	“.....	1,680
Katalla.....	16	5	1	“.....	80
Kennebec.....	4	3	5	“.....	320
Kodiak.....	38	13	14	Boitte, glace, vente de poisson.....	2,420
L. 532.....	5	2	1	Refuge, eau.....	
Lancing.....	16	5	9	Vente de poisson.....	1,200
La Paloma.....	14	11	8	Boitte, glace.....	
Leif II.....	21	3	2	Vente de poisson.....	780
Lenor.....	14	4	4	“.....	480
Leviathan.....	29	7	7	“.....	1,560
Liberty.....	44	15	15	Boitte, glace, vente de poisson.....	880
Lillian M.....	9	3	1	“.....	
Lincoln.....	25	6	3	“ vente de poisson.....	1,640

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1925—*Suite*

Désignation des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
Lincoln.....	4	3	3	Vente de poisson.....	qtx 200
Lituya.....	39	9	8	".....	1,400
Lola.....	4	2	1	".....	20
Louise.....	16	5	8	Boîte, glace.....	
Lummen.....	10	4	9	Vente de poisson.....	820
M. 2.....	5	1	1	Refuge, eau.....	
M. 689.....	4	2	1	Vente de poisson.....	20
Madeline J.....	25	5	10	Boîte, glace.....	
Magnolia.....	25	2	1	Vente de poisson.....	80
Majestic.....	33	7	12	".....	3,920
Margaret T.....	9	3	1	".....	120
Mariner.....	21	6	10	Commandes, vente de poisson.....	920
Mars.....	9	4	6	Vente de poisson.....	520
Mary.....	24	5	9	Boîte, glace.....	
Mary N.....	4	2	1	Vente de poisson.....	40
Maude Hazel.....	9	4	1	Refuge, eau.....	
May.....	4	2	6	Vente de poisson.....	300
Mermaid.....	19	5	8	Boîte, glace.....	
Merna.....	5	3	1	Refuge, eau.....	
Middleton.....	24	6	6	Vente de poisson.....	1,000
Mildred II.....	31	6	7	Boîte, vente de poisson.....	1,280
Minnie Belva.....	5	2	1	Refuge, eau.....	
Myrtle.....	15	5	10	Approvisionnement.....	
Naomi.....	4	2	2	Vente de poisson.....	120
National.....	20	6	7	Boîte, glace, v. de p., app., eau.....	800
Neptune.....	43	13	11	".....	880
Neptune.....	4	1	3	Vente de poisson.....	120
New England.....	70	28	5	Réparations, vente de poisson.....	740
Nomad.....	15	4	2	Boîte, répar. des machines, glace.....	
Norland.....	19	5	1	Vente de poisson.....	160
Norma.....	6	2	2	".....	120
North.....	27	9	7	".....	2,260
North.....	9	3	10	Boîte, glace.....	
Omaney.....	34	12	2	Vente de poisson.....	560
Onab.....	18	5	16	".....	1,780
Orient.....	48	13	12	Boîte, glace, vente de poisson.....	560
Panama.....	34	13	9	Vente de poisson.....	2,880
Paragon.....	69	15	7	".....	2,800
Pearl.....	5	1	1	Refuge, eau.....	
Pegge.....	4	3	2	Vente de poisson.....	160
Pelican.....	17	5	6	".....	400
Pershing.....	18	5	1	Boîte, glace.....	
Pioneer.....	48	13	9	Vente de poisson.....	2,520
Pioneer II.....	12	5	2	Réparations des machines, eau.....	
Pioneer III.....	26	6	10	Boîte, glace, vente de poisson.....	360
Polaris.....	45	14	7	Vente de poisson.....	2,280
Portlock.....	36	7	7	".....	2,300
Presho.....	14	5	13	Boîte, glace.....	
President.....	24	6	4	Vente de poisson.....	1,040
Prosperity.....	25	6	8	".....	3,600
Pysht.....	24	3	1	Approvisionnement.....	
Radio.....	63	15	8	Vente de poisson.....	3,240
Rambler.....	10	3	7	".....	420
Ranier.....	39	9	12	Commandes, vente de poisson.....	3,440
Ranier.....	4	3	12	Vente de poisson.....	820
Reliance I.....	19	5	5	".....	820
Reliance.....	14	5	10	".....	1,200
Reliance.....	11	3	1	".....	40
Reliance.....	7	3	9	" approv., eau.....	380
Relief.....	5	2	1	Refuge, eau.....	
Republic.....	51	15	8	Vente de poisson.....	3,500
Resolute.....	47	10	11	".....	4,400
Restitution.....	24	5	9	Boîte, glace, approv., eau.....	
Rival.....	4	3	1	Vente de poisson.....	80
Roald Amundsen.....	23	6	9	".....	1,800
Rosario.....	16	5	2	Boîte, glace.....	
Royal.....	15	5	8	Vente de poisson.....	1,140
Roosevelt.....	13	5	1	Boîte, glace.....	

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1925 — *Fin*

Désignation des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Nombre d'entrées	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Sadie K.....	16	5	5	Boîte, rép. des mac., glace, v. de p.	220
Sarah.....	13	2	1	Refuge, eau.....	
Scandia.....	39	17	8	Vente de poisson.....	4,420
Scout.....	5	2	1	".....	20
Sea Lion.....	6	2	1	Approvisionnement.....	
Senator.....	11	6	9	Commandes, vente de poisson.....	1,940
Seattle.....	55	15	5	Boîte, glace, vente de poisson.....	1,180
Sentinel.....	21	6	10	Vente de poisson.....	2,200
Seymour.....	44	15	7	".....	2,240
Sherman.....	18	5	10	".....	1,860
Sirius.....	17	6	10	".....	1,240
Sitka.....	50	15	9	".....	3,020
Star.....	7	3	11	".....	840
Spray.....	25	6	9	Boîte, glace, vente de poisson.....	1,360
Summer.....	34	8	10	Vente de poisson.....	3,320
Sunbeam.....	5	1	1	Navire en détresse.....	
Sunset.....	37	7	9	Vente de poisson.....	2,760
Sun Wing.....	15	4	1	".....	100
Superior.....	26	6	4	".....	450
Swan.....	9	4	15	".....	840
T. 563.....	4	1	3	Eau.....	
T. 690.....	5	3	3	".....	
Tahoma.....	18	7	10	Vente de poisson.....	1,580
Tatoosh.....	21	6	8	".....	1,560
Teddy J.....	13	3	9	".....	1,140
Terna.....	5	2	1	Refuge, eau.....	
Texas.....	16	5	4	Boîte, glace, com., v. de p., app. eau.....	380
Thelma II.....	36	5	6	Boîte, glace, approv., eau.....	
Thelma M.....	7	3	1	Vente de poisson.....	80
Thordenskjold.....	39	13	12	Boîte, glace, vente de poisson.....	1,020
Tillicum.....	21	5	2	Boîte, vente de poisson.....	40
Topsey D.....	6	5	1	Approvisionnement, eau.....	
Trinity.....	41	9	2	Vente de poisson.....	140
Tyee.....	13	4	4	".....	500
Unimak.....	22	5	18	Boîte, glace, vente de poisson.....	660
Urania.....	27	6	2	Vente de poisson.....	220
Uranus.....	15	5	16	Boîte, glace, vente de poisson.....	680
Uncle Jim.....	6	10	2	Approvisionnement.....	
Valero.....	6	3	10	Boîte, glace, commandes.....	
Valid.....	8	3	2	Vente de poisson.....	140
Valorous.....	21	5	15	".....	
Vansee.....	58	15	8	Commandes, approv., eau.....	1,560
Venus.....	25	7	9	Commandes, vente de poisson.....	3,280
Venus.....	4	2	10	Vente de poisson.....	2,520
Vera.....	4	2	1	".....	1,180
Vermont.....	35	8	1	".....	20
Vesta.....	17	5	13	Approvisionnement, eau.....	
Viking.....	11	4	4	Vente de poisson.....	1,040
Virginia.....	33	5	2	".....	160
Volunteer.....	20	5	2	".....	420
Wabash.....	6	3	15	Boîte, vente de poisson.....	160
Wanderlust.....	5	3	1	Vente de poisson.....	920
Washington.....	15	4	1	Refuge, eau.....	
Wave.....	7	3	11	Vente de poisson.....	80
Wesley.....	9	3	8	".....	720
Western.....	41	7	10	Boîte, glace.....	
Westford.....	17	5	3	Vente de poisson.....	2,420
Wilson.....	19	8	10	Boîte, gl., déb. d'un in., v. de p.....	40
Wireless.....	19	5	14	Boîte, gl., v. de p., approv., eau.....	400
Wizard.....	49	8	7	Boîte, glace, vente de poisson.....	320
Woodrow.....	23	5	8	Vente de poisson.....	3,200
Yakutat.....	41	14	13	Boîte.....	
Yellowstone.....	22	5	14	Boîte, gl., app., com., v. de p., eau.....	1,320
Young America.....	27	6	2	Vente de poisson.....	1,520
Yukon.....	31	6	7	".....	400
Yule.....	9	3	1	".....	1,780
Zenith.....	47	9	8	Approvisionnement, eau.....	
				Vente de poisson.....	1,520

## APPENDICE N° 7

RELEVÉ des diverses catégories de licences délivrées par les inspecteurs pendant la saison 1925-26

## ILES-DE-LA-MADELEINE, Inspecteur S. T. GALLANT

Désignation des licences:	
Pêche des homards.....	452
Mise en conserve des homards.....	17
Mise en conserve des homards—prolongations—15.....	
Fabrique de conserves de poissons.....	1
Certificats en vertu de l'article 63—1.....	
Senne à hareng.....	24
Parc en filet à hareng.....	23
	<hr/>
	517

## ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD, Inspecteur S. T. GALLANT

Pêche des homards.....	2,319
Mise en conserve des homards.....	144 (1 annulée)
Mise en conserve des homards, prolongations—76.....	
Pêche des huîtres.....	175
Pêche des mactres.....	Néant
Fabrique de conserves de poissons.....	11
Certificats en vertu de l'article 63—6.....	
Fabriques d'engrais et d'huiles.....	Néant
Parc en filet.....	3
Filet flottant à éperlan.....	308
Filet à poche à éperlan.....	284 (1 annulée)
Carnets de reçus—22.....	
	<hr/>
	3,244 (2 annulées)

## NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 1, Inspecteur A. G. McLEOD

Pêche des homards.....	2,067
Mise en conserve des homards.....	47
Mise en conserve des homards—prolongations—31.....	
Pêches des huîtres.....	90
Fabrique de conserves de poissons.....	3
Certificats en vertu de l'article 63—61.....	
Usine d'engrais et d'huiles.....	Néant
Ecluse à hareng.....	Néant
Pêche spéciale au parc en filet.....	54
Pêche au filet dérivant ou flottant à saumon.....	27
Parc en filet ou écluse à saumon.....	145
Permis spécial de pêche à la ligne.....	50
Carnets de reçus—5.....	
Parcage des homards.....	Néant
Filet flottant à éperlan.....	217
Filet à poche à éperlan.....	40
	<hr/>
	2,740

## NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 2, Inspecteur D. H. SUTHERLAND

Pêche des homards.....	2,792 (3 annulées)
Mise en conserve des homards.....	62
Mise en conserve des homards—prolongations—57 (2 annulées).....	
Pêche des huîtres.....	134
Filet flottant ou dérivant à alose.....	20
Fabrique de conserves de poissons.....	2
Certificats en vertu de l'article 63—107 (2 annulées).....	
Usine d'engrais et d'huiles.....	2
Senne.....	188
Ecluse à hareng.....	13
Parc en filet.....	139
Filet flottant ou dérivant à saumon.....	320
Parc en filet ou écluse à saumon.....	151 (2 annulées)
Pêche spéciale à la ligne.....	48
Carnets de reçus—24 (2 annulées).....	
Filet flottant à éperlan.....	260
Filet à poche à éperlan.....	242
Pêche des pétoncles.....	8
Parcage des homards, licences.....	2
Parcage des homards, certificats—103.....	
	<hr/>
	4,388 (5 annulées)

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 3, Inspecteur H. H. MARSHALL

Pêche des homards.....	3,133
Mise en conserve des homards.....	27
Mise en conserve des homards—prolongations—34.....	
Filet flottant ou dérivant à alose.....	2
Fabrique de conserves de poissons.....	9
Certificats en vertu de l'article 63—163.....	
Fabrique d'engrais et d'huiles.....	1
Ecluse à hareng.....	81
Pêche au parc en filet.....	159
Filet flottant ou dérivant à saumon.....	254 (9 annulées)
Parc en filet ou écluse à saumon.....	64
Pêche des saumons au filet.....	25 (1 annulées)
Pêche spéciale à la ligne.....	463
Parcage des homards, licences.....	7
Carnets de reçus—13.....	
Parcage des homards, certificats—152 (1 détruit).....	
Filet flottant à éperlan.....	62
Filet à poche à éperlan.....	37
Pêche des pétoncles.....	225
	<hr/>
	4,549 (10 annulées)

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 3, Inspecteur H. E. HARRISON

Filet flottant ou dérivant à alose.....	230
Pêche des esturgeons.....	10
Pêche des poissons blancs.....	1
Pêche des saumons au filet.....	150
Filet flottant ou dérivant à saumon.....	127
Carnets de reçus—7.....	
Filet flottant à éperlan.....	Néant
Filet à poche à éperlan.....	Néant
Pêche de l'achigan.....	90
	<hr/>
	608

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 1, Inspecteur J. F. CALDER

Pêche des homards.....	637
Filet flottant ou dérivant à alose.....	46
Fabrique de conserves de poissons.....	8
Certificats en vertu de l'article 63—5.....	
Fabrique d'engrais et d'huiles.....	Néant
Ecluse à hareng.....	608 (1 annulée)
Pêche des mactres.....	112
Filet flottant ou dérivant à saumon.....	81
Senne à hareng.....	1
Carnets de reçus—112.....	
Filet flottant à éperlan.....	Néant
Filet à poche à éperlan.....	Néant
Pêche des pétoncles.....	39
Parcage des homards, licences.....	3
Parcage des homards, certificats—59.....	
Affermage de Dark Harbour.....	
Privilèges de pêche—1.....	
	<hr/>
	1,535 (1 annulée)

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 2, Inspecteur A. L. BARRY

Pêche des homards.....	2,211
Mise en conserve des homards.....	137
Mise en conserve des homards—prolongations—59.....	
Pêche des huîtres.....	609
Pêche des mactres.....	128
Filet flottant ou dérivant à alose.....	22
Fabrique de conserves de poissons.....	5
Certificats en vertu de l'article 63—209 (1 annulé).....	
Fabrique d'engrais et d'huiles.....	Néant
Ecluse à hareng.....	2
Pêche des saumons au filet.....	34
Parc en filet à gasparot.....	53
Filet flottant ou dérivant à saumon.....	53
Filet flottant à éperlan.....	144
Filet à poche à éperlan.....	4,896
Pêche des pétoncles.....	Néant
Parcage des homards, licences.....	5
Pêche des achigans.....	63
Parcage des homards, certificats—173.....	
Carnets de reçus—72.....	
Parc en filet ou écluse à saumon.....	450
	<hr/>
	8,812

## MANITOBA, Inspecteur J. B. SKAPTASON

Pêche marchande des esturgeons.....	194 (1 annulée)
Pêche domestique des esturgeons.....	103
Pêche à la ligne, spéciale.....	250
Parc en filet.....	22
Carnets de reçus—275.....	
Pêche spéciale.....	2,810 (7 annulées)
Permis de colons.....	971
	<hr/>
	4,350 (8 annulées)

## SASKATCHEWAN, Inspecteur G. C. MACDONALD

Pêche marchande des esturgeons.....	1
Pêche domestique des esturgeons.....	8
Pêche spéciale à la ligne.....	495 (2 annulées)
Carnets de reçus—14.....	
Pêche marchande et licences de pêcheurs.....	758
Pêche domestique.....	137
Permis aux Indiens et aux Métis.....	828
	<hr/>
	2,227 (2 annulées)

## ALBERTA, Inspecteur R. T. RODD

Fabrique de conserves de poissons.....	Néant
Pêche spéciale à la ligne.....	4,611 (3 annulées)
Carnets de reçus—589 (2 annulées).....	
Permis aux Indiens et aux Métis.....	844
Pêche commerciale et licences de pêcheurs.....	1,008 (4 annulées)
Pêche domestique.....	147 (12 annulées)
	<hr/>
	6,610 (19 annulées)

## COLOMBIE BRITANNIQUE

Fabrique de conserves de poissons.....	11
Certificats en vertu de l'article 63.....	Néant
Pêche spéciale à la ligne.....	20
Pêche des bonites.....	1
Permis aux Indiens.....	122
Étiquettes en métal.....	1,589
Fabrique d'engrais et d'huiles.....	20
Pêche des crabes.....	131 (1 annulée)
Pêche des éperlans.....	51
Pêche des esturgeons.....	1
Divers.....	161
Pêche des saumons.....	3,888 (1 annulée)
Pêche des saumons à la ligne traînante.....	1,807 (4 annulées)
Parc en filet à saumon.....	20 (1 annulée)
Senne traînante à saumon.....	38 (1 annulée)
Senne à poche à saumon.....	303
Capitaine de bateau porteur de sennes traînantes ou de sennes à poche à saumon.....	228 (6 annulées)
Salage du saumon.....	67 (2 annulées)
Fabrique de conserves de saumon.....	68 (1 annulée)
Barques de pêche.....	218 (1 annulée)
Négociant ou trafiquant en poissons.....	62 (1 annulée)
Pêche des squales.....	166 (1 annulée)
Aide-manceuvre de senne traînante ou de senne à poche à saumon exploitées en vertu d'une licence.....	1,294
Aide-manceuvre dans une barque affectée à l'opération de filets flottants ou de filets dérivants à saumon.....	1,067 (4 annulées)
Pêche des morues.....	373 (1 annulée)
Filet flottant ou dérivant à hareng ou pilchard.....	31
Senne traînante à hareng.....	4
Senne à poche à hareng.....	54 (1 annulée)
(Senne à poche à pilchard n° 16)	
Capitaine de bateau porteur de sennes à harengs.....	45
Salage du hareng.....	31
Fabrique de produits de baleines.....	2
Chasse pélagique des phoques.....	
Certificats.....	10
	<hr/>
	10,294 (26 annulées)

## TERRITOIRE DU YUKON

Pêche spéciale.....	24 (1 annulée)
---------------------	----------------

## LICENCES DE MODUS VIVENDI

Côte occidentale.....	216
Total.....	50,114 (74 annulées)